

Université Mohamed Khider – Biskra  
Faculté des Sciences et de la technologie  
Département d'Architecture  
Ref :.....



جامعة محمد خيضر بسكرة  
كلية العلوم و التكنولوجيا  
قسم الهندسة المعمارية  
المرجع:.....

Thèse présentée en vue de l'obtention  
du diplôme de

**Doctorat en Architecture**  
**Spécialité : Architecture**

**Contribution à la caractérisation morphologique et  
architecturale du patrimoine religieux musulman  
en Algérie. Cas des mosquées du Bas-Sahara**

Présentée par :

**ZERARI Sami**

Soutenue publiquement le : 15 décembre 2021

**Devant le jury composé de :**

<b>Dr. BOUZAHER Soumia</b>	<b>MCA</b>	<b>Présidente</b>	<b>Université de Biskra</b>
<b>Pr. SRITI Leila</b>	<b>Professeure</b>	<b>Directrice de thèse</b>	<b>Université de Biskra</b>
<b>Pr. PACE Vincenzo</b>	<b>Professeur</b>	<b>Co-directeur</b>	<b>Université de Padoue</b>
<b>Pr. ALKAMA Djamel</b>	<b>Professeur</b>	<b>Examineur</b>	<b>Université de Guelma</b>
<b>Dr. BERKOUK Djihed</b>	<b>MCA</b>	<b>Examineur</b>	<b>Université de Biskra</b>

**Année Universitaire 2021-2022**



*Il serait vain de se détourner du passé pour ne penser qu'à l'avenir. C'est une illusion dangereuse de croire qu'il y ait même là une possibilité. L'opposition entre l'avenir et le passé est absurde. L'avenir ne nous apporte rien, ne nous donne rien; c'est nous qui pour le construire devons tout lui donner, lui donner notre vie elle-même. Mais pour donner il faut posséder, et nous ne possédons d'autre vie, d'autre sève, que les trésors hérités du passé et digérés, assimilés, recréés par nous. De tous les besoins de l'âme humaine, il n'y en a pas de plus vital que le passé.*



# Remerciement :

Je remercie Dieu tout-puissant de m'avoir donné toute la force et le courage nécessaires pour mener à bien ce modeste travail.

Je voudrais exprimer mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de cette thèse. Tout d'abord, je voudrais remercier ma directrice, Professeure Sriti Leila, pour avoir dirigé et amélioré ce travail depuis le début avec une profonde implication. Je tiens également à exprimer ma gratitude au Professeur Pace Vincenzo de l'Université de Padoue pour avoir codirigé cette recherche.

Je tiens également à remercier les membres du jury : Dr Bouzaher Soumia pour m'avoir fait l'honneur d'accepter de présider ce jury ; Professeur Alkama Djamel et Dr Berkouk Djihed pour avoir accepté d'examiner cette réflexion.

Je n'oublierai pas non plus de remercier mes amis, collègues et enseignants du département d'architecture de l'université de Biskra, en particulier Mme Dali Rachida.

Je ne peux terminer mes remerciements sans rendre un hommage particulier à ma famille pour son soutien moral, ses encouragements et son aide précieuse.

# Dédicace :

Je dédie ce travail à toutes les personnes chères à mon cœur...

# **Contribution à la caractérisation morphologique et architecturale du patrimoine religieux musulman en Algérie. Cas des mosquées du Bas-Sahara**

## **Résumé**

Dans l'histoire de l'architecture religieuse musulmane, la mosquée demeure l'édifice le plus important, la pierre angulaire de la communauté musulmane en même temps que l'institution primordiale qui caractérise la civilisation islamique. Son architecture s'est développée selon l'époque et le lieu. Cette thèse s'est intéressée à la caractérisation morphologique et architecturale du patrimoine religieux lié aux mosquées dans le Bas-Sahara, situé dans le sud-est de l'Algérie. Elle visait, d'une part, à retrouver la logique formelle à l'origine de la diversité typologique de ces mosquées, notamment, en mettant en exergue leurs structurations spatiales ainsi que leurs attributs morphologiques propres, et d'autre part, à combler les lacunes relatives à ce champ d'investigation considérant que les études consacrées au patrimoine religieux dans cette région saharienne dans son ensemble, sont encore rares. La méthode d'investigation adoptée s'inscrit dans une démarche historique dans son essence, combinant la typologie architecturale et l'analyse morphologique. L'étude a été structurée en six (06) chapitres, articulés autour de deux (02) parties majeures : la première est une approche théorique dans son essence et vise à définir les concepts et notions clés inhérents au sujet traité, à savoir : le patrimoine, la religion, la mosquée, ...etc. ; la deuxième partie est une approche analytique qui met en œuvre des techniques et outils relevant de la typologie et de l'analyse morphologique. L'analyse du corpus d'étude appartenant à trois sous-régions du Bas-Sahara (les Ziban, l'Oued Righ et le Souf) s'est faite à deux niveaux : bidimensionnel et tridimensionnel, représentés respectivement par les plans des mosquées (structurations en plan) et les minarets (structurations en hauteur). À son terme, l'étude a confirmé que les mosquées du Bas-Sahara entretiennent une affiliation vis-à-vis du modèle de la mosquée arabe. Elle a également mis en exergue les principaux facteurs ayant induit les variations (spécificités) locales. Ces facteurs sont liés aux caractéristiques physiques et socioculturelles, aux matériaux vernaculaires locaux et aux techniques de construction, ainsi qu'à d'éventuels apports exogènes. Par contre, l'étude a montré que l'architecture des minarets est une variable révélatrice des spécificités architecturales propres à chaque sous-région du Bas-Sahara.

**Mots clé :** patrimoine religieux ; mosquées ; Bas-Sahara ; minaret ; typologie ; analyse morphologique.

# **Contribution to the morphological and architectural characterization of the Muslim religious heritage in Algeria. Case of Mosques of Lower-Sahara**

## **Abstract**

In the history of Muslim religious architecture, the mosque remains the most important building, the cornerstone of the Muslim community as well as the primary institution that characterizes Islamic civilization. Its architecture developed according to the time and place. This dissertation focused on the morphological and architectural characterization of the religious heritage linked to the mosques of the Lower-Sahara, located in southeast Algeria. This research aimed, on the one hand, to find the formal logic at the origin of the typological diversity of these mosques by highlighting their spatial structuring as well as their specific morphological attributes, and on the other hand, to fill the gaps in this field of investigation, considering that studies devoted to the religious heritage in the Algerian Lower-Sahara as a whole are still rare. The method of investigation adopted is in keeping with a historical approach in its essence, combining architectural typology and morphological analysis. The study was structured in six (06) chapters, articulated around two (02) major parts. The first is a theoretical approach in its essence and aims at defining the key concepts and notions inherent to the subject of study, namely: heritage, religion, the mosque, etc. The second part is an analytical approach that implements principles and tools related to typology and morphological analysis. The analysis of the study corpus belonging to three sub-regions of the Lower-Sahara (the Ziban, the Oued Righ, and the Souf) was carried out at two levels: two-dimensional and three-dimensional, represented respectively by the plans of the mosques (structuring in plan) and the minarets (structuring in height). The findings confirmed that the mosques of the Lower-Sahara have an affiliation with the Arab mosque model. The study also highlighted the main factors that led to the local variations (specificities). These factors are related to the physical and socio-cultural characteristics, to vernacular building materials and techniques, as well as to possible exogenous contributions. In addition, the study showed that the architecture of minarets is a variable that reveals the architectural specificities of each sub-region of the Lower-Sahara.

**Keywords:** religious heritage; mosques; Lower-Sahara; minaret; typology; morphological analysis.

# المساهمة في الوصف المورفولوجي والمعماري للتراث الديني الإسلامي في الجزائر. حالة مساجد الصحراء المنخفضة

## ملخص:

تعتبر المساجد من أهم المباني وأعمدة المجتمع المسلم، وكذلك المؤسسة الثقافية التي ميزت الحضارة الإسلامية، وخاصة تاريخ العمارة الدينية؛ فقد تطورت هندسة المساجد التراثية بمرور الوقت، و تنوعت أنماطها وأساليبها المعمارية لدرجة أن المسجد أصبح رمزاً للعقيدة وتعبيراً عن هوية كل منطقة جغرافية أو ثقافية.

ساهمت هذه الأطروحة في الوصف المورفولوجي والمعماري للتراث الديني الخاص بمساجد منطقة الصحراء المنخفضة، حيث اهتمت بشكل خاص بإيجاد منطق شكلي أدى إلى التنوع النمطي لهذه المساجد من خلال إبراز بنيتها المكانية وخصائصها المورفولوجية؛ من ناحية أخرى، هدفت الأطروحة إلى إثراء البحث الأكاديمي، نظراً لأن الدراسات المكرسة للتراث الديني في الصحراء الجزائرية المنخفضة ككل لا تزال محدودة وتحتاج إلى بحث أعمق.

لتحقيق هذه الأهداف، فإن منهجية البحث التي تم اعتمادها اندرجت بشكل أساسي ضمن المنهج التاريخي وجمعت بين التصنيف المعماري والتحليل المورفولوجي؛ تم تنظيم الدراسة في ستة فصول تتمحور حول جزأين رئيسيين: الجزء الأول نظري في جوهره ويهدف إلى تعريف المفاهيم الأساسية المتعلقة بموضوع الدراسة، وهي: التراث، والدين، و المسجد... الخ؛ أما الجزء الثاني فهو تحليلي يعتمد بشكل أساسي على تطبيق تقنيات وأدوات التصنيف المورفولوجي. تم تحليل مجموعة الدراسة المكونة من مساجد تراثية تقع في ثلاث مناطق فرعية من الصحراء المنخفضة (الزيبان، واد ريغ والسوف) على مستويين: ثنائي الأبعاد وثلاثي الأبعاد، ممثلة على التوالي في مخططات المساجد (الهيكلية في المخطط) والمآذن (الهيكلية في الارتفاع).

بينت نتائج التحليل أن مساجد الصحراء المنخفضة مرتبطة بنموذج المسجد العربي، ولكن مع وجود اختلافات محلية تتعلق بشكل أساسي بالخصائص الفيزيائية والاجتماعية والثقافية، فضلاً عن مواد وتقنيات البناء التقليدية والمساهمات الخارجية المحتملة لكل منطقة فرعية؛ كما أكدت الدراسة في استنتاجها أن هندسة المآذن هي متغير يكشف الخصوصيات المعمارية لكل منطقة فرعية من الصحراء المنخفضة.

**الكلمات المفتاحية:** التراث الديني؛ المساجد؛ الصحراء المنخفضة؛ مآذن؛ التصنيف؛ التحليل المورفولوجي.

## Publications :

**Zerari, S., Sriti, L., Pace, V,** (2020). Morphological Diversity of Ancient Minarets Architecture in the Ziban Region (Algeria): The Question of Form, Style and Character. *METU Journal of the Faculty of Architecture* 37(2), 127-152. DOI: 10.4305/METU.JFA.2020.2.6

**Zerari, S., Sriti, L., Pace, V,** (2019). Berber contributions to Muslim religious architecture in the Ziban (Algeria): Case of mosques. *International Journal of Human Settlements* 3 (1), 43-52. URL: <https://www.aneau.org/ijhs/index.php/archives-of-research-papers/vol-3-issue-no-1-2019/v3n1a05.html>

**Zerari, S., Sriti, L., Mansouri, K,** (2019). Dégradation du patrimoine ksourien du sud algérien. Cas du tissu résidentiel des Ziban (Biskra). *Al-Sabîl : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'architecture maghrébines*, 7. URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=5529>

# Table des matières

Résumés .....	I
Publications .....	IV
Table des matières .....	V
Liste des figures .....	XI
Liste des tableaux .....	XV

## CHAPITRE INTRODUCTIF

1. Préambule .....	1
2. Questionnement .....	6
3. Hypothèses et assertions .....	8
4. Motivation du choix du thème et objectifs de la recherche .....	9
5. Collecte des données et méthode d'approche .....	10
5.1. La recherche bibliographique, documentaire et iconographique .....	10
5.2. La collecte des données de terrain .....	10
5.3. Le traitement et l'analyse des données récoltées .....	11
6. Structure de la thèse .....	11

## **PARTIE I : APPROCHE THÉORIQUE, VERS UNE IDENTIFICATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX MUSULMAN EN ALGÉRIE**

### **CHAPITRE I : LE PATRIMOINE ET LA RELIGION**

Introduction .....	14
I.1. La notion de patrimoine .....	15
I.1.1. Le patrimoine : essai de définition .....	15
I.1.2. Les grandes catégories de patrimoine : la classification de l'UNESCO .....	16
I.1.3. Évolution de la notion de patrimoine .....	17
I.1.3.1. Évolution de la notion de patrimoine en Europe .....	17
I.1.3.2. Évolution de la notion de patrimoine au Maghreb et en Algérie.....	18
I.1.4. Les familles de patrimoine .....	20
I.2. Le patrimoine religieux .....	21
I.2.1. Qu'est-ce qu'une religion ? .....	21
I.2.2. Définition de patrimoine religieux .....	22
I.2.3. Les différents types de patrimoine religieux .....	22
I.2.3.1. Le « patrimoine religieux matériel » .....	22
I.2.3.2. Le « patrimoine religieux immatériel» .....	23
I.2.3. Le patrimoine religieux musulman .....	23
I.2.4.1. Qu'est-ce que l'islam ? .....	23
I.2.4.2. Naissance, essor et évolution de l'Islam : du polythéisme au monothéisme .....	24
I.2.4.2.1. L'Arabie préislamique : le temps du polythéisme .....	24
I.2.4.2. 2. L'Arabie islamique : le temps du monothéisme .....	29
I.2.4.2.3. L'islam à la mort du prophète Mohamed (psl): la succession « <i>Khilafa</i> » ..	31
I.2.4.3. Les courants de l'Islam .....	33
I.2.4.4. Définition du patrimoine religieux musulman .....	34
I.2.4.5. Les monuments du patrimoine religieux musulman : catégorisation .....	35
Conclusion .....	36

### **CHAPITRE II : LE PATRIMOINE RELIGIEUX MUSULMAN EN ALGÉRIE**

Introduction .....	37
II.1. L'arrivée de l'islam au Maghreb central : contexte historique et socio-religieux .....	38
II.1.1. Conquête et islamisation du Maghreb .....	38

II.1.1.1. Conquête et islamisation du Maghreb central .....	43
II.1.1.2. Conquête et islamisation du sud du Maghreb central .....	48
II.1.2. La vie religieuse et les pratiques rituelles au Maghreb .....	50
II.1.2.1. L'origine du culte des saints .....	51
II.2. Les sanctuaires et les édifices religieux au Maghreb central .....	52
II.2.1. Les mausolées maraboutiques (Marabout) .....	53
II.2.2. Les Zaouïas .....	54
II.2.3. Les Medersas .....	55
II.2.4. La mosquée .....	56
Conclusion .....	57

### **CHAPITRE III : L'ARCHITECTURE DES MOSQUÉES**

Introduction .....	58
III.1. L'architecture des mosquées.....	59
III.1.1. Définition de la mosquée .....	59
III.1.2. Catégorisation de l'architecture des mosquées : les zones de prières .....	60
III.1.3. L'orientation de la mosquée .....	64
III.1.4. Les principaux éléments et organes de la mosquée .....	64
III.1.4.1. La salle de prière .....	64
III.1.4.2. Le mihrab .....	65
III.1.4.3. Le minaret .....	65
III.1.4.4. Le minbar .....	65
III.1.5. Rôles et fonctions de la mosquée .....	66
III.1.5.1. La mosquée comme un espace de culte, d'apprentissage et un centre communautaire musulman .....	66
III.1.5.2. La mosquée comme un tribunal et un trésor public .....	66
III.1.5.3. La mosquée comme génératrice de la cité arabo-musulmane .....	66
III.1.6. Historiographie de l'architecture des mosquées : les mosquées prémices.....	67
III.1.6.1. La première mosquée du prophète à Quba .....	67
III.1.6.2. La deuxième mosquée du prophète à Médine .....	69
III.1.7. Les principales familles stylistiques de mosquées .....	71
III.1.7.1. La mosquée arabe : .....	72
III.1.7.2. La mosquée persane .....	73
III.1.7.3. La mosquée ottomane : .....	73

VI.2.1. Critères de choix des spécimens .....	129
VI.2.2. Type et taille de l'échantillon : représentativité et l'exhaustivité du corpus d'étude .....	130
VI.3. Analyse morphologique des mosquées du Bas-Sahara : essai d'application de la méthode de LAF .....	136
VI.3.1. Caractérisation des mosquées au niveau bidimensionnel .....	136
VI.3.1.1. Identification des constantes et des variations morphologiques des mosquées du Bas-Sahara.....	136
VI.3.1.2. Proposition du modèle (structurel) intelligible .....	138
VI.3.1.3. Classification morphologique en types et variantes.....	142
VI.3.2. Caractérisation des mosquées au niveau tridimensionnel .....	143
VI.3.2.1. Les minarets du Bas-Sahara comme spécificité architecturale régionale .....	144
VI.3.2.2. Les facteurs régissant la diversité morphologique de l'architecture des minarets : le cas des Ziban .....	147
Conclusion .....	156

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

I. Caractérisation des mosquées du Bas-Sahara algérien : synthèse.....	159
II. Perspective de la recherche .....	161

## **BIBLIOGRAPHIE**

## **ANNEXES**

# Liste des figures

<b>Figure 0.1.</b> Schéma montrant la structure principale de la recherche .....	26
<b>Figure 1.1.</b> Croquis montrant un campement des arabes sous les tentes .....	26
<b>Figure 1.2.</b> Carte du royaume nabatéen et des anciennes routes commerciales .....	27
<b>Figure 1.3.</b> Figurine en argile de la déesse Isis de Petra reconnaissable à sa traditionnelle couronne à double plumes avec disque solaire.....	28
<b>Figure 1.4.</b> Relief calcaire d'une triade divine de Palmyrène .....	28
<b>Figure 1.5.</b> Kaaba à La Mecque comme direction de la Qibla pour toutes les prières musulmanes .....	31
<b>Figure 1.6.</b> Essor et expansion de l'Islam au cours des siècles. ....	32
<b>Figure 1.7.</b> Diagramme montrant les différents courants de l'Islam et leurs principales fractions. ....	34
<b>Figure 2.1.</b> Carte montrant les royaumes berbères au Maghreb (VIIe-XIe siècle) .....	43
<b>Figure 2.2.</b> Sahara occidental et pistes caravanières probables reliant Tahart au Ghana et au Gao au IXe siècle .....	45
<b>Figure 2.3.</b> Diagramme montrant les principautés successives au Maghreb.....	47
<b>Figure 2.4.</b> Réseau de liens entretenu par la vallée du M'Zab avec le reste du monde ibadite et musulman .....	48
<b>Figure 2.5.</b> Plan du marabout de sidi Bou-Ishàq el-Tayyâr à Tlemcen.....	53
<b>Figure 2.6.</b> Organigramme montrant les fonctions de la zaouïa.....	54

<b>Figure 2.7.</b> Plan de la zaouïa Sidi Al Arabi Ben Abdellah l'Houari (1837) à Oran.....	55
<b>Figure 2.8.</b> Plans et coupe de la medersa d'El Eubbad à Tlemcen, Algérie.....	56
<b>Figure 2.9.</b> Schéma comparatif du rôle de la mosquée et de la zaouïa .....	57
<b>Figure 3.1.</b> Schéma montrant les différentes étapes d'un cycle de prière musulmane ( <i>Rakaa</i> ). .....	61
<b>Figure 3.2.</b> Schéma montrant les heures des cinq prières quotidiennes selon le mouvement du soleil .....	62
<b>Figure 3.3.</b> Plan schématique d'une ville avec la répartition de différentes zones de prière ..	63
<b>Figure 3.4.</b> Kaaba à la Mecque comme direction de la Qibla pour toutes les mosquées .....	64
<b>Figure 3.5.</b> Vue montrant les principaux éléments de l'architecture de la mosquée .....	65
<b>Figure 3.6.</b> Évolution de la mosquée de Quba .....	68
<b>Figure 3.7.</b> Illustration de la reconstruction de la maison du prophète Mohamed (psl) à Médine .....	70
<b>Figure 3.8.</b> Différentes étapes du développement de la mosquée du prophète Mohamed (psl) à Médine. ....	71
<b>Figure 3.9.</b> Plan schématique d'une mosquée de type Arabe .....	72
<b>Figure 3.10.</b> Plan schématique d'une mosquée de type persan .....	73
<b>Figure 3.11.</b> Coupe schématique d'une mosquée Ottomane de type Sinanien (inspirée de la mosquée Suleymaniye) .....	74
<b>Figure 3.12.</b> Exemples de différents types de mosquées à travers le monde .....	75
<b>Figure 3.13.</b> Le muezzin. Tableau dessiné par Jean-Léon Gérôme en 1866.....	76
<b>Figure 3.14.</b> Différents minarets de différentes cultures .....	78
<b>Figure 3.15.</b> Illustrations du minaret de la mosquée de Kairouan .....	80
<b>Figure 3.16.</b> Plans et coupes du premier minaret de la mosquée de Ghardaïa .....	81
<b>Figure 3.17.</b> Dessin à la main du deuxième minaret de la mosquée de Ghardaïa .....	81
<b>Figure 4.1.</b> Les déserts et les zones arides dans le monde .....	84
<b>Figure 4.2.</b> Carte du commerce transsaharien du VIIIe au XVIe siècle .....	87
<b>Figure 4.3.</b> Différentes formes des Ksour .....	88
<b>Figure 4.4.</b> Les différents reliefs du Sahara .....	89
<b>Figure 4.5.</b> Cartes montrant le découpage identitaire et administratif du Sahara algérien .....	90
<b>Figure 4.6.</b> Carte géographique du Bas-Sahara .....	92
<b>Figure 4.7.</b> Schématisation du découpage des willayas appartenant au Bas-Sahara .....	92
<b>Figure 4.8.</b> Vues de tentes des nomades à Biskra .....	94

<b>Figure 6.14.</b> a) Minaret de la mosquée Al-Atik à Tolga avant sa reconstruction, b) Minaret de la mosquée Al-Atik à Tolga après sa reconstruction et c) Minaret de la mosquée Bordj-Ben-Azzouz .....	154
<b>Figure 6.15.</b> La mosquée de Khalid Ibn Sinan : a) Vue avant la reconstruction, b) Vue après la reconstruction .....	155
<b>Figure 6.16.</b> Détail du minaret de la mosquée de Khalid Ibn Sinan après la reconstruction	155

# Liste des tableaux

<b>Tableau 1.1.</b> Définitions du patrimoine selon les différents domaines .....	16
<b>Tableau 1.2.</b> Un exemple d'éléments appartenant à la même famille de patrimoine .....	20
<b>Tableau 6.1.</b> Exemple d'une fiche-relevé .....	125
<b>Tableau 6.2.</b> Tableau montrant les spécimens des Ziban .....	130
<b>Tableau 6.3.</b> Tableau montrant les spécimens de l'Oued Righ .....	133
<b>Tableau 6.4.</b> Tableau montrant les spécimens du Souf .....	135
<b>Tableau 6.5.</b> Exemples de relevés constituant le corpus .....	136
<b>Tableau 6.6.</b> Les 20 possibilités d'occurrence des parties structurelles selon le modèle structurel de la mosquée du Bas-Sahara (ici l'exemple de la configuration X).....	140
<b>Tableau 6.7.</b> Exemple d'application du modèle d'analyse ; ici la grande mosquée de Touggourt..	143
<b>Tableau 6.8.</b> Tableau illustre la variation des différents segments des minarets dans les Ziban ....	148
<b>Tableau 6.9.</b> Évolution chronologique de minarets dans les Ziban .....	155

# Introduction générale

## 1. Préambule

*« L'homme vit dans plusieurs dimensions. Il se meut dans l'espace, où le milieu naturel exerce une influence constante sur lui. Il existe dans le temps, qui lui donne un passé historique et le sentiment de l'avenir. Il poursuit ses activités au sein d'une société dont il fait partie et il s'identifie avec les autres membres de son groupe pour coopérer avec eux à son maintien et à sa continuité. » (Herskovits, 1967, p.8).*

L'histoire est une accumulation des divers événements vécus par les sociétés humaines au fil du temps. De ce point de vue, les événements historiques, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux ou culturels, survenus à une époque donnée se reflètent dans le patrimoine d'une communauté et marquent son répertoire mémoriel des différents aspects de son passé (ISESCO, 2007, p.57). L'architecture demeure en effet la principale incarnation matérielle de l'évolution culturelle de l'homme à travers les âges. Elle constitue une dimension importante de l'identité culturelle d'une société car elle reflète les modes de vie et leur évolution ; elle exprime un patrimoine culturel populaire et durable à travers lequel les peuples, les cultures et les civilisations peuvent être révélés (AAPPQ, 2016, p.4).

Quand on commence à s'interroger sur la manière d'exprimer l'identité d'une société, le patrimoine se révèle être un moyen très efficace. Il s'agit d'une forme d'héritage culturel transmis par nos prédécesseurs, ainsi que d'un témoignage du passé transcrivant de la manière la plus expressive l'histoire de la civilisation humaine, vivante ou disparue (Luben, 1975). En fait, le patrimoine culturel ne se limite pas à la réalité matérielle des monuments, bâtiments, objets et accessoires, mais il inclut également la dimension immatérielle telle que l'ensemble des expressions ou représentations pratiquées individuellement ou collectivement (chants, poésies, danses,... etc.).

Le patrimoine religieux, objet de cette recherche, a plusieurs significations et dimensions qui vont au-delà des valeurs matérielles tant par les usages religieux qu'il induit que par son association aux croyances ; il acquiert des significations religieuses, politiques, symboliques, voire mystiques (Nedjari, 2012). Ce patrimoine intègre la notion de religion en tant que croyance ou culte d'un ou plusieurs dieux ; il matérialise la rapport de l'homme avec le sacré et le profane ainsi que les différentes pratiques socioculturelles qui influencent le moral, le spirituel et le comportement de l'être humain dans sa vie quotidienne (calendriers, fêtes, initiations, cérémonies, etc.).

En fait, les origines de certaines croyances religieuses dans la communauté humaine restent floues, mais il est évident que les grandes religions du monde ont commencé comme des mouvements d'illumination et de revitalisation pour des communautés cherchant des réponses à leurs problèmes et aspirations.

L'islam est l'une des religions du monde révélée au prophète Mohamed (psl) à la Mecque, en Arabie, au VIIe siècle. La manière la plus simple de définir l'islam est de le désigner comme l'ensemble des pratiques culturelles partagées par les sociétés musulmanes. Cette religion éradique toutes les croyances polythéistes de l'ère préislamique connue sous le nom d' « Ignorance » (*Al-Jahiliyyah*). Il s'agit d'une religion purement monothéiste, fondée sur cinq exigences appelées « piliers » que tout musulman doit appliquer : la profession de foi (*Shahadah*), les cinq (05) prières quotidiennes, la dîme aumônière (*Zékiath*), le jeûne canonique du Ramadan, le pèlerinage à la Mecque. L'étendue de cette religion et sa domination sur tous les aspects de la vie quotidienne des fidèles ainsi que sa continuité à travers l'histoire lui confèrent les caractéristiques d'une civilisation.

La position stratégique de la péninsule arabique comme point de connexion entre deux importantes civilisations agraires, l'Asie et l'Europe, et la rudesse du désert, ont développé la

société arabe bien avant la tradition marchande et le système d'échange (Benyoucef, 2005, p.4). Cependant, le développement économique et culturel qu'ont connu les pays islamiques, se réfère également aux apports de la civilisation islamique, en partie à la situation géographique et aux traces historiques qui marquent le monde musulman depuis son apparition au VIIe siècle. Progressivement, l'Islam s'est répandu de l'Asie à l'Afrique et à l'Europe grâce aux axes et aux routes d'échange qui n'étaient pas seulement des routes marchandes, mais aussi de culture et de technique constructive (Benyoucef, 2005, p.5).

La culture islamique est l'expression utilisée pour décrire l'ensemble des pratiques et des aspects culturels des peuples islamisés dans le passé. Elle se fonde principalement sur le Saint Coran et la Sunna (tradition du Prophète 'psl'). Le patrimoine religieux musulman, qu'il soit matériel ou immatériel, est considéré comme l'une des émanations importantes de cette culture et une concrétisation de l'identité de la communauté musulmane (*Oumma*). En effet, la production architecturale islamique est née des mains des maçons traditionnels musulmans qui ont donné libre cours à leur imagination et mobilisé leur savoir-faire et leur appartenance sociale et religieuse pour exercer leur métier. Ces maçons ont créé, par leur génie, des écoles et des références stylistiques pour les générations futures (ISESCO, 2004). Cette culture a pris ses formes artistiques initiales à partir de l'architecture et des décorations déjà existantes notamment chrétiennes. Cependant, très tôt, plusieurs facteurs, tels que les normes sociales, les exigences structurelles, les pratiques et croyances religieuses et le climat, ont créé des conceptions et configurations diverses et des styles originaux (Erzen, 2011). Les architectes, constructeurs et artisans musulmans, et même les souverains, ont progressivement perfectionné ces styles, aboutissant au fil du temps à une diversification des expressions artistiques, nées essentiellement de préoccupations religieuses et excluant totalement les formes et les représentations figuratives.

La civilisation islamique a façonné un patrimoine urbain et architectural très riche et diversifié, influencé par les cultures populaires préislamiques qui ont permis la diffusion de nombreux aspects culturels locaux, propres à chaque aire géographique. En effet, cette religion monothéiste a été adoptée en fonction de chaque société et de ses traditions locales. Cela a révélé un métissage et un brassage interculturels qui font l'objet de discours, de discussions et de controverses de la part de chercheurs et d'académiciens de différentes disciplines à travers le monde.

## 2. Questionnements

Le Maghreb central (l'actuelle Algérie) est marqué par sa diversité ethnique et sa richesse culturelle, grâce notamment à ses différentes régions, sa population, ainsi que son ouverture sur le monde. En effet, le Tell, les Hauts Plateaux et le Sahara sont chacun des régions ayant leurs propres particularités environnementales et socio-ethniques. En fait, l'islamisation de l'Afrique du Nord et les invasions successives menées par des tribus arabes hilaliennes survenues durant le XI<sup>e</sup> siècle qui réussirent à pénétrer le Sahara jusqu'à atteindre de lointaines régions sub-sahariennes, eurent pour effet de transformer le schéma socio-ethnique établi. Les différentes populations sahariennes furent largement assimilées, désormais, l'islam, ainsi que la langue du Coran (l'arabe) prédominaient (Kouzmine, 2002, pp.41-42). Mais cette islamisation massive n'avait pas induit une rupture définitive avec la religion et les croyances préislamiques ; une certaine continuité des pratiques religieuses antérieures avaient survécues et avaient finies par être tolérées.

Le patrimoine religieux musulman illustre ce fait ; il est profondément marqué par la culture berbère préislamique et s'exprime dans le phénomène du maraboutisme ou culte des saints (wali ou marabout). Autrefois, les populations locales glorifiaient le saint local ou le « religieux libre ». Il n'existait pas une palmeraie et même pas un établissement humain (généralement sous forme d'un ksar) qui ne soit placé sous sa protection (Belguidoum, 2005, pp.226-227). Ces saints exerçaient les devoirs mystiques de la prêtrise ou de l'enseignement islamique dans des édifices sacrés qui soient leur appartenait, soient ils étaient construits et entretenus par la communauté des fidèles ; il s'agissait souvent d'une mosquée, zaouïa, ... etc. Ces édifices constituent aujourd'hui un patrimoine bâti négligé nécessitant une exploration académique.

La région du Bas Sahara, située au sud-est de l'Algérie, présente ces constats et offre un champ d'investigation et de prospection intéressant pour la découverte scientifique du patrimoine religieux musulman du sud algérien. Cette région saharienne est composée de quatre sous-régions algériennes : les Ziban, l'Oued Righ, l'Oued Mya et le Souf (Ballais, 2010 ; Côte, 2005, p.8). Si l'on considère les Ziban, l'Oued Righ et le Souf, l'architecture des mosquées patrimoniales et leurs apparences morphologiques diffèrent, bien entendu, selon le temps et le lieu, et sont davantage influencées par des spécificités locales résultant souvent d'un environnement physique, d'une pensée ou d'une logique spécifique ainsi que d'une culture au sens étendu. Ces mosquées participent à la définition de l'espace de vie culturelle,

notamment socio-religieuse des populations locales. C'est à ce titre-là qu'il est possible de dire que le patrimoine religieux, en particulier celui lié à la mosquée, occupe une place majeure dans une société et peut être considéré en tant que moyen par lequel s'exprime l'identité. Ce patrimoine reflète en même temps le degré de culture de ses bâtisseurs, cela peut s'observer dans le paysage bâti au travers de ses formes, sa matérialité, sa représentation et sa relation avec le tissu traditionnel ksourien. Il s'agit d'un patrimoine qui cache derrière ses murs des idées et des images tant par son sacralité que par sa signification et symbolique.

En dépit de l'importance des mosquées patrimoniales du Bas-Sahara en termes de représentativité identitaire, leurs architectures ont connu une crise identitaire dès la seconde moitié de XXe siècle, notamment avec le développement de la société locale accompagné par l'évolution des procédures de production, sans négliger les influences de la colonisation française et ses apports constructifs. A ce sujet, Bellal (2010) en parlant du concept d'identité architecturale dans l'Algérie contemporaine, démontre que l'architecture des mosquées de ce pays est traitée comme s'il s'agissait d'une autre époque ; elle ne présente aucune relation morphologique ou typologique avec une mosquée construite au XVe siècle.

En réalité, les mosquées sont devenues, à ce jour, une architecture d'innovation sociale et de création architecturale ou technologique. Chaque année, de nombreuses mosquées sont construites dans tout le Bas-Sahara en raison de l'étalement urbain des anciens noyaux dû à l'augmentation rapide des populations ainsi que la création des nouvelles zones d'extension urbaine, car les lieux de culte sont une nécessité pour la communauté musulmane.

Malheureusement, la plupart de ces mosquées manquent de qualité architecturale, d'authenticité et deviennent une incarnation de défiguration et rupture identitaire et de pastiche stylistique. De plus, les architectes modernes, selon l'ISESCO (2004), ont délaissé le langage de la mémoire historique et substituent la composante historique par les éléments industriels standardisés, parfois des plans types ont été adoptés. Graduellement, cette architecture religieuse devient « *une entreprise hasardeuse* » et « *une vocation arbitraire et les slogans de la modernité de simples formules dogmatiques* ».

A partir de ce qui vient d'être cité et après cet inventaire et ces constats péjoratifs qui menacent à la fois le patrimoine saharien et l'identité arabo-berbère, se posent les questions suivantes :

Quelles sont les différentes typologies de mosquées produites dans la région du Bas-Sahara algérien ? Y a-t-il des similitudes formelles et stylistiques qui s'appliqueraient à la construction de ces mosquées ? Ou alors, existe-t-il des particularités morphologiques et/ou constructives qui distingueraient les différentes sous-régions formant le Bas-Sahara algérien ? Est-il possible de définir un modèle formel et stylistique unique de mosquée spécifique au Bas-Sahara ?

### **3. Hypothèses et assertions**

En guise de réponses à ces questionnements, d'emblée il apparaît que les mosquées patrimoniales du Bas-Sahara expriment une diversité architecturale qu'il est difficile de circonscrire à un modèle formel et stylistique unique. Vraisemblablement, les mosquées du Bas-Sahara se distinguent morphologiquement probablement en fonction et en réponse aux spécificités de chaque sous-région. Ici, il y a lieu de remarquer que la question de la spécificité est prise dans son sens large, elle inclue plusieurs dimensions liées à l'environnement local (physique, socioculturel, bâti, géographique, etc.) et, notamment, les éventuelles contributions artistiques et constructives importées par les différents groupes socio-ethniques arrivés au Bas-Sahara.

### **4. Motivation du choix du thème et objectifs de la recherche**

Avant d'aborder les objectifs de cette réflexion, il est judicieux de préciser le motif du choix de celle-ci. La sélection des anciennes mosquées dans le cadre d'une recherche doctorale a été faite en raison du potentiel important que représente la mosquée en tant qu'institution de culte musulman la plus ancienne et la plus ancrée de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme. Certainement, cette tranche du patrimoine religieux mérite plus qu'un regard et nécessite un enrichissement documentaire, historique et architectural ; elle doit être incluse dans une recherche académique approfondie.

L'intérêt d'étudier les mosquées patrimoniales du Bas-Sahara réside dans le fait que les études consacrées au patrimoine religieux dans cette région saharienne dans son ensemble, sont encore rares et doivent être enrichies pour combler les lacunes relatives au patrimoine de cette région saharienne. En effet, les mosquées ont toujours été tenues à l'écart des études

scientifiques académiques menées sur ladite région, malgré l'importance qu'elles représentent à l'échelle territoriale ou régionale.

Cela dit, les principaux objectifs visés par cette recherche ont été établis sur la base de la consultation de la littérature relative au Bas-Sahara algérien ainsi que sur l'état de marginalisation dans lequel se trouve le patrimoine religieux. L'étude espère atteindre deux (02) objectifs principaux. Le premier est de mettre en évidence et préserver les valeurs patrimoniales indéniables de ce patrimoine religieux à travers un travail d'inventaire, de relevés, de typologies et d'analyses morphologique tout en essayant de retrouver un modèle structurel intelligible à l'origine de la formation des mosquées patrimoniales de la région d'étude. Le deuxième objectif est de faire ressortir un langage architectural fidèle à l'identité architecturale que les architectes peuvent utiliser pour des conceptions contemporaines. En d'autres termes, cette recherche focalise ses attentions sur ledit patrimoine religieux et tente d'explorer la possibilité d'y puiser des enseignements et des références pour les réinterpréter dans de nouveaux projets respectueux de l'identité architecturale. En effet, le patrimoine bâti ne concerne pas seulement les anciens édifices, les constructions d'aujourd'hui sont aussi le patrimoine bâti de demain, leur conception doit donc être bien réfléchie pour éviter toute rupture d'identité.

## **5. Collecte des données et méthodologie d'approche**

Pour répondre aux différents questionnements soulevés, vérifier le degré de la validité des hypothèses et concrétiser les objectifs préalablement fixés, une démarche méthodologique propre au sujet traité a été préconisée. Elle s'articule autour de trois (03) axes principaux qui définissent chacun une étape de la recherche :

### **5.1. La recherche bibliographique, documentaire et iconographique :**

Cette première étape relève de la méthode historique. Elle a pris la forme d'une recherche documentaire visant à rédiger la revue de la littérature concernant le cas d'étude et la région dans laquelle il se trouve. Elle est fondée, d'une part, sur une exploitation de la littérature aussi bien ancienne -y compris des récits de voyage et des comptes rendus et rapports de missions datant de l'époque coloniale disponibles sur Gallica- que récente dans des articles, livres ainsi que des Sites Internet ; et, d'autre part, sur la documentation archivistique et l'iconographie de l'époque coloniale française.

## **5.2. La collecte des données de terrain :**

Cette deuxième phase a nécessité la mise en œuvre d'un travail de terrain (enquête, relevés, observation,...) pour réunir le corpus des édifices à analyser. Dans cette étape, des relevés architecturaux ont été réalisés dans plusieurs mosquées patrimoniales à la suite de nombreuses sorties aux ksour du Bas-Sahara. Dans le cas où il était impossible d'effectuer des relevés, des photographies ont été prises, des observations ont été faites pour comprendre chaque spécimen du corpus de l'étude.

Par ailleurs, des visites ont été menées au niveau de différentes institutions qui interviennent dans le domaine de l'architecture, urbanisme et du patrimoine culturel afin de consulter leur base de données –quand elles existent- et dans certains cas pour récupérer toute documentation d'archives sur les spécimens. En effet, la consultation des archives de la Direction de la Culture et de l'Assemblée Populaire Communale (APC) de la Wilaya de Biskra, Ouargla et El Oued a été effectuée.

Enfin, une recherche qualitative complémentaire a été réalisée à partir d'entretiens en donnant la parole à la mémoire et au témoignage des vieux habitants dans chaque localité du Bas-Sahara pour combler le vide documentaire à propos des datations (période ou date de construction) des mosquées sélectionnées pour l'étude.

## **5.3. Le traitement et l'analyse des données collectées :**

Cette étape est la clef de voûte de cette recherche dédiée à un patrimoine séculaire en état très avancé de dégradation. La méthode d'analyse adoptée pour l'investigation s'inscrit dans une démarche historique dans son essence, combinant la typologie architecturale et l'analyse morphologique. La constitution du corpus s'est faite sur la base de mosquées patrimoniales sélectionnées en fonction du critère de leur datation ; autrement dit, l'étude est circonscrite aux mosquées construites du VIIe siècle jusqu'au début de la seconde moitié de XXe siècle, soit précisément 1962. Le corpus se présente comme un ensemble authentique et de nature homogène renforcé par des textes puisés dans la documentation spécialisée et les expertises faites pour chaque mosquée.

L'objectif prioritaire de la recherche étant de contribuer à la caractérisation morphologique et architecturale du patrimoine religieux lié aux mosquées du Bas-Sahara. L'étude visait, précisément, à retrouver la logique formelle à l'origine de la diversité typologique de ces mosquées, notamment, en mettant en exergue leurs structurations spatiales ainsi que leurs

attributs morphologiques propres. L'approche préconisée relève de l'analyse morphologique telle que développée par le LAF (Laboratoire d'Analyse des Formes. Lyon) sous la direction du Professeur Duprat. Elle a porté sur un corpus non exhaustif sous forme d'un ensemble de relevés de mosquées (plans, façades, coupes, photos,...). Ce corpus a, d'abord, été soumis à une description systématique ce qui a permis la construction d'un modèle intelligible pouvant fonder le classement typologique. Le modèle structurel proposé présente la mosquée en tant qu'arrangement de cinq parties morphologiques élémentaires, chaque partie pouvant éventuellement présenter des modulations (présence, absence ou suppression,...). Ce schéma a servi de point de départ au classement typologique. Un travail similaire a été effectué pour caractériser les minarets de la région des Ziban.

## **6. Structure de la thèse**

Le sujet traité dans cette recherche est présenté selon six (06) chapitres articulés autour de deux (02) parties majeures. La première fait prévaloir une approche théorique visant à définir les concepts et notions clés inhérents au thème de recherche à savoir le patrimoine, la religion, la mosquée,...etc. ; la deuxième partie relève d'une approche analytique en vue de caractériser les mosquées du Bas-Sahara. Ce développement est précédé d'un chapitre introductif et se termine par une conclusion générale incluant des perspectives de recherche à exploiter pour des travaux futurs.

Le **chapitre introductif** comprend une introduction générale hiérarchisée qui présente à son tour le contexte de l'étude, suivie de la formulation des questions de recherche et des hypothèses, des objectifs et des motifs du choix du sujet. Ce chapitre présente enfin la méthode d'approche et la structure de la thèse.

### **Partie I : Approche théorique, vers une identification du patrimoine religieux musulman en Algérie**

Le **premier chapitre** traite les deux concepts de «patrimoine et religion ». Il tente d'éclairer en premier lieu les différentes notions-clés relevant du patrimoine culturel, son évolution à travers l'histoire et ses différentes catégories. En second lieu, ce chapitre aborde le patrimoine religieux et son interdépendance avec la notion de religion.

Le **deuxième chapitre** s'intéresse au «patrimoine religieux musulman en Algérie ». Il aborde le patrimoine religieux puis la vie religieuse et le patrimoine religieux musulman au Maghreb

centrale. Ce chapitre finit par donner un aperçu des différents sanctuaires et édifices religieux musulman.

Le **troisième chapitre** tente d'identifier «l'architecture des mosquées». D'abord, il s'intéresse à l'architecture de mosquée, sa définition, son historiographie détaillée et ses principales familles stylistiques à travers le monde. Enfin, ce chapitre donne un aperçu général de l'architecture des minarets en tant qu'élément significatif de la mosquée.

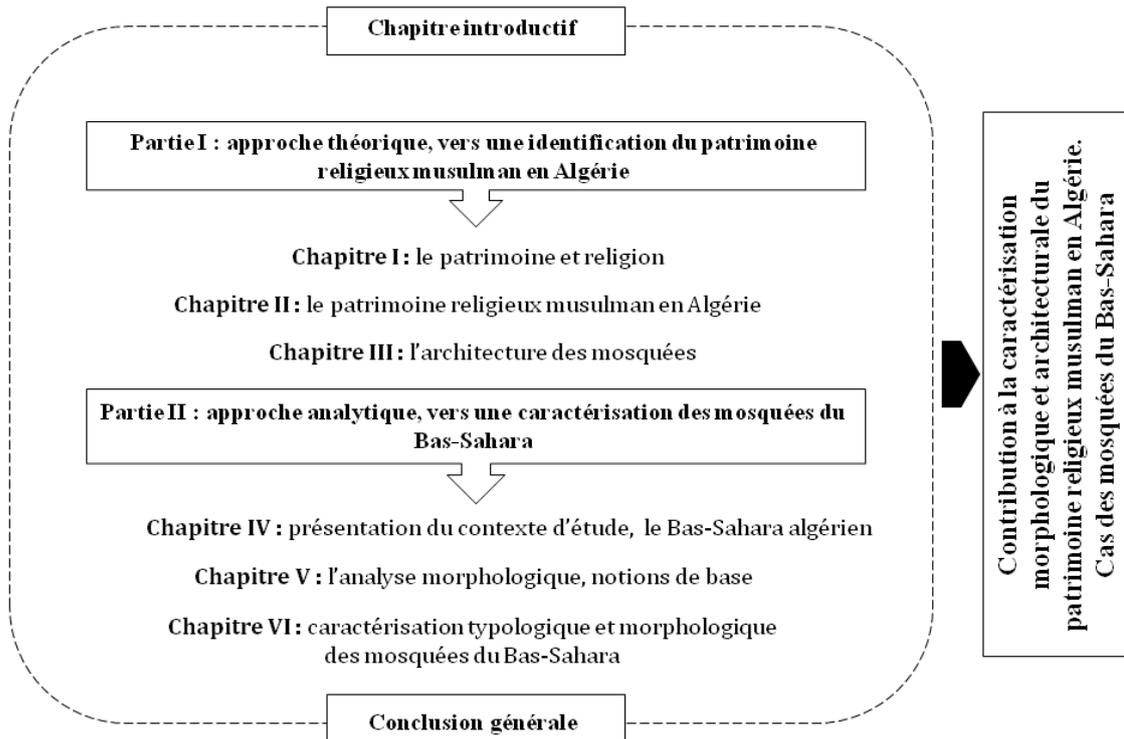
## **Partie II : Approche analytique, vers une caractérisation des mosquées du Bas-Sahara algérien**

Le **quatrième chapitre** traite de la «présentation du contexte de l'étude, le Bas-Sahara algérien». Premièrement, il rappelle l'ancienneté de l'occupation humaine, des mouvements marchands transsahariens, des caractéristiques de l'environnement saharien et de sa division régionale. Deuxièmement, ce chapitre définit le contexte historique, anthropologique – concernant notamment l'origine et le peuplement- et architectural de chaque sous-région composant le Bas-Sahara.

Le **cinquième chapitre** est consacré à «l'analyse morphologique et la typologie, notions de base». Il définit les concepts de base pour comprendre la morphologie et la typologie en tant que concept et méthode d'analyse appliqués en architecture.

Le **sixième chapitre** est consacré à la «caractérisation typologique et morphologique des mosquées du Bas-Sahara». Sa finalité est d'identifier les caractéristiques morphologiques et typologiques du corpus de l'étude selon un modèle d'analyse pré-défini.

Pour clôturer ce travail, une **conclusion générale** est présentée. Elle permettra de mettre en exergue les principaux apports qui ont été dégagés dans les différents chapitres. De plus, cette dernière section propose des perspectives sur la possibilité de développer cette recherche.



**Figure 0.1.** Schéma montrant la structure principale de la recherche. (Source. auteur, 2020)

# **Partie I :**

**Approche théorique, vers une  
identification de l'architecture  
religieuse musulmane en Algérie**

Partie I : Approche théorique, vers une identification  
du patrimoine religieux musulman en Algérie

# Chapitre I:

## Le patrimoine et la religion

### Introduction

La culture est « *l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social ; elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.* » (Unesco, 1982). Depuis l'Antiquité, l'homme a valorisé certains objets et leur a donné plus d'importance que d'autres en les associant à une ou plusieurs valeurs et en les transmettant de génération en génération. Ces actions ont légué une grande partie du patrimoine matériel et immatériel qui reflète largement l'identité culturelle.

Ce chapitre tente de clarifier la notion de patrimoine, son évolution et ses différentes formes tout en abordant en détail le patrimoine religieux. Son objectif principal est de conceptualiser le thème de recherche.

## I.1. La notion de patrimoine

Avant d'aborder la notion de patrimoine architectural, qui fait l'objet de notre recherche, il serait très utile d'éclairer la notion de patrimoine dans son sens le plus large et de présenter ses différents aspects.

### I.1.1. Le patrimoine : essai de définition

Au sens strictement linguistique, le terme patrimoine en français est d'origine latin ; dérivé étymologiquement du "*patrimonium*", composé de "*pater*" et "*munus*" indiquant le devoir du père de soutenir sa famille et de léguer à ses enfants les moyens de perpétuer la vie (Ardesi, 2011). En langue arabe, ce terme diffère bien entendu de celui en français. Le terme "*irth*" est le substantif du verbe « *warata* » qui devient « *yarithu* » au présent. Quant au terme « *al-mirâth* », est un autre substantif dérivé du verbe susmentionné. Tous les deux signifient ce que les gens héritent les uns des autres (ISESCO, 2011). De même pour Belhassine (2016), le mot « *turath* » en arabe évoque des sujets anciens qui ont disparu; il est synonyme de patrimoine matériel, spirituel et immatériel.

Une autre définition a été proposée par Bacha (2011, p.15) citant Oulebsir (2004, p.14), à savoir que le patrimoine est un héritage qui « *présente un aspect beaucoup plus abstrait que concret, fondé sur l'essence des objets, les savoirs, les modes et les rythmes de vie* ». En effet, le patrimoine ne se limite pas seulement à la réalité matérielle des monuments, bâtiments, objets et accessoires, mais il englobe aussi à la dimension immatérielle incluant l'ensemble de pratiques, expressions ou représentations d'une collectivité humaine à une période de son existence. De plus, il embrasse les savoir-faire, les expressions vivantes ou disparues, les traditions que d'innombrables groupes et communautés du monde entier ont reçues de leurs ancêtres et transmettent oralement et manuellement à leurs descendants (Boutaud & Csergo, 2011, p.3). Par ailleurs, le patrimoine n'est pas le passé seul, avec tous les progrès enregistrés dans tous les domaines et les événements successifs auxquels il a été confronté à travers les âges, mais il inclut également le présent avec tous ses changements et l'avenir avec toutes ses perspectives (ISESCO, 2011, p.7). Le patrimoine est donc un élément révélateur d'identité de la société dans un espace géographique délimité et connu par ses populations. En ce sens, le patrimoine est défini également par rapport à son espace géographique et à son importance symbolique/identitaire. Il façonne un lien entre le passé et le présent, le traditionnel et le

contemporain, le naturel et l'esthétique (Trabelsi, 2016, p.19). Le tableau 1.1 résume la notion du patrimoine selon différents domaines.

**Tableau 1.1.** Définitions du patrimoine selon les différents domaines. (Source. Kherbouche, 2012, p.8)

Catégorie des domaines	Définitions
<b>Les historiens</b>	Le patrimoine est une mise au présent du passé et une mise en histoire du présent.
<b>Les sociologues</b>	Le patrimoine est une composante principale de l'identité d'une société.
<b>Les économistes</b>	Le patrimoine est un élément conçu comme un capital économique, susceptible de devenir une source de profit et de rentabilité pour la communauté concernée.
<b>Les législateurs</b>	L'héritage que l'on tient à un père et que l'on transmet aux enfants.
<b>Sciences de la terre et de la vie</b>	Le patrimoine est l'ensemble interactif des formations géologiques, écosystème vivant (flore, faune), etc.

De ce qui précède, plusieurs définitions ont été données à la notion de patrimoine. En résumé, il s'agit d'une notion complexe qui a certainement évolué au fil du temps. Au sens large, elle couvre un ensemble de biens matériels et immatériels qui doivent être transmis aux générations futures.

### **I.1.2. Les grandes catégories de patrimoine : la classification de l'UNESCO**

Conformément à la définition universellement donné par l'UNESCO (2016), le patrimoine culturel dans son ensemble recouvre trois (03) grandes catégories de patrimoine : Patrimoine culturel matériel, immatériel et patrimoine naturel (Angelidou, Karachaliou, Angelidou, & Stylianidis, 2017).

- **Patrimoine culturel matériel** : patrimoine culturel mobilier (peintures, sculptures, monnaies, manuscrits), patrimoine culturel immobilier (patrimoine culturel subaquatique (épaves, ruines et villes sous-marines) ;
- **Patrimoine culturel immatériel** : traditions orales, arts du spectacle, rituels...etc. ;
- **Patrimoine naturel** : sites naturels présentant des aspects culturels tels que paysages culturels, formations physiques, biologiques ou géologiques.

La convention de Paris 1972 relative à la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, définit le patrimoine culturel dans le premier article comme suit :

- **Les monuments historiques** : œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentale, d'éléments ou de structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science ;
- **Les ensembles historiques** : groupes de constructions isolées ou réunies, en raison de leur architecture, de leur unité ou de leur intégration dans le paysage, ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science ;
- **Les sites historiques** : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones et sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique.

Cette convention du patrimoine mondial, intègre de nouveaux concepts à ce dernier tels que : authenticité, intégrité, paysages culturels, culture traditionnelle et populaire, diversité culturelle, etc.

### **I.1.3. Évolution de la notion de patrimoine :**

La notion du patrimoine culturel est conçue différemment dans le monde. Sa genèse est tracée en fonction de l'histoire sociale, politique, culturelle et même scientifique.

#### **I.1.3.1. Évolution de la notion de patrimoine en Europe :**

La naissance et évolution de la notion du patrimoine est faite ultérieurement de plusieurs événements politiques, sociaux, économiques, etc. En Europe par exemple, la conservation de témoignages sensibles de cultures anciennes, qualifiés de « monuments historiques », devient un enjeu politique et social à partir du XVI<sup>e</sup> siècle (Djigo, 2015). Ce sentiment de conserver les traces du passé a donné lieu à l'évolution de la notion de patrimoine pour se développer de manière de plus en plus accélérée.

De même, en France, le patrimoine a été conçu dans une optique historique. Il a subi des changements révolutionnaires pour qu'il soit qualifié en tant que tel (Trabelsi, 2016, p.45). Au lendemain de la révolution de 1789 et de son vandalisme, une nouvelle pensée s'est tournée vers la conservation du patrimoine ; au-delà, plusieurs monuments ont été considérés comme

un patrimoine collectif de la nation. Cette forme de patrimoine est née de la prise de conscience de la nécessité de préserver les témoignages du passé, essentiellement matériels et monumentaux, en tant qu'expression du bien commun de la nation et de sa grandeur (Djigo, 2015). De leur côté, Benhamou et Thesmar dans leur rapport sur de la valorisation le patrimoine culturel de la France, ont rendu compte de ce changement d'état en disant que :

*« La Révolution française a été le premier moment de l'appro-priation du patrimoine par le peuple, après un temps de destructions et de dégradations ; elle ouvre la thématique de la démocratisation, même si le terme n'est pas employé à l'époque ; elle déploie les questions de la conservation et de la transmission »* (Benhamou & Thesmar, 2011, p.8).

Progressivement, la notion de patrimoine s'est développée en Europe aux XVIIIe et XIXe siècles, avec une importante évolution de son acception (Djigo, 2015). Au XXe siècle, cette notion atteint son apogée à l'échelle des organismes internationaux en raison de la création d'un patrimoine à valeur universelle, dépassant la frontière des nations et devient une notion universelle.

### **I.1.3.2. Évolution de la notion de patrimoine au Maghreb et en Algérie :**

Le Maghreb n'a pas connu la notion de patrimoine jusqu'à l'arrivée de la colonisation française au XIXe siècle. Elle a été importée au Maghreb puis interprétée en fonction des différentes politiques patrimoniales de chaque pays (Bacha, 2011, p.14). En Algérie, par exemple, le patrimoine ne concernait initialement que les vestiges antiques, principalement romains. Puis, cette notion s'est développée avec les premières tentatives d'inventaire des vestiges antiques, entreprises par des architectes français. C'est dans le dernier tiers du XIXe siècle qu'en Algérie, sous l'impulsion d'associations de particuliers, de savants et de scientifiques européens, les premiers monuments de l'époque islamique ont été élevés au rang de patrimoine par l'administration (Bacha, 2011, p.14).

Au début de l'indépendance, l'Algérie a copié les lois et la législation françaises en matière de protection du patrimoine culturel. Les deux principales lois de l'Algérie indépendante sont l'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967 et la loi 98-04 du 15 juin 1998, qui constituent aujourd'hui l'essentiel de l'arsenal juridique. En effet, le concept de patrimoine culturel a considérablement évolué depuis la promulgation de la dernière loi 98-04 du 15/06/1998 relative à la protection du patrimoine culturel et sa gestion est devenue le centre d'intérêt des

différentes instances politiques (Hammouni, p.38). Dans son article (02), cette nouvelle loi définit le patrimoine culturel comme suit :

*« toute création architecturale isolée ou groupée qui témoigne d'une civilisation donnée, d'une évolution significative et d'un événement historique. Sont concernés, notamment les œuvres monumentales architecturales, de peinture, de sculpture, d'art décoratif, de calligraphie arabe, les édifices ou ensembles monumentaux à caractère religieux, militaire, civil, agricole ou industriel, les structures de l'époque préhistorique, monuments funéraires, cimetières, grottes, abris sous-roche, peintures et gravures rupestres, les monuments commémoratifs, les structures ou les éléments isolés ayant un rapport avec les grands événements de l'histoire nationale. ».*

Cette loi 98-04 présente la tutelle patrimoniale des catégories distinctes de « biens culturels » qui sont :

- **Les biens culturels immobiliers sont scindés en trois groupes :** monuments historiques, sites archéologiques, ensembles urbains ou ruraux, scindés eux-mêmes en médina, kasbah ksour et mechta comprennent les monuments historiques, les sites archéologiques et les ensembles urbains ou ruraux ;
- **Les biens culturels mobiliers :** sont le produit des explorations archéologiques, les objets d'antiquité, les éléments résultant du morcellement des sites historiques, le matériel anthropologique et ethnologique, les biens culturels liés à la religion, l'histoire de l'évolution sociale, économique et politique, les biens d'intérêts artistique, les manuscrits et incunables, livres, documents ou publications d'intérêt spécial, les objets numismatiques ou philatéliques et les documents d'archives ;
- **Les biens culturels immatériels :** cette catégorie introduite par la nouvelle loi est définie comme l'ensemble des connaissances, des traditions sociales, de la culture, du savoir-faire, des compétences et des techniques dans les différents domaines, reflétant une identité culturelle détenus par une personne ou un groupe de personnes.

La loi 98-04 est ambitieuse dans la mesure où elle renforce les lois précédentes sur le plan conceptuel et élargit ses dimensions. En effet, la notion de bien culturel évolue d'une définition restreinte à une réflexion renvoyant à une dimension urbaine et environnementale.

#### I.1.4. Les familles de patrimoine :

Le patrimoine peut être classé en différentes familles. Dans la plupart de ces familles, on retrouve les cinq types de patrimoine. Selon l'association québécoise Cap sur le patrimoine, la classification se fait selon les critères suivants :

- **Les époques historiques** : patrimoine de l'époque précoloniale, patrimoine du régime français, patrimoine de l'époque industrielle et patrimoine moderne ;
- **Le milieu de vie** : patrimoine maritime, patrimoine rural et patrimoine urbain ;
- **Les fonctions économiques** : patrimoine minier, patrimoine agricole, patrimoine industriel et patrimoine commercial ;
- **Les fonctions de pouvoir** : patrimoine religieux, patrimoine militaire, patrimoine institutionnel et civil ;
- **La nature** : patrimoine archéologique, patrimoine archivistique ou documentaire, patrimoine ethnologique, patrimoine technologique ;
- **Les qualités** : son importance pour comprendre l'histoire.

Concernant les éléments d'une famille, voici un exemple d'éléments appartenant à la même famille de patrimoine (Tableau 1.2).

**Tableau 1.2.** Un exemple d'éléments appartenant à la même famille de patrimoine. (Source. <http://capsurlepatrimoine.ca/index.php?page=les-familles-de-patrimoine>)

Critère	Famille	Types de patrimoine	Représentation matériel et immatériel
<b>Fonctions de pouvoir</b>	<b>Patrimoine religieux</b>	patrimoine immobilier	une chapelle
		patrimoine mobilier	un objet liturgique
		patrimoine immatériel	un chant de Noël
		paysage culturel	son presbytère et le cimetière

## **I.2. Le patrimoine religieux**

Le patrimoine religieux est l'une des familles de patrimoine les plus spécifiques en termes de sacralité ainsi que de signification et de symbolisme, il combine deux notions : le patrimoine et la religion.

### **I.2.1. Qu'est-ce qu'une religion ?**

La notion de religion est interprétée et adaptée en fonction des différents champs religieux (christianisme, judaïsme, islam, hindouisme et bouddhisme). Il s'agit généralement d'un mode de vie, qui découle des croyances et de la manière dont elles sont exprimées.

Le terme « religion » provient étymologiquement soit du verbe latin *reli-gare* (lier, attacher), soit du nom latin *religio* (intégrité, scrupule à remplir ses devoirs). Il ferait référence à un phénomène qui unit des individus entre eux (c'est sa dimension horizontale, sociale et éthique) ; et à une instance supérieure, le plus souvent envisagée comme ce qui concerne la relation entre l'humanité et le divin -un ou plusieurs-, c'est sa dimension verticale, subjective et mystique (Rognon, 1996, p.11). Selon le dictionnaire Le Robert (2005), le mot « religion » peut être défini comme la croyance en un principe supérieur dont dépend la destinée humaine. C'est aussi un système de croyances et de pratiques propres à un groupe social. Dans son mémoire présenté aux audiences de la Commission Bouchard-Taylor, Gosselin (2007, p.1) définit la religion comme un comportement qui fait référence à la dimension surnaturelle. C'est un ensemble de croyances accompagnées de cérémonies utilisées dans une communauté religieuse et qui définissent la relation de l'homme avec une ou plusieurs divinités.

### **I.2.2. Définition de patrimoine religieux :**

Il n'est pas facile de définir clairement ce que l'on entend par patrimoine religieux ; celui-ci recouvre plusieurs significations, messages et dimensions et englobe tous les monuments et bâtiments utilisés pour le culte. En effet, ce patrimoine diffère naturellement en fonction de la religion et des pratiques religieuses et rituelles qui caractérisent les communautés et les groupes sociaux.

Dans sa recherche académique portant sur la conversion des lieux de culte à Alger du XVIIIème au XXème siècle, Nedjari (2012) rapporte que la notion du « *patrimoine culturel religieux accorde plusieurs dimensions à un seul objet, parmi lesquels, les dimensions patrimoniale et religieuse ; ces étendues qui ne sont pas toujours compatibles laissent*

*paraître une certaine complexité liée à ce type de patrimoine culturel.* » (Nedjari, 2012). Il ajoute que « [...] la valeur religieuse de ces objets vient essentiellement de leur association au divin, or les valeurs divines par nature ne sont pas liées à la matérialité, du fait qu'elles sont détachées de l'objet et consistent essentiellement en des principes et des vertus. » (Nedjari, 2012).

De son côté, Lefebvre (2009) insiste qu'il faut aborder le patrimoine religieux en tant que lieu de mémoire, de support et de médiation de l'expérience et de la foi religieuse, ainsi que de transmission du sens et des valeurs. Cette théologienne, suggère que le patrimoine religieux peut être vu comme un lieu à trois (03) dimensions : lieu de sens religieux ; lieu de sens de mémoire ; et lieu de conflits et de relations interculturelles et interreligieuses. Le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) a défini le patrimoine religieux dans la Déclaration de Xi'an (2005) lorsqu'il fait référence à la dimension religieuse du patrimoine, comme suit :

*« Le patrimoine religieux est composé de biens immobiliers, mobiliers ou archivistiques qui appartiennent ou ont appartenu à une église ou à une tradition religieuse, qui lui sont reliés ou l'ont été dans le passé. Ces biens ont été constitués, construits, fabriqués ou acquis dans le contexte des fonctions inhérentes ou corollaires à la mission religieuse, institutionnelle ou sociale de leur propriétaire ou à des fins de témoignage. »* (Fortier, 2012, p.53).

### **I.2.3. Les différents types de patrimoine religieux :**

Comme le patrimoine culturel exploré ci-dessus, le patrimoine religieux peut également être divisé en deux (02) catégories : le patrimoine religieux matériel (mobilier et immobilier) et immatériel.

#### **I.2.3.1. Le « patrimoine religieux matériel » :**

Comprend le patrimoine religieux mobilier et immobilier. Le terme « patrimoine religieux mobilier » désigne l'ensemble des objets propres à une tradition religieuse, y compris les objets utilisés pour le culte (par exemple, les pièces d'orfèvrerie, les vêtements et le mobilier liturgiques), les œuvres d'art et autres objets à thème religieux (par exemple, les peintures, les sculptures, les gravures), ainsi que les objets utilisés dans la vie quotidienne par les communautés religieuses ou les personnalités religieuses importantes. Les objets sacrés sont

davantage liés aux célébrations et aux rituels, tandis que les œuvres d'art ont une fonction éducative et esthétique non négligeable mais qui, en général, diffère de celle des objets sacrés. Il peut y avoir des exceptions, comme dans le cas des icônes dans le christianisme oriental, qui tout en étant des œuvres d'art sont des objets sacrés de culte, que certains considèrent comme aussi importants que les livres sacrés (Lefebvre, 2009). Quant au « patrimoine religieux immobilier », il concerne principalement les édifices dédiés au culte et à la célébration de rituels propres à chaque tradition religieuse : églises catholiques ou anglicanes, temples protestants, synagogues juives, mosquées musulmanes, temples hindous et bouddhistes, etc. (Lefebvre, 2009).

### **I.2.3.2. Le « patrimoine religieux immatériel » :**

Ce patrimoine renvoie à l'ensemble des pratiques culturelles, qui peuvent être très diverses : pratiques liturgiques significatives, dévotions populaires, différentes cérémonies, prières, coutumes, musique ou même nourriture. Ces pratiques peuvent varier considérablement d'une tradition religieuse à l'autre, car chaque tradition met l'accent sur des réalités différentes. Par exemple, le chant peut être très important dans une tradition religieuse et presque absent dans une autre (Lefebvre, 2009).

### **I.2.4. Le patrimoine religieux musulman :**

Avant d'aborder la notion du patrimoine religieux musulman, il est nécessaire de clarifier les différentes notions qui y sont attachées.

#### **I.2.4.1. Qu'est-ce que l'islam ?**

La définition du terme « religion » dans le champ islamique nécessite tout d'abord une compréhension de l'« islam », car ce terme est défini selon les préceptes de ce dernier.

Le terme « islam » signifie soumission volontaire et libre à dieu seul, ce qui est le dénominateur commun de toutes les religions révélées : juive, chrétienne, musulmane, depuis que Dieu a insufflé en l'homme de son esprit, c'est-à-dire depuis Adam, le premier homme (Garaudy, 1986, pp.9-10). L'islam désigne également l'ensemble des pratiques culturelles partagées par les sociétés à majorité musulmane, passées ou présentes. C'est une religion monothéiste révélée au prophète Mohamed (encore orthographié Mohamet en français) à la Mecque en Arabie au VIIe siècle. Cette religion repose sur cinq « piliers » que tout musulman

doit appliquer : la profession de foi, les cinq prières quotidiennes, la dîme de l'aumône (*Zekiath*), le jeûne canonique du Ramadan et le pèlerinage à La Mecque.

Enfin, dans le champ islamique, une religion (*din*, ou *milla*) avec ce que tous les faits religieux impliquent en termes de croyances qui constituent la foi (*aqida*), d'obligations culturelles (*ibadat*) et des règles concernant les « devoirs » des êtres humains envers eux-mêmes et le monde dans lequel ils vivent (*muamalat*) (Ferjani, 2005). Cette religion a pour objet la conquête de l'ancien mode par les sectateurs du prophète, et pour but l'éradication de toutes les croyances autres que l'unicité de Dieu (*tawhid*), c'est-à-dire qu'elle revendique le monothéisme où le culte est voué entièrement à Dieu, le tout puissant. C'est à la fois une religion fondée sur deux groupes de textes (le Coran et la Sunna), un mode de vie ainsi que des règles organisant la vie religieuse, la vie en société et la vie privée, et enfin une civilisation.

D'après Garaudy (1986, pp.13-14), les principes qui régissent la communauté musulmane (*Oumma*) sont simples et couvrent trois domaines : économique, politique et culturel. Dans chaque domaine, le Dieu est respectivement le seul qui possède, le seul qui commande et le seul qui sait. Ci-dessous une brève définition de chaque domaine :

- **Dieu seul possède** : comme le Coran dit « *Tout ce qui est dans les cieux et cieux et sur la terre appartient à Dieu* » (Sourate 2 Al Baqarah- La vache - verset 284). L'homme, son calife sur terre, est chargé de gérer cette propriété dans la voie de Dieu ;
- **Dieu seul commande** : le Prophète a créé à Médine un type de communauté radicalement nouveau, fondé principalement sur la foi. Ici, la communauté musulmane n'est plus fondée sur le sang et la race, ni sur la possession d'un territoire, ni sur les relations commerciales, ni même sur une culture ou une histoire commune ;
- **Dieu seul sait** : cela exclut la prétention pharaonique d'usurper l'omnipotence de Dieu ou l'illusion de détenir un savoir achevé et absolu, atteignant la connaissance des causes et des fins.

## **I.2.4.2. Naissance, essor et évolution de l'islam : du polythéisme au monothéisme**

### **I.2.4.2.1. L'Arabie préislamique : le temps du polythéisme**

L'Arabie préislamique désigne la péninsule arabique avant le VIIe siècle, avant l'avènement de l'islam, y compris la préhistoire et l'histoire de cette région. Bien avant que Mohamed (psl)

ne prêche la religion de l'islam, les habitants d'origine de l'Arabie avaient joué un rôle important dans l'histoire du monde en tant que marchands et guerriers. Dans ce contexte, Piffaferi (2011) décrit les Arabes nomades (dormant sous la tente) d'Arabie en se référant à la description d'Ammien Marcellin, l'un des plus importants historiens de l'Antiquité tardive :

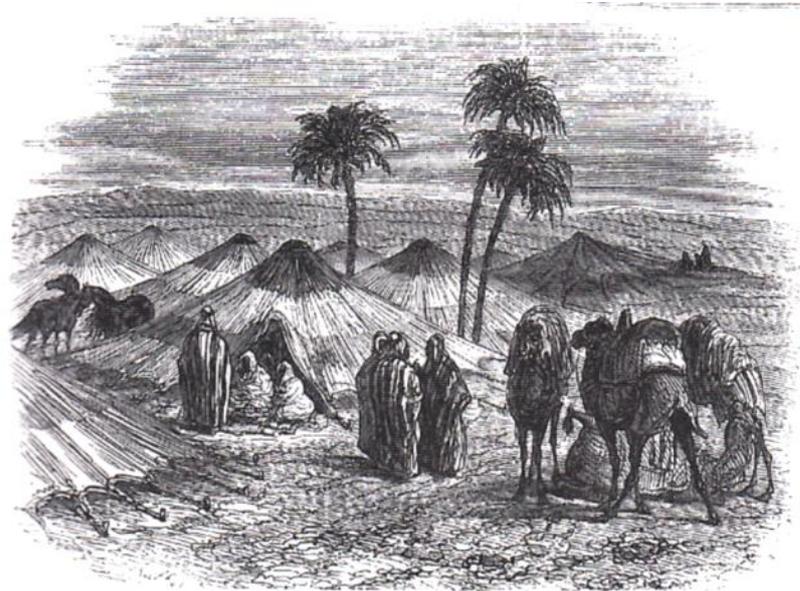
*« Tous sont pareillement guerriers, ils se déplacent à l'aide de chevaux rapides et de maigre chameaux dans toutes les directions....Nul parmi eux ne met jamais la main au manche de la charrue, ne cultive un arbre ou ne demande sa nourriture au travail de la terre, mais ils vont toujours à l'aventure, à travers les immensités, sans foyer, sans demeures fixes et sans loi.... »* (Piffaferi, 2011, TOM I, p.48).

Le même auteur dénonce la description des Arabes par Emmanuel Marcellinus en se basant sur des extraits de la longue diatribe d'*Al Muqaddima* d'Ibn Khaldun :

*« Les arabes sont une nation sauvage (umma washiyya), aux habitudes de sauvagerie invétérées. La sauvagerie est devenue leur caractère et leur nature. Ils s'y complaisent, parce qu'elle signifie qu'ils sont affranchis de toute autorité et de toute soumission au pouvoir. Mais cette attitude naturelle est incompatible (mund-fiya) et en contradiction (munâqida) avec la civilisation (ûmrân). Toutes les habitudes des Arabes les conduisent au nomadisme et au déplacement. Or, c'est là l'antithèse et la négation de la sédentarisation (masqûn), qui produit la civilisation. Par exemple : les Arabes ont besoin de pierre pour leurs foyer et leur cuisine – ils prennent aux maisons, qu'ils détruisent dans ce but. Ils ont besoin de bois pour leurs tentes, pour les étayer et en faire des piquets : ils abattent les toits, pour en tirer le bois dans ce but. La véritable nature de leur existence est la négation de la construction (binâ), qui est le fondement de la civilisation. Tel est, généralement, leur cas. De plus, c'est leur nature de piller autrui. Ils trouvent leur pain quotidien à l'ombre de leur lances (rizqu-hum fi zilâl rimâ-i-him). »* (Piffaferi, 2011, TOM I, pp.63-64).

Le terme « Arabie » est équivalent à l'expression assyrienne « terre des Arabes » (*mât Aribi*), qui sont les peuples originaires de cette zone désertique, située entre le golfe Persique et la mer Rouge. Toutefois, les Arabes n'étaient pas les seuls à habiter cet immense territoire connu sous le nom d'Arabie ou de péninsule arabique, mais cette zone continentale abritait certainement de nombreux autres peuples (Figure 1.1) (Hoyland, 2002, p.5 ; Piffaferi, 2011, p.48). Au fil du temps, l'Arabie s'est ouverte au monde extérieur, notamment avec le trafic de

marchandises ; elle était un lieu de passage et de stationnement pour les caravansérails. Cela lui a permis de s'intégrer aux autres populations.

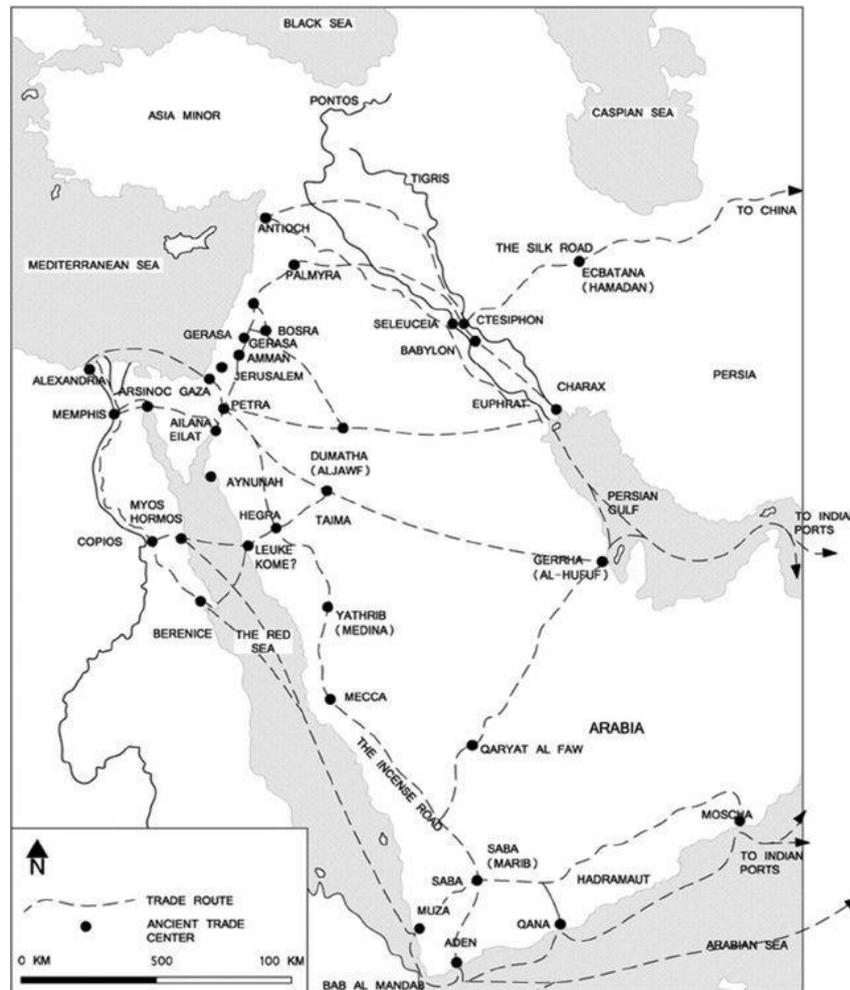


**Figure 1.1.** Croquis montrant un campement des arabes sous les tentes. (Source. Piffaferi, 2011, p.50)

L'Arabie préislamique n'était pas seulement le vaste désert traversé par des nomades comme on l'imagine souvent. Selon Robin (1991), grâce à la position centrale de l'Arabie entre l'Inde, l'Afrique et le monde méditerranéen, la sévérité croissante du climat aride n'a pas empêché l'Arabie de jouer un rôle important durant l'Antiquité. C'était un point de passage clé d'où elle tirait sa puissance et sa richesse. Certes, la circulation terrestre est assez difficile ; mais il est encore plus difficile de faire le tour de la péninsule en bateau dans la mer Rouge, car le régime des vents est très défavorable ; les abris sont rares, tout comme les sources d'eau, sans parler du danger des récifs coralliens. Dans le golfe Persique, les conditions sont moins mauvaises mais pas commodes, avec des vents particulièrement forts et irréguliers.

Néanmoins, selon les époques et les conditions de sécurité précitées, ces trois voies de communication, que ce soit la voie terrestre, la mer Rouge ou le Golfe, étaient utilisées. C'est à partir du VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. que l'utilisation du chameau a permis une grande expansion du commerce caravanier depuis l'*Arabie felix* (Yémen actuel). Des pistes permettaient de remonter vers le nord et d'approvisionner les États du Proche et du Moyen-Orient, ainsi que l'Égypte, en denrées alimentaires de toutes sortes, et surtout en encens nécessaire au culte (Saurat-Anfray, 2009, p.20). Petit à petit, les Arabes avaient déjà établi des villes sur les routes commerciales. C'est là que les caravanes transportaient les nouvelles venues de loin. Ce vaste réseau s'est notamment développé avec les Nabatéens (Figure 1.2). Pétra (située au sud

de l'actuelle Jordanie) fut leur capitale du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. jusqu'en 106 après J.-C., date à laquelle elle a été prise par les Romains (Saurat-Anfray, 2009, pp. 20-22). Les monuments encore visibles en Jordanie incarnent la prospérité dont elle jouissait en tant que centre commercial important.



**Figure 1.2.** Carte du royaume nabatéen et des anciennes routes commerciales. (Source. Rababeh, El-Mashaleh & Al-Malabeh, 2010)

Prise dans son sens intrinsèque, l'expression Al-Jahiliyyah désigne la période qui précède certainement la révélation de l'islam. Elle fait référence à un état d'ignorance, d'obscurité et surtout de paganisme. La richesse de cette période et sa culture polythéiste sont encore négligées, mal prises en compte par les chercheurs, et restent largement méconnues. Selon Hoyland (2002, pp.139-140), presque tous les habitants de l'Arabie étaient polythéistes jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle environ et leurs divinités étaient destinées à invoquer les dieux, généralement en leur adressant des pétitions ou des remerciements. Le plus souvent, ces dieux représentaient des forces qui étaient importantes pour la vie de leurs adeptes mais qui

échappaient certainement à leur contrôle : la pluie, la fertilité, la santé, l'amour, la mort, etc. La nature, la fonction et la signification de ces dieux pour leurs adeptes sont peu révélées en raison de la brièveté de la plupart des textes portés par les inscriptions. Néanmoins, les noms de ces dieux, à eux seuls, fournissent quelques indications sur leurs réalités (Figure 1.3), (Figure 1.4).



**Figure 1.3.** Figurine en argile de la déesse Isis de Petra reconnaissable à sa traditionnelle couronne à double plumes avec disque solaire (reconstruction de David Hopkins ; l'original se trouve au Musée archéologique de Petra J.P.177). (Source. Hoyland, 2002, p.143)



**Figure 1.4.** Relief calcaire d'une triade divine de Palmyrène: Ba'alshamin (au centre), Aglibol (à droite) et Malakbel (à gauche), Ie siècle ap.-JC. (Source. Hoyland, 2002, p.144)

#### **I.2.4.2. 2. L'Arabie islamique : le temps du monothéisme**

Historiquement, la Mecque (Makkah) était, comme les pays de la péninsule arabique, un important centre commercial qui organisait les caravanes. C'était également le plus grand centre religieux de la péninsule arabique. Sa Kaaba abritait trois cents idoles et était un lieu de pèlerinage majeur pour les tribus environnantes. En 605, elle brûla et son architecture n'apparaît pas dans la littérature. Elle a été reconstruite peu après l'incendie ; la pierre noire qui fait encore partie de son architecture actuelle provient du bâtiment détruit (Saurat-Anfray, 2009, p.30).

À l'âge de 40 ans, le prophète Mohamed (psl) a reçu une révélation (*Al-Ouahi*) de Dieu par l'intermédiaire de l'ange Gabriel. Il devait dès lors prêcher la vérité que Dieu lui avait révélée, malgré les contraintes de la persécution que lui et ses compagnons devaient affronter. Cette révélation s'est poursuivie pendant vingt-trois ans. En 622, Dieu ordonna à Mohamed (psl) d'émigrer. Le Prophète (psl) et ses compagnons quittèrent donc la Mecque pour la ville de Médine. Cet événement d'émigration (Hégire), marque le début du calendrier musulman. Après plusieurs années, le Prophète (psl) et ses compagnons ont pu retourner à la Mecque, où ils ont pardonné à leurs ennemis et ont fermement établi l'islam.

Au cours de la deuxième année du calendrier musulman (vers 620 de notre ère), le Prophète Mohamed (psl) aurait reçu une révélation pendant l'une des cinq prières quotidiennes, lui demandant de changer de direction et de méditer en direction de La Mecque, car la prière était d'abord en direction de Jérusalem. La Mecque n'était pas, en effet, la première direction choisie pour la Qibla mais Jérusalem qui était désignée comme le lieu de référence, où se trouve le Dôme du Rocher, l'autre lieu saint musulman (Pantazis & Lambrou, 2009). Cette histoire est mentionnée dans le Coran :

*«Certes nous te voyons tourner le visage en tous sens dans le ciel. Nous te faisons donc orienter vers une direction qui te plaît. Tourne donc ton visage vers la Mosquée sacrée. Où que vous soyez, tournez-y vos visages. Certes, ceux à qui le Livre a été donné savent bien que c'est la vérité venue de leur Seigneur. Et Allah n'est pas inattentif à ce qu'ils font »* (Sourate 2 Al Baqara - La vache verset 144).

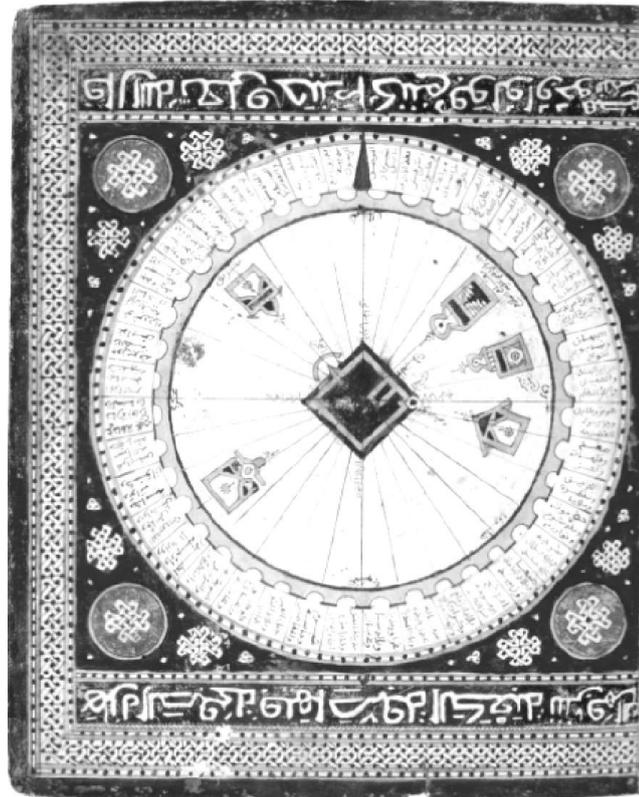
Alors que les juifs sont tournés vers Jérusalem pour prier, les chrétiens sont tournés vers l'est, le soleil levant, l'image du Christ ressuscité, et les musulmans sont tournés vers la Mecque où se trouve la Kaaba. Cette réorientation de la direction de la Qibla devait marquer une rupture

avec les Juifs. Le croyant musulman tourne son visage à la recherche de Dieu, faire face à ce point sacré est l'équivalent symbolique du bon chemin religieux (Benyoucef, 2005, p.19). Dès lors, la Kaaba devient le centre spirituel de l'islam. En 630, le Prophète (psl) revient victorieux à La Mecque après cinq ans de guerre ; il détruit les trois cents idoles qui se trouvaient dans l'édifice (Saurat-Anfray, 2009, p.30). Al-Tabari relate les circonstances de cet événement historique :

*« Le Prophète ordonna d'ouvrir la porte du temple et d'enlever toutes les idoles, qu'il fit briser ; la plus grande, celle de Hobal, qui était de pierre, fut renversée et jetée à la porte du temple pour servir de seuil, afin que tous ceux qui entraient et sortaient la foulissent aux pieds. Lorsque toutes les idoles furent emportées, le Prophète entra dans le temple, et fit une prière de deux prosternations ; puis il sortit, s'arrêta à la porte et regarda sur le parvis qui était rempli de la foule des habitants de La Mecque. Il saisit l'anneau de la porte, se tourna vers la foule et, debout sur le pas de la porte, il parla ainsi : 'Louanges à Dieu, qui fait triompher son serviteur et qui réalise la promesse qu'il lui a donnée.' » (Al-Tabari, Chronique, Chap. XXXI, partie III).*

Dans l'islam, la Qibla joue un rôle fondamental, car toutes les prières musulmanes doivent être accomplies face à la Qibla. Ainsi, les lieux de culte doivent être orientés vers la Qibla, quel que soit l'endroit où ils sont construits sur terre. Cette orientation est indiquée par une niche/mihrab dans le mur de la Qibla (Figure 1.5). Le Coran fait référence à ce point comme suit : *« En vérité, le premier temple qui ait été fondé à l'intention des hommes est bien celui de La Mecque (Bakkah), qui est à la fois une bénédiction et une bonne direction pour l'Univers. »* (Sourate 3 Âl 'Imrân - Verset 96).

Lorsque Mohamed meurt en 632, la plupart de la péninsule a été convertie à la nouvelle religion (Saurat-Anfray, 2009, p.30).



**Figure 1.5.** Kaaba à La Mecque comme direction de la Qibla pour toutes les prières musulmanes (Extrait d'un Atlas de navigation de Ahmad al Sharafi al Safaqui, savant tunisien du XVII<sup>e</sup> siècle, manuscrit conservé à la BNF). (Source. Mercier, 2014, p.69)

### **I.2.4.2. 3. L'islam à la mort du prophète Mohamed (psl): la succession « *Khilafa* »**

Comme indiqué plus haut, l'islam est né en Arabie, mais toute son histoire s'est déroulée en dehors de son territoire. Après la mort du Prophète (psl), le territoire s'est étendu et la religion de l'islam s'est épanouie et s'est développée sous les quatre premiers califes (successeurs) connus sous le nom de bien guidés<sup>1</sup> (*rashidun*), puis sous les califes omeyyades et abbassides. C'est certainement la période de la *khilafa*. Les califes de Mohamed (psl) ont développé l'islam jusqu'en Espagne à l'ouest et en Inde à l'est. La communauté musulmane (*Oumma*) s'est développée par la force des guerriers musulmans ou parfois pacifiquement, lorsque les dirigeants locaux choisissaient de conclure des alliances. Le Coran appelle cela le *djihad* :

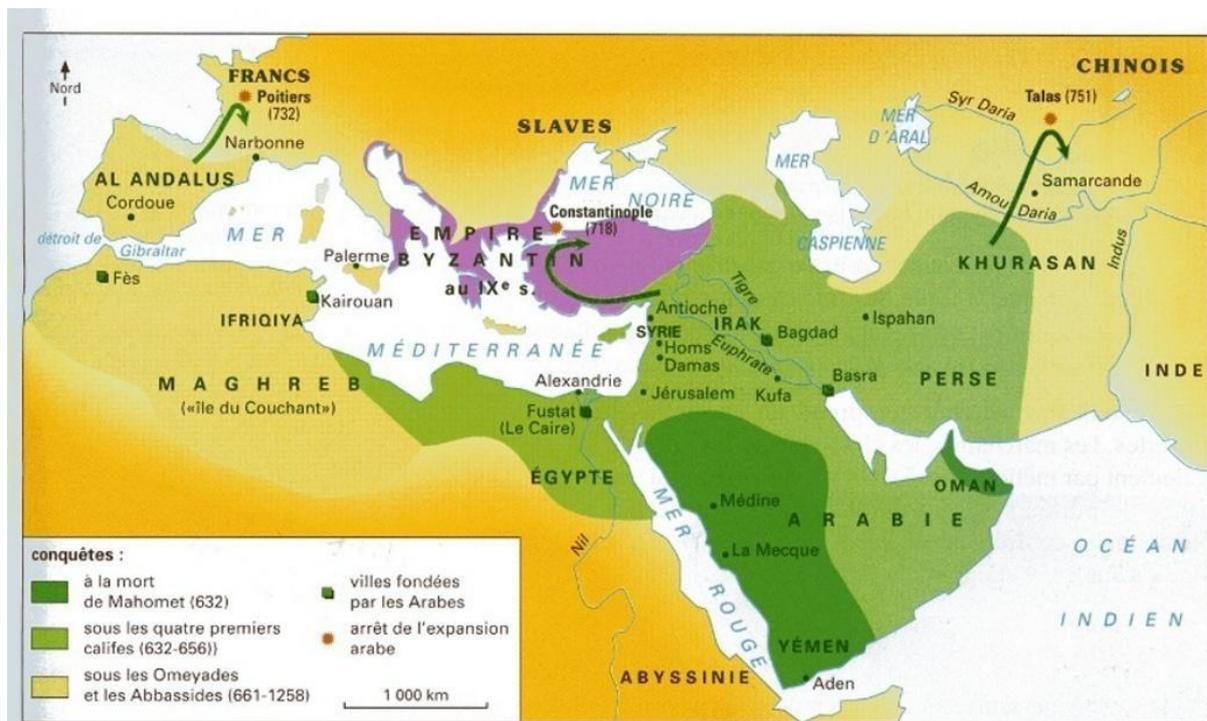
*« Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la*

---

<sup>1</sup> Les quatre premiers califes de l'Islam sont appelés les bien guidés à cause de leur droiture, leur connaissance de l'islam et leur piété. Ils ont pour noms Abou Bakr (632-634), Omar (634-644), Othman (644-656), et Ali (656-661).

*vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés.» (Sourate 9 Al Tawbah - Le repentir verset 29).*

Pizzaferri (2011, TOM I, p.48) distingue trois (03) phases dans cette expédition musulmane : la première fut la soumission de l'Arabie à l'époque de Mohamed (psl). La seconde fut l'invasion de tous les pays situés au nord, à l'est et à l'ouest de la péninsule arabique. En 640, toutes les civilisations de la Mésopotamie, qui avaient été par la suite sous le contrôle de la Perse, de la Grèce et de Rome, ont été conquises par les guerriers arabes, faisant d'eux les héritiers directs des Sassanides. La dernière phase commence avec la conquête de l'Égypte, dont la doctrine religieuse de l'islam pénètre le continent africain et qui conduit les expéditions musulmanes le plus loin possible de leurs bases. À l'Ouest, jusqu'aux rives de l'océan Atlantique et à l'Est, jusqu'aux frontières de l'Inde. Ce développement florissant est dû aux expéditions des guerriers arabo-musulmans et à la fondation de villes musulmanes, qui ont contribué à l'ancrage de la religion (Figure 1.6).



**Figure 1.6.** Essor et expansion de l'islam au cours des siècles. (Source. <http://pythacli.chez-alice.fr/arabes.htm>)

L'islam. Ruptures et continuités des civilisations du Proche-Orient, de l'Afrique orientale, de l'Arabie et de l'Inde à la veille de l'islam ? Cette question a été abordée par Schiettecatte dans son article « À la veille de l'islam : effondrement ou transformation du monde antique ? ».

Selon cet auteur, l'avènement de l'islam marque une rupture avec l'époque préislamique, qualifiée de polythéisme. Mais cela n'exclut jamais une certaine continuité qui s'est manifestée par la combinaison de l'héritage préislamique avec la culture musulmane (Schiettecatte, 2013, pp.23-24). Selon la même source, ce phénomène n'est pas apparu immédiatement au sein de la population arabe au VIIe siècle, mais il s'est accentué au fil du temps et a pris plusieurs aspects culturels et sociaux, dont les plus importants sont mentionnés ci-dessous :

- La continuité du système tribal d'Arabie méridionale et l'émergence d'une identité arabe qui se manifeste dès le IIe siècle ;
- L'absence de pratiques religieuses préislamiques, marquées par des représentations matérielles du monde naturel et surnaturel ;
- La familiarité avec les religions monothéistes.

Ce brassage culturel ne s'est pas limité au territoire de la péninsule arabique, mais aussi à toutes les aires culturelles islamisées, comme c'est le cas pour le Maghreb où la culture berbère a influencé la pratique de l'islam dans cette partie de l'Afrique du Nord.

#### **I.2.4.3. Les courants de l'islam :**

En islam, la discussion de la notion de « courant » est très particulière. C'est au lendemain de la mort du Prophète que ses successeurs ainsi que leurs opposants ont fait de la politique au nom de la religion, et que des courants à dominante politique plutôt que religieuse ont émergé. Les principaux courants sont le sunnisme, le chiisme et le kharidjisme; chacun d'entre eux possède des factions secondaires.

Formant le courant majoritaire dans le monde musulman, le sunnisme est issu de la Sunna. Il est composé de ceux qui considèrent le pouvoir des quatre premiers califes comme légitime et qui considèrent également l'ordre dans lequel ils se sont succédé comme légitime (Laghmani, 2003). Le chiisme est un courant minoritaire des disciples d'Ali et de ses fils Hassan et Hussein qui ont été vaincus à Kerbala en Irak, berceau du chiisme. Théologiquement, ce courant est fondé sur l'imamat par opposition au califat et sur l'attente et le retour de l'imam caché. Il convient de noter que l'imamat est un titre donné dans l'islam sunnite au calife choisi non pas nécessairement parmi les descendants du Prophète, mais parmi les membres de sa tribu, alors que dans l'islam chiite, la lignée des imams ne peut être que celle des descendants d'Ali. Le chiisme deviendra la religion officielle de la Perse bien plus tard, au XVIe siècle, à

la suite d'une décision politique de la nouvelle dynastie perse de se distancer du sunnisme dans le monde arabe (Gazonneau, 2019, pp.11-12). Quant au courant du kharidjisme, Prévost (2011) rapporte que les Kharidjites ont choisi en 657, après la bataille de Siffin, de quitter le clan de 'Ali parce qu'il avait accepté l'arbitrage exigé par son rival Muawiya, le futur premier calife omeyyade. Les Kharidjites se divisent en plusieurs groupes, les Ibadites étant les plus modérés d'entre eux. La figure 1.7 résume les différents courants de l'islam ainsi que les principales fractions pour chacun de ces courants.

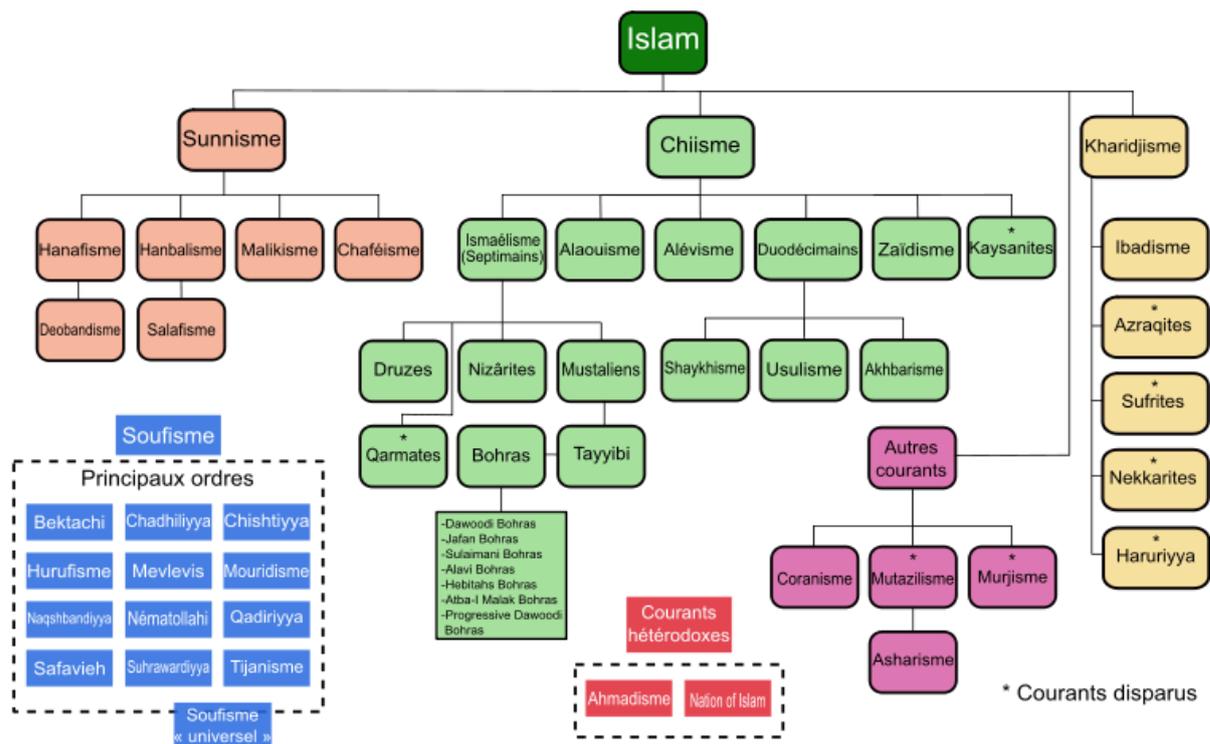


Figure 1.7. Diagramme montrant les différents courants de l'islam et leurs principales factions. (Source. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Courants\\_de\\_l%27islam](https://fr.wikipedia.org/wiki/Courants_de_l%27islam))

#### I.2.4.4. Définition du patrimoine religieux musulman :

Après avoir défini les différentes notions liées au patrimoine religieux ainsi que la contextualité historique et théorique de la religion de l'islam, il est temps d'entamer à définir le patrimoine religieux musulman.

Apparue simultanément avec l'islam au VIIe siècle, le patrimoine religieux musulman est l'expression matérielle et immatérielle de la communauté musulmane (*Oumma*) elle-même, qui vit et obéit aux préceptes de l'islam définis par le saint Coran et la Sunna, désignant la Tradition du Prophète. Ce patrimoine comporte les monuments, les découvertes

archéologiques, les objets de musée représentatifs de différentes collections, et les produits de l'activité intellectuelle tels les œuvres et travaux de savants, d'écrivains, de penseurs et d'artistes (ISESCO, 2007, p.55). Le patrimoine religieux musulman est le produit de la propre création de l'homme, qui varie selon les lieux et les âges. Le trait le plus saillant du patrimoine de la communauté musulmane réside dans le fait qu'il est toujours vivant et dynamique parce qu'il s'inscrit dans la continuité des différentes périodes historiques et interagit avec les changements de la société (ISESCO, 2011, p.46).

De ce qui vient, la définition du patrimoine religieux musulman ne se diffère pas des autres catégories du patrimoine. Combinant la dimension matériel et immatériel, la spécificité du culte des musulmans (islam) fait de ce patrimoine distinguable des autres patrimoines religieux.

#### **I.2.4.5. Les monuments du patrimoine religieux musulman : catégorisation**

Les monuments du patrimoine religieux musulman sont des compositions architecturales religieuses qui se sont développées depuis l'établissement de la religion de l'islam. Ils sont l'arrangement des espaces, des bâtiments, et sont le reflet de la culture des peuples convertis à l'islam. Ces monuments fournissent un aperçu des croyances et des pratiques religieuses des musulmans à travers l'histoire (Ghasemzadeh, Fathebaghali & Tarvirdinassab, 2013 ; Imriyanti, 2013). En effet, les lieux de culte en islam, selon Gaborieau (2010), illustrent deux (02) tendances contradictoires. La première, universaliste et non controversée, s'illustre de deux manières: d'abord, par les deux grands et uniques lieux de culte que sont la Mecque et Jérusalem, les buts du pèlerinage des musulmans du monde entier ; puis au niveau local par les mosquées pour la prostration et la pratique des activités en accord avec les préceptes de l'islam et ses instructions. La deuxième tendance se concentre sur la dévotion aux lieux de sépulture sanctifiés par la présence de saints; ces lieux reflètent la culture locale et son héritage préislamique. Dans son article « *La mosquée et le sanctuaire sainteté des lieux en Islam* », Grabar (2010) a donné les traits caractéristiques de ces lieux de sépulture. Selon lui, ces lieux sont des scènes de pratiques socio-religieuses très variées :

- ils sont des lieux de mémoire avec des souvenirs rappelés collectivement ou individuellement ;
- ils sont des lieux de pèlerinage populaire pan islamiques ou locaux ;
- ils sont des lieux d'apprentissage et d'éducation ou de santé publique.

La seconde tendance est particulariste et donne lieu à controverse, car l'islam est un monothéisme rigoureux visant à éradiquer toutes les croyances autres que l'islam. Selon la profession de foi (*Shahada*) elle-même attestant qu'il n'y a pas d'autre Dieu hormis Allah qui est le seul et l'unique et que Mohamed (psl) est son dernier Prophète envoyé à toute l'humanité (*Khatam al-nubuwwa*), interdisant la possibilité de tout prochain agent de la révélation ou un intermédiaire - entre Allah et ses fidèles - du nom de *wali* (pluriel *awliya* et qui signifie amis, proches), c'est-à-dire les saints (Papas, 2011).

## Conclusion

Le patrimoine est une notion complexe qui a effectivement évolué au cours de l'histoire dans des conditions historiques, politiques, sociales et autres. Au sens large, il couvre tous les biens matériels et immatériels transmis d'une génération à l'autre. Ce chapitre a révélé que le patrimoine religieux est une tranche importante tant par son caractère sacré que par sa signification et son symbolisme. Ainsi, le patrimoine religieux musulman est étroitement lié au culte des musulmans ; les spécificités de la religion de l'islam et sa diffusion à travers le monde lui confèrent une identité culturelle universelle.

Ce chapitre a été finalisé par une catégorisation des monuments du patrimoine religieux musulman qui donnent un aperçu des croyances et des pratiques religieuses des musulmans à travers l'histoire.

Partie I : Approche théorique, vers une identification  
du patrimoine religieux musulman en Algérie

# Chapitre II:

## Le patrimoine religieux musulman en Algérie

### Introduction

Le patrimoine religieux est l'une des familles de patrimoine les plus spécifiques, tant par son caractère sacré que par sa signification et sa symbolique. Il intègre la notion de religion et diffère largement en fonction des principes qui régissent cette religion.

Incarnant la créativité de la communauté musulmane qui s'est accumulée depuis le début de l'Islam au VIIe siècle, le patrimoine religieux musulman au Maghreb (Tunisie, Algérie et Maroc) est une expression à la fois ancrée dans une longue histoire et influencée par les apports des peuples et des cultures qui se sont succédé dans cette partie de l'Afrique du Nord.

Dans un premier temps, ce chapitre présente l'historiographie de l'islamisation du Maghreb central ainsi que la vie religieuse et les pratiques rituelles des peuples autochtones. Il définit ensuite brièvement les différents sanctuaires et édifices religieux musulmans. L'objectif principal de ce chapitre est de mettre l'objet d'étude dans son contexte historique et socioculturel.

Il faut noter ici qu'au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, la pénétration successive des Banu Hilal a contribué à une forte islamisation et arabisation du sud de l'Algérie. A l'origine nomades et vivant sous la tente, les Banu Hilal sont venus d'Arabie et ont traversé de longues routes pour s'installer en Afrique du Nord et, en particulier, dans les régions à dominante saharienne. En effet, à leur arrivée au Maghreb central, les Banu Hilal ont pris les villes suivantes dans le sud de l'Algérie : Ouargla, Biskra, El Oued Souf, Djelfa et Bou-Saâda. Ils se sont progressivement sédentarisés au fil du temps. Dans son ouvrage majeure « *Histoire des Berbères* », Ibn Khaldoun (1852) décrit la généalogie des Banu Hilal ; il distingue deux (02) tribus mères : les Hilal et les Banu Sulayms. Originaires du Nejd (en Arabie), ces deux tribus avaient Mansour comme ancêtre commun. Les Banu Hilal ont d'abord migré vers le sud de l'Égypte avant de se déplacer vers le Maghreb. Mais quelles ont été les circonstances de leur arrivée au Maghreb et en particulier dans le sud de l'Algérie ?

L'histoire de l'invasion du Maghreb par les Hilal et Banu Sulayms fait presque l'unanimité dans de nombreuses études historiques sur ce sujet. Il est donc possible de faire une synthèse approfondie qui répond totalement à la logique de cette histoire.

Vers le VIII<sup>e</sup> siècle, les Banu Hilal sont contraints de s'installer en Égypte par le gouverneur abbasside en raison de leurs turbulences et de leurs brigandages. Au Xe siècle, ils s'allient aux Qarmates (courant dissident du chiisme ismaélien refusant de reconnaître le fatimide Ubayd Allah al-Mahdî comme Imam) qui se sont révoltés contre les Abbassides et lancent des attaques contre l'Égypte fatimide. Le calife fatimide al-Aziz, qui avait conquis ce pays en 969, les vainquit et déporta une partie des Banu Hilal à Saïd en Égypte ; il leur interdit de traverser le Nil. En 1047, le ziride Al-Muizz ben Badis, gouverneur du Maghreb au nom des Fatimides chiites, rompt avec cette dynastie et reconnaît l'autorité du calife Al-Qaim et des Abbassides sunnites (Ferchain, 2006).

Dans cet ordre d'événements, les raisons de l'arrivée des Arabes nomades au Maghreb apparaissent. En effet, l'envoi de tribus arabes nomades en Ifriqiya est la réponse des Fatimides du Caire à la décision du Zirid Al-Muizz de rompre ses liens de vassalité. Il s'ensuit que l'arrivée des Hilaliens remonte à 1048 (Decret, 2003). Après avoir dévasté la province de Barqa en 1050-51, les Hilals l'abandonnent aux Banu Sulayms qui les ont suivis et font irruption dans l'Ifriqiya ziride (1051-52) (Idris, 1968). L'invasion hilalienne fut un

bouleversement politique et économique total sans précédent pour l'Ifriqiya. Par contre, jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle, les Banu Sulayms n'ont pas conquis le Maghreb.

Passant par Gabès et Béja, les Hilals avec d'autres de moindre importance arrivent à Kairouan en 1057 et, selon Ferchain (2006), dépouillent brutalement cette dernière des biens matériels trouvés sur place. En 1067, les Hilals atteignent le Maghreb central et y sont arrêtés par les almohades en 1152. Ils se rebellent à nouveau en 1153 et sont finalement vaincus par le prince almohade Abd Al-Moumen qui en déporte une partie vers l'actuel Maroc. Du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, les Hilals participent à tous les événements qui se déroulent au Maghreb et se joignent à la communauté berbère pour former l'identité de l'Afrique du Nord.

Ainsi, cette pénétration permettait une véritable période d'islamisation et d'arabisation du Maghreb ainsi qu'un brassage ethnique entre les populations préexistantes d'origine berbère avec celles des arabo-musulmans venus d'Arabie via l'Égypte et le grand Maghreb. Si la plupart des auteurs parlent de l'impact de l'invasion hilalienne sur le plan culturel, sociologique, économique et surtout religieux, ils ont négligé les apports de cette invasion à l'architecture et l'urbanisme.

### **II.1.2. La vie religieuse et les pratiques rituelles au Maghreb:**

L'origine de la vie religieuse et des pratiques rituelles dans le Maghreb au-delà du VII<sup>e</sup> siècle nécessite une compréhension du culte des Berbères à l'époque préislamique, car la pratique de l'islam dans cette zone a été influencée par les reliques du culte de ce peuple à une époque antérieure. À ce propos, les études sur les croyances et la religion des Berbères ont généralement fait l'objet de débats et de discussions entre les chercheurs depuis le XX<sup>e</sup> siècle. Dans ce qui suit, une exploration de la littérature sur ce sujet.

Deux faits caractérisent les pratiques religieuses au le Maghreb, malgré la diversité des régions, des ethnies et des langues de cette partie du continent, où domine l'islam : le culte des saints et les confréries religieuses. Ces deux faits sont en étroite relation l'un avec l'autre, et bien qu'ils existent partout où l'islam est répandu, ils ne présentent nulle part dans l'immense domaine islamique, l'intensité et la vie qu'ils offrent dans l'Afrique du Nord (Montet, 1909, p.7). Ces phénomènes prennent la forme de cérémonies autour des mausolées, où est enterré un homme vénérable (Marabout ou Wali). Lorsque il est d'une célébrité exceptionnelle, on voit s'annexer à son mausolée une mosquée et une zaouïa, qui forment un

ensemble de bâtiments considérable (Doutté, 1900, p.106). Et bien que l'islam n'admet pas le culte des saints, et exception faite d'un certain nombre de mosquées qui étaient indépendantes de tout tombeau de saint, il reste que, la création des mosquées est souvent associée à la présence d'un saint homme (Doutté, 1900, p.109). Considérant les objectifs de cette recherche, on se limitera ici au phénomène du culte des saints ou culte des morts.

### **II.1.2.1. L'origine du culte des saints :**

Il est certainement vrai que les Berbères n'ont pas soudainement changé de religion ; lorsque 'Okba Ibn Nafaa est apparu et leur a apporté un nouveau dogme religieux, ils ont adapté leurs anciens cultes à cette nouvelle croyance. L'étude des formes populaires de l'islam montre que l'on peut toujours trouver des survivances/reliques de cultes primitifs préislamiques (Doutté, 1900, pp.39-40). De ce point de vue, il est important de savoir que la mythologie berbère et ses croyances remontent aux premiers Berbères qui occupaient l'Afrique du Nord. Il semblerait même que ces derniers aient interagi avec les croyances des différents peuples qui se sont succédé dans la région : Phéniciens, Grecs et Romains. Les Berbères professaient généralement l'idolâtrie et le culte du feu ; cependant dans les plaines avoisinant les pays autrefois romanisés, et où la religion chrétienne avait régné, deux siècles auparavant, sans conteste, il restait encore un grand nombre d'indigènes chrétiens (Mercier, 1888, p.180). De son côté, Piquet en parlant des civilisations de l'Afrique du nord, affirmait que les Berbères ne paraissent pas avoir eu, avant l'islamisation, de religion bien déterminée : « *idolâtres, païens, ou convertis même à la religion judaïque, ils avaient, aux premiers siècles, accepté le christianisme qu'ils avaient oublié en recouvrant leur indépendance; [...]* » (Piquet, 1921, p.60). En 1909, Montet pensait que la cause principale du phénomène du culte des saints devait être recherchée dans les reliques de l'héritage du paganisme primitif des Berbères, caractérisé notamment par des superstitions. Mais, l'auteur distinguait deux côtés :

« [...]d'une part, les analogies que nous relevons dans l'Islam oriental, où certains saints musulmans sont incontestablement les successeurs de divinités du paganisme gréco-romain, d'autre part, ce que plusieurs anciens auteurs, Procope en particulier, nous racontent de l'anthropolâtrie des Berbères et de la profonde vénération qu'ils témoignaient à leurs sorciers et aux prophétesses qui leur dévoilaient l'avenir, nous inclinent à croire que le culte des saints, au Maghreb, est essentiellement d'origine païenne » (Montet, 1909, pp.9-10).

Selon le même auteur, cet argument peut être renforcé par trois (03) points essentiels : 1) la réaction religieuse, provoquée sur le sol africain, au XVI<sup>e</sup> siècle, par les triomphes des peuples chrétiens en Espagne et dans l’Afrique du Nord, a contribué dans une large mesure à l’accroissement du culte des saints ; 2) le fanatisme religieux est l’un des facteurs essentiels de la vie maraboutique ; et 3) l’ascétisme est encore une route qui conduit à la sainteté. Se retirer du monde, vivre dans l’austérité, au vu et au su de tous, se livrer publiquement à des pratiques ascétiques, voilà autant de titres à la dignité de marabout. Déjà, ce point est également soutenu par Rinn dans son étude sur l’islam en Algérie ; il affirme que l’action religieuse musulmane était pratiquée par une catégorie d’individus « *se compose des marabouts locaux, religieux libres, exerçant les devoirs du sacerdoce ou de l’enseignement islamique, sans attaches officielles ni salaire, et dans des édifices leur appartenant, ou construits et entretenus par la piété des fidèles [...]* » (Rinn, 1884, p.6).

Si l’on considère que ce phénomène est un fait socioculturel, ses origines sont très anciennes et remontent précisément à la période précédant l’islamisation du Maghreb. A cette époque les habitants autochtones en l’occurrence les Berbères étaient polythéistes et leurs pratiques cultuelles étaient marquées par les superstitions et l’influence des sorciers et des prophétesses qui leur dévoilaient l’avenir. Après l’avènement de l’islam, il s’est produit un métissage religieux qui finit par fusionner les pratiques religieuses berbères répandues à l’époque préislamique, avec celles apportées par les musulmans venues d’Arabie. Le culte des saints, bien que banni et prohibé par la religion islamique, constitue l’un des traits les plus marquants de ce phénomène. Il peut s’expliquer en tant que persistance des superstitions voire de l’anthropolâtrie, héritage des croyances primitives des Berbères (Zerari, Sriti, & Pace, 2019).

## **II.2. Les sanctuaires et les édifices religieux au Maghreb central**

Le patrimoine religieux musulman du Maghreb central est un héritage à la fois ancré dans une longue histoire et ouvert aux apports des peuples et des cultures qui se sont succédé dans cette partie de l’Afrique du Nord. Ce patrimoine comprend les édifices suivants : marabouts, zaouïas, madrasas et mosquées. Ces édifices religieux se retrouvent dans tous les pays maghrébins car ces pays partagent une vie socio-culturelle commune, dont la vie religieuse avec des spécificités plus ou moins comparables. Bien entendu, chaque édifice religieux a ses propres phases de développement depuis son apparition, mais dans ce qui suit, on se limitera à de brèves définitions.

### II.2.1. Les mausolées maraboutiques (Marabout) :

Le terme Marabout vient de l'arabe *Marbout* qui signifie littéralement lié, attaché à quelque chose. Ce nom est donné à tout homme attaché au service de Dieu et voué à la vie spirituelle (Largeau, 1900, p.94). Les marabouts sont détenteurs de savoirs religieux ; leur rôle social était celui d'intercesseurs et d'intermédiaires ; ils s'appuient sur les connaissances et la légitimité coraniques pour résoudre les conflits entre individus et groupes (Chachoua, 2011). Parfois, les Marabouts vivent en groupe et interagissent avec la société ou bien ils restent seuls, pratiquant la prophétie, la prédication et la vente d'amulettes (morceaux de papier sur lesquels sont écrits des versets du Coran, utilisés pour apporter le bonheur et éloigner les mauvais sorts) à leurs pairs, ce qui en fait une source de revenus rentable (De-Molina, 1908, p.27).

Les européens ont donné le nom de « marabout » aux mausolées qui abritent le tombeau d'un saint mystique. Ils ont également donné le nom de « gubba » à ces petits édifices en référence aux coupoles qui les surplombent (Doutté, 1900, p.43). Selon la description de Cauvet (1923), le mausolée ou Marabout contient une tombe du modèle musulman qui consiste en une enveloppe en maçonnerie avec des stèles qui peuvent prendre diverses formes selon le goût des habitants et de la famille du Marabout. Souvent, un catafalque (*tabout*) en bois recouvre la tombe du saint, lui donnant un aspect. La figure 2.5 montre la vue et le plan du marabout de Sidi Bou-Ishàq el-Tayyàr à Tlemcen.

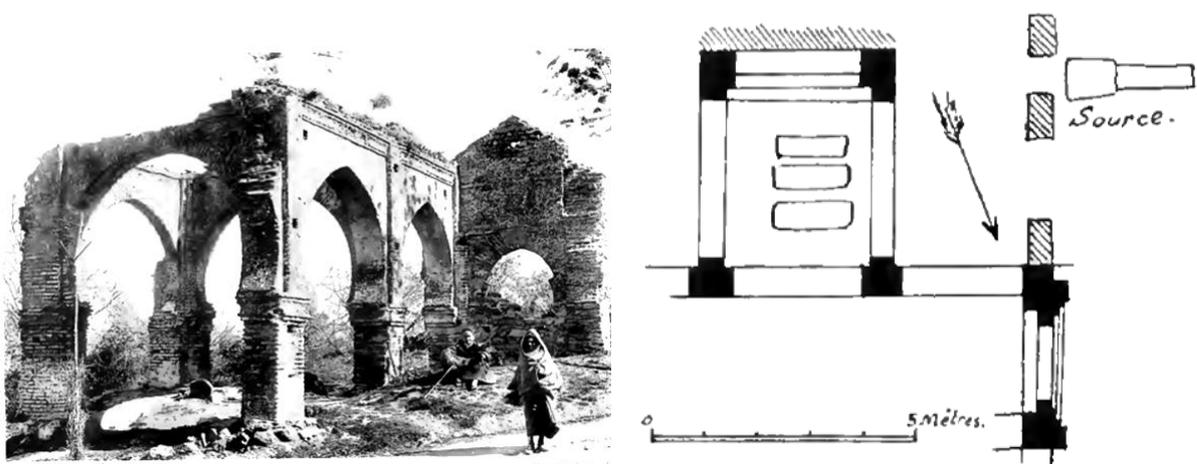


Figure 2.5. Vue et plan du marabout de sidi Bou-Ishàq el-Tayyàr à Tlemcen. (Source. Marçais. W & Marçais. G, 1903, p.282)

## II.2.2. Les Zaouïas :

Zawaya, Khawaniq, Rubut et Takaya, sont tous de noms dans différentes langues et traditions. Ce sont généralement les édifices où les ascètes et les soufis vivent pour prier et enseigner. De ces lieux sacrés sont nées plusieurs grandes voies soufies (Kreidi, 2011, p.173). Originellement, les zaouïas sont attachées à un sanctuaire, le marabout, descendant d'un saint soufi ou d'un sage, contribue à perpétuer une religion populaire ou culte des saints. C'est en effet un lieu de culte synchrétique entre le paganisme et l'islam (Rieucan & Souissi, 2016, p.92). Par extension, la zaouïa désigne le sacro-funéraire; un lieu de sépulture pour la famille qui a fondé l'établissement et où tous leurs serviteurs religieux viennent en pèlerinage. C'est aussi un lieu de prière, souvent une école, un centre littéraire et une bibliothèque où la tradition écrite des événements passés est préservée (Niox, 1890). Dans les zaouïas, les voyageurs y sont logés et de grandes aumônes y sont données (Rinn, 1884, p.18). La figure 2.6 résume les principales fonctions de la zaouïa.

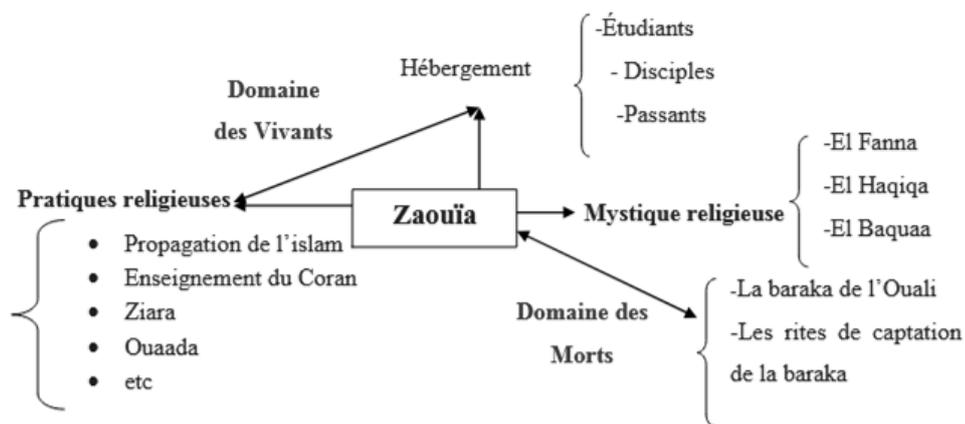
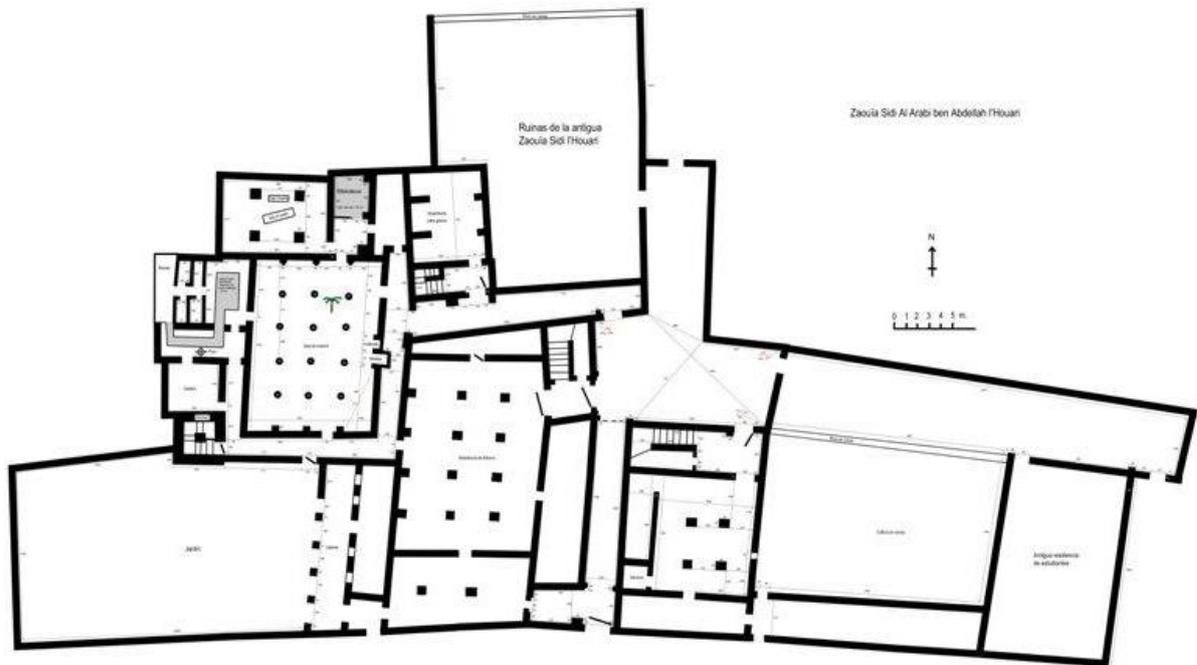


Figure 2.6. Organigramme montrant les fonctions de la zaouïa. (Source. Mansouri, 2011, p.78)

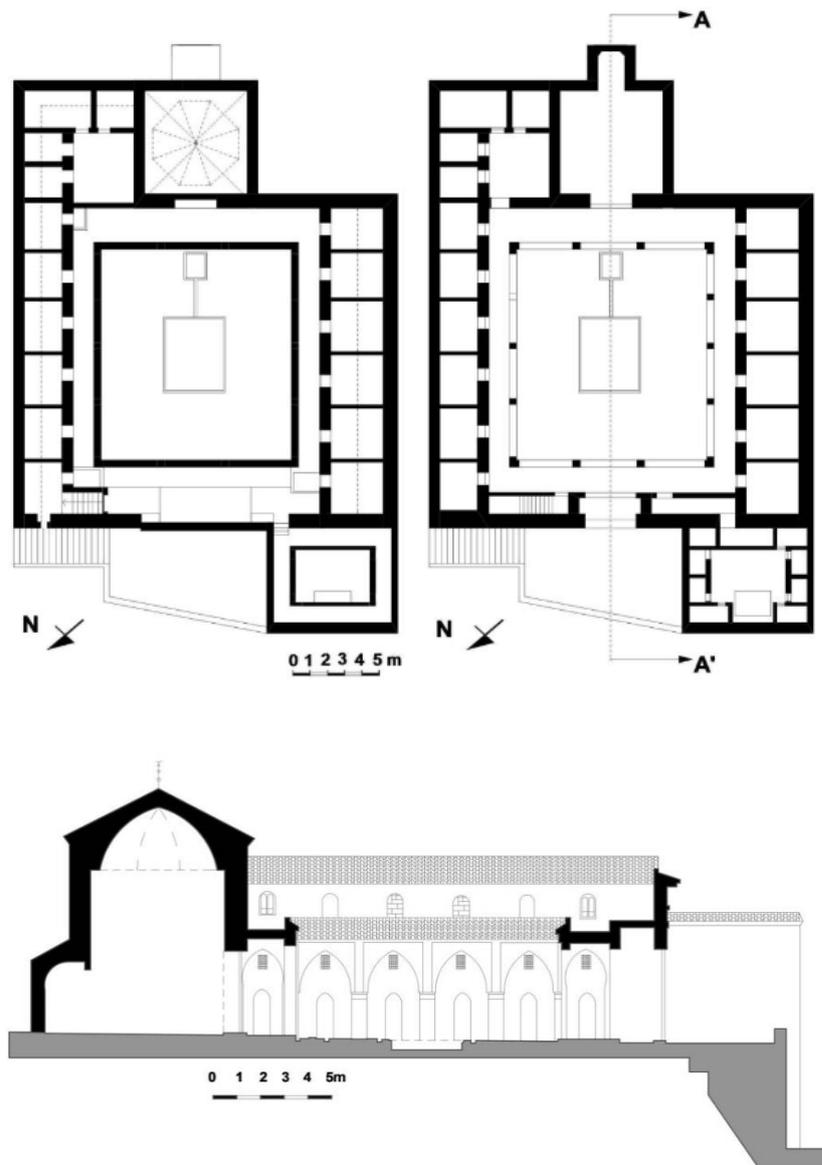
En ce qui concerne la spatialité des zaouïas maghrébines, elle va passer de la forme d'un cloître fortifié à une spatialité à dominante religieuse. Elle s'organise en un petit complexe religieux et social, associant le mausolée du saint, un patio, une salle de prière, une salle d'étude, une bibliothèque, un logement et un réfectoire (Figure 2.7) (Rieucan & Souissi, 2016, pp.14-15). De même pour Montet (1909), la zaouïa désigne d'une manière générale « *un ensemble, parfois très considérable, de constructions comprenant mosquée, école, habitations pour les étudiants, les pèlerins, s'il y a un tombeau de saint, les clients, les voyageurs, les pauvres, etc.* » (Montet, 1909, p.10).



**Figure 2.7.** Plan de la zaouïa Sidi Al Arabi Ben Abdellah l'Houari (1837) à Oran. (Source. <http://www.rogermimo.com/fr.in11-Sidi-Arabi.htm>)

### II.2.3. Les Medersas:

Medersa ou Madrassa, ce sont des collèges fondés avec des intentions pieuses et charitables. Elles sont définies comme des écoles ou des maisons d'apprentissage (Ismail, 2008, p.47). Les médersas avaient pour but de fournir un abri aux étudiants pauvres ou aux étrangers qui venaient s'instruire (Figure 2.8). De plus, elles enseignaient les sciences coraniques, le droit, la théologie, la littérature, les langues et autres (Terrasse, 1928, p.7). Ce qui distingue la medersa de la zaouïa, c'est son indépendance vis-à-vis de toutes les institutions maraboutiques. Les medersas n'adoptent pas les confréries mystiques soufies.



**Figure 2.8.** Plans et coupe de la medersa d'El Eubbad à Tlemcen, Algérie: Rez-de-chaussée à gauche ; premier étage à droite et coupe longitudinale (A-A') en bas. (Source. Ziani, Belakehal, & Bennadji, 2018)

#### II.2.4. La mosquée :

Le mot mosquée qui vient de l'arabe *mesjid* (مسجد), lieu où l'on se prosterne devant Dieu pour l'adorer (Doutté, 1900). Cet édifice religieux sera étudié en détail dans le chapitre III. Le schéma ci-dessous montre la différence entre la mosquée et la zaouïa (Figure 2.9).

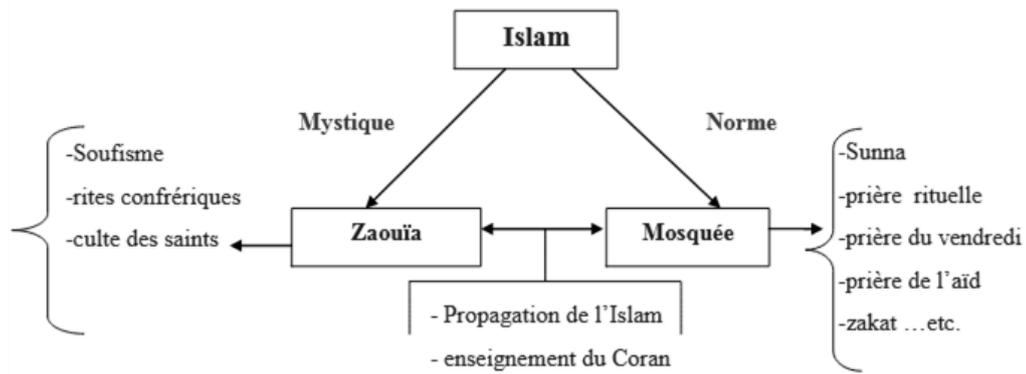


Figure 2.9. Schéma comparatif du rôle de la mosquée et de la zaouïa. (Source. Mansouri, 2011, p.78)

## Conclusion

Ce chapitre a révélé que l'essor et l'expansion de la culture islamique dans le Maghreb berbère ont conduit à l'incorporation d'un certain nombre d'aspects culturels locaux avec ceux apportés par les arabo-musulmans. En effet, les traditions et pratiques religieuses préislamiques ont été fusionnées avec les valeurs fondamentales de la culture islamique. Et comme le patrimoine religieux musulman du Maghreb est une émanation de la vie religieuse des peuples autochtones d'origine berbère, il est marqué par le phénomène du culte des saints. Enfin, ce chapitre a permis d'identifier des catégories distinctes de patrimoine religieux, à savoir les mausolées maraboutiques (marabout), les médersas, les zaouïas et les mosquées. Ces dernières feront l'objet d'une étude détaillée dans le chapitre suivant.

Partie I : Approche théorique, vers une identification  
du patrimoine religieux musulman en Algérie

# Chapitre III :

## L'architecture des mosquées

### Introduction

L'architecture est un produit humain qui symbolise la mentalité humaine passée, présente et future ; elle est une vérité historique matérielle qui représente la distinction entre les communautés (Baper & Hassan, 2010).

L'émergence de l'islam et son développement remarquable, ont donné naissance à une architecture sacrée aux valeurs spirituelles et symboliques bien spécifiques. Les constructeurs et artisans musulmans ont combiné leur créativité pour évoquer leurs propres croyances en utilisant des formes abstraites pour produire de magnifiques œuvres d'art dans toutes les terres dominées par l'Islam.

La mosquée est en fait l'un des bâtiments sacrés les plus appréciés des musulmans et a fait partie des développements historiques du monde islamique en raison de sa présence dans la diversité des cultures. Elle a pris des formes et des styles variés et a été au cœur de l'urbanisme ainsi que de la communauté musulmane.

Ce chapitre est une tentative d'explorer et de comprendre l'architecture des mosquées, sa genèse et son évolution chronologique et régionale. Il vise à identifier, répertorier et caractériser leurs styles et modèles typiques à travers le monde.

### III.1. L'architecture de la mosquée

#### III.1.1. Définition de la mosquée :

La mosquée est un type de bâtiment qui symbolise l'architecture islamique et qui fait l'objet de nombreuses définitions. L'étymologie du mot « mosquée » nous donne sa définition : en arabe, ce mot est connu sous le nom de « *masjid* » qui vient du mot « *sajd* », signifiant « *sujud* » (prosternation) et « *sejadah* » (tapis de prière). La combinaison de ces deux mots désigne l'acte de prosternation d'une personne sur un tapis de prière. Cet acte de prosternation est nécessaire lorsqu'un musulman accomplit les prières (Hassan, 2010 ; El-Battiui, 2004, p.13). Lorsqu'un musulman touche le sol avec son front, il est très proche de Dieu. La prière établit un contact entre le croyant et Dieu et la prosternation symbolise la soumission totale (Stacey, 2002). Le terme arabe de mosquée désigne alors un lieu où l'on se prosterne devant Dieu pour l'adorer.

En 1553, le mot « mosquée » apparaît dans la langue française (Louizi, 2007). L'origine de ce mot vient de la langue espagnole, « *mezquita* » (Hassan, 2010 ; El-Battiui, 2004, p.13). Quant à l'utilisation du terme « mosquée » dans la langue anglaise, il n'existe pas de sources fiables pour confirmer comment et quand le mot « *mosque* » a commencé à être utilisé en anglais. Il semble que le mot ait adopté différentes formes en grec, en italien et en espagnol avant de se généraliser sous sa forme actuelle en anglais, probablement au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle (Mughal, 2015).

Dans la terminologie architecturale, la mosquée est un espace physiquement séparé de son environnement. Selon Grabar (2010), c'est un espace du sacré et du profane où se marient ainsi le temporel et le spirituel. La mosquée est surtout réservée aux croyants pour leurs activités religieuses musulmanes. Le même auteur ajoute que l'intérieur comprend généralement une cour et un espace couvert et un certain nombre de points fixes et constants ayant des valeurs pratiques ou symboliques (parfois les deux) : minbar, mihrab, minaret, maqsura, etc. Hormis le mihrab, aucun de ces éléments n'a une histoire continue. Le principal archétype de mosquée provient de celle construite par le Prophète (psl) à Médine, connue aujourd'hui sous le nom de mosquée Al-Nabawi.

### III.1.2. Catégorisation de l'architecture des mosquées : les zones de prières

La construction de la mosquée est intimement liée aux gestes de la prière. Il est donc important de comprendre la prière afin de commencer à caractériser la mosquée ou les zones de prière.

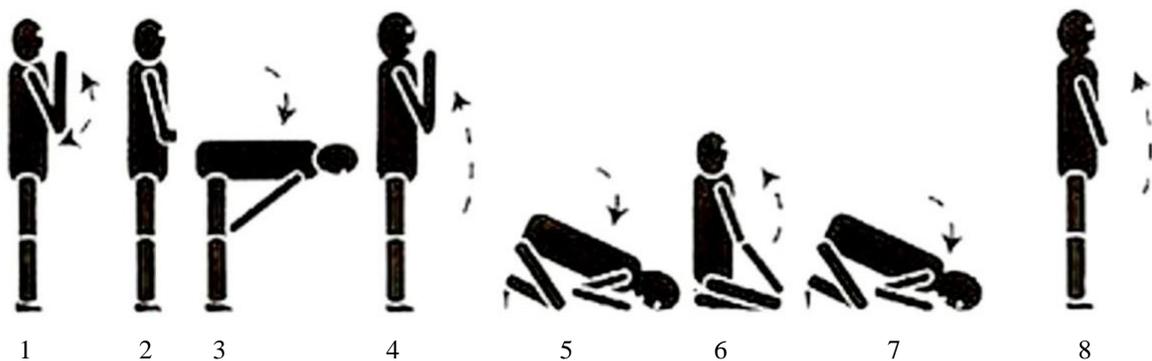
La prière est le pilier de la religion musulmane ; elle est plus qu'un rituel et un geste. La prière « est la participation plénière de l'homme tout entier par le mouvement du corps et de l'âme, au chant de louange de la créature qui lie toute la création du Créateur » (Balta, 1986, p.38). La prière en commun est toujours recommandée et prescrite le vendredi à la mosquée. Elle comporte de nombreuses règles d'application parmi lesquelles l'orientation vers la Qibla, la direction sacrée. Ainsi, cette direction est un préalable à la prière du musulman sauf dans des situations particulières comme le fait d'être dans un moyen de transport : avion, bateau, ou de ne pas pouvoir trouver la direction (Yilmaz, 2012). Il est également précisé que le Dieu n'accepte aucune prière effectuée sans ablution d'où l'importance de la purification, réalisée par l'ablution mineure (*El-Wuḍu*) ou majeure (*El-Ghusl*) qui annule respectivement l'impureté mineure et majeure (Rousset, 2018). L'ablution sèche (*El-Tayamoun*) est également possible en l'absence d'eau ou en cas de maladie ; elle remplace l'ablution mineure et l'ablution majeure.

Le type et la fonctionnalité de la prière obligatoire ont une influence sur l'espace et l'architecture des mosquées. La prière musulmane obligatoire est de deux types : quotidienne et hebdomadaire.

- La prière obligatoire est accomplie cinq fois par jour pour établir et renforcer le lien direct entre l'adorateur et Dieu. Il n'y a pas d'autorité hiérarchique dans l'islam et pas de prêtres, c'est donc une personne instruite qui connaît le Coran peut diriger les prières dans la congrégation. Les cinq prières contiennent des versets du Coran et sont dites en arabe, la langue de la révélation. Les prières sont offertes à leurs horaires spécifiques, qui varient quelque peu au cours de l'année avec des changements en fonction des heures de lever et de coucher du soleil (Awan, Mujahid, Gulzar & Zafar, 2014). La prière doit être dite et accomplie cinq fois par jour : à l'aube (Fajr), à midi (Dhuhr), l'après-midi (Asr), au coucher du soleil (Maghrib) et le soir (Isha);

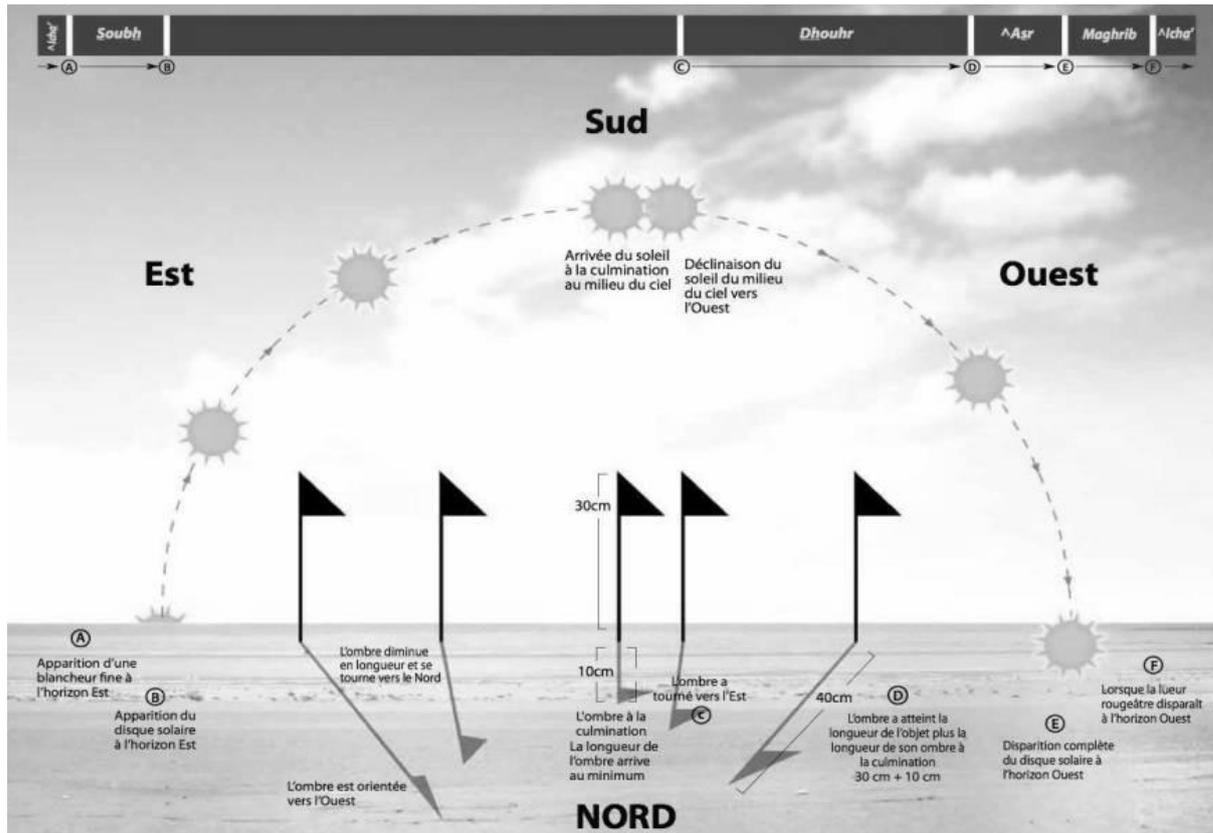
— La prière hebdomadaire (ou du vendredi) est caractérisée par les sermons de l'Imam (*khutbah*). Ce jour-là, tous les musulmans se rassemblent dans la mosquée principale (Imriyanti, 2013).

Il convient de noter que chaque prière se compose de deux, trois ou quatre cycles de prière (*Rakaa*). Selon wikiHow, un cycle de prière se compose des éléments suivants dans l'ordre : 1) *Takbir*, 2) Lecture de la Fatiha ainsi que de toute autre sourate ou partie du Coran, 3) Inclination, 4) Se remettre debout, 5) Prostration, 6) Levée de la prostration, 7) Deuxième prostration, et 8) Levée de la deuxième prostration, selon que l'on est encore assis ou debout (Figure 3. 1). Il convient d'ajouter qu'une partie du Coran connue par cœur est récitée, au choix de l'orateur, mais seulement dans la première et la deuxième *Rakaa* ; la troisième ou la quatrième, selon le cas, ne comportent que la récitation de la Fatiha. Chaque prière se termine par le *Taslim* après le *Tachahhud*.



**Figure 3.1.** Schéma montrant les différentes étapes d'un cycle de prière musulmane (*Rakaa*). (Source. <http://seydinaalioune.blogspot.com/2013/02/>)

Les cinq (05) prières obligatoires peuvent être accomplies selon le nombre des cycles : la prière de Subh (2 *Rakaas*), la prière du Dhuhr (4 *Rakaas*), la prière de Asr (4 *Rakaas*), la prière du Maghrib (3 *Rakaas*) et la prière de Isha (4 *Rakaas*). Chaque prière doit être effectuée à un moment précis en fonction du mouvement du soleil (Figure 3.2). La prière du vendredi est effectuée à la place de la prière de Dhuhr mais avec deux *Rakaas* au lieu de quatre (les deux autres sont remplacées par les sermons de l'Imam).



**Figure 3.2.** Schéma montrant les heures des cinq prières quotidiennes selon le mouvement du soleil.

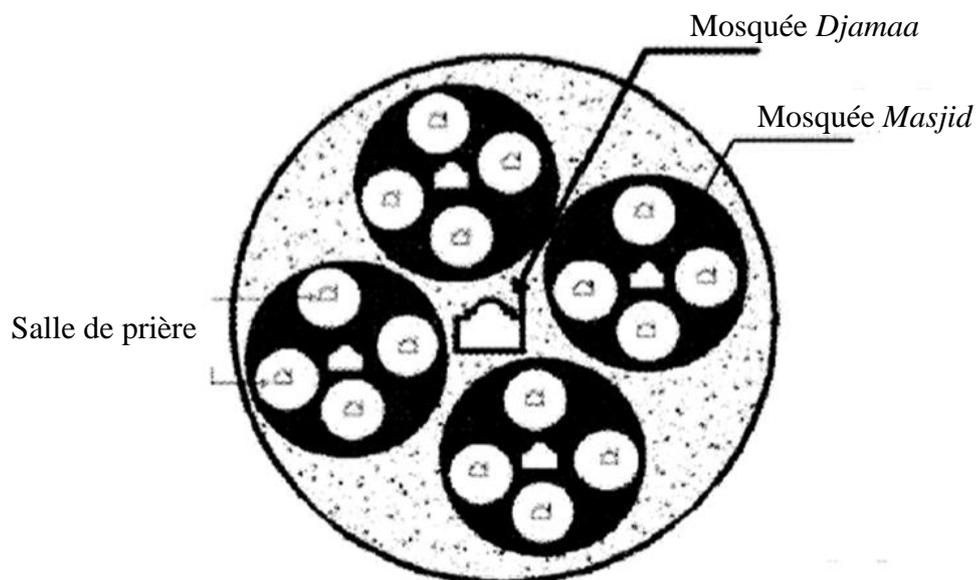
(Source. <http://lamosquedethouars.e-monsite.com/pages/salat-la-priere.html>)

Les zones de prière peuvent être classées selon le type de prière à accomplir et la capacité de l'espace à accueillir les fidèles (Rabah, 2002 ; Awan, Mujahid, Gulzar & Zafar, 2014 ; Kreidi, 2011). Ci-dessous, une brève description de chaque zone de prière :

- la première est une petite mosquée de quartier appelée *Masjid*. Elle est conventionnellement située à distance de marche des résidences et est destinée aux cinq prières quotidiennes de la communauté locale du même quartier. Elle consiste en une salle de prière avec un mihrab au centre du mur de la Qibla ;
- le second est une mosquée *Jamaa* (lieu de rassemblement), destinée à l'accomplissement de la prière du vendredi qui a lieu une fois par semaine et qui rassemble toute la communauté en un seul lieu. Cette mosquée a une plus grande capacité à accueillir les fidèles de plusieurs quartiers et parfois même des villages et hameaux voisins. Elle dispose d'une salle plus grande avec un mihrab et un minbar pour la *khutaba*. Les toilettes et les installations pour les ablutions sont obligatoires et généreusement fournies ;

- la troisième est une *mouçalla*, un lieu où la prière funéraire de l'enterrement et les prières de l'Aïd (deux fois par an: Aïd El-Fetar et Aïd El-Adha) sont effectuées. Il s'agit généralement d'un espace en plein air doté de latrines et de zones d'ablution ;
- la quatrième catégorie est la prière du Hajj, accomplie uniquement à la Mecque lors du pèlerinage qui rassemble un immense monde musulman pour circumambuler la Ka'aba et se tenir sur le mont Arafat, près de la Mecque.

Il convient de souligner que dans certaines villes musulmanes, le *mouçalla* est la place où se tiennent les fidèles lors de certaines grandes cérémonies, pendant lesquelles l'affluence est si grande que la mosquée ne peut contenir qu'une faible partie de la foule des fidèles (Doutté, 1900, pp.109-110). Historiquement, le terme *mouçalla* a connu une évolution remarquable. C'est avec l'évolution de la société et de l'architecture que ce terme est utilisé pour désigner tout autre lieu - public ou privé - où la prière est accomplie, par exemple une salle de prière dans une école (Figure 3.3) (Kreidi, 2011, p.109).

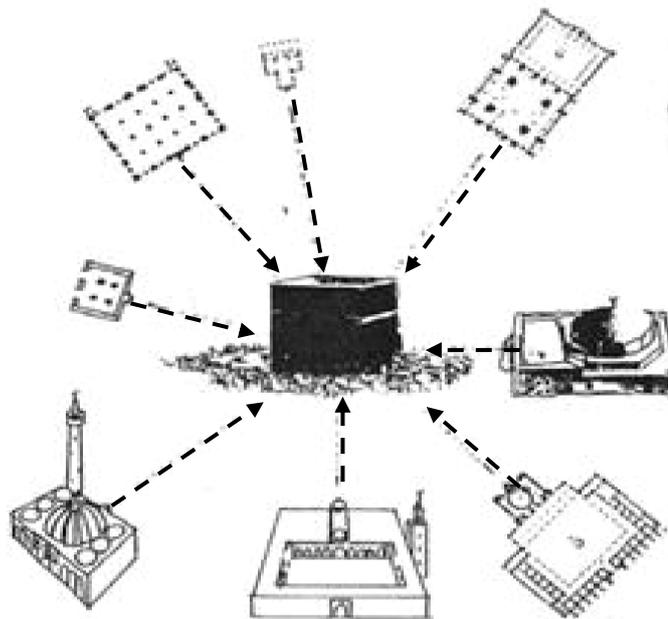


**Figure 3.3.** Plan schématique d'une ville avec la répartition de différentes zones de prière. (Source. Ben-Hamouche, 2018)

En plus de ces catégories, il y a d'autres petites mosquées ayant d'autres fonctions que la prière de la congrégation. Parmi ceux-ci sont les mosquées-mausolée, qui sont des structures construites comme lieux funéraires pour les sépultures des personnes importantes telles que les dirigeants, les hommes saints et d'autres personnages (Saoud & Al-Hassani, 2002).

### III.1.3. L'orientation de la mosquée :

A l'instar des civilisations anciennes où l'orientation des bâtiments se référait aux mouvements de plusieurs corps célestes au-dessus de l'horizon, la civilisation islamique ne fait pas exception (Yilmaz, 2012). En effet, l'architecture religieuse, notamment celle de la mosquée, est orientée vers la direction sacrée appelée Qibla comme mentionné plus haut. Quel que soit son emplacement, toute architecture d'une mosquée commence donc par un « *noyau spirituel* », le mur de la Qibla, à l'exception de la mosquée du Prophète (psl) à Médine, car cet espace central contient la ligne de *saf* dans la salle de prière derrière le mur de la Qibla (Nawawi, Jahn-Kassim & Hamat, 2016) (Figure 3.4).



**Figure 3.4.** Kaaba à la Mecque comme direction de la Qibla pour toutes les mosquées. (Source. Taib & Rasdi, 2012)

### III.1.4. Les principaux éléments et organes de la mosquée :

La construction architecturale d'une mosquée suit certaines règles de base. Les parties principales d'une mosquée comprennent les éléments suivants (Benyoucef, 2005, pp.21-22 ; Doutté, 1900, pp. 110-112 ; Saoud & Al-Hassani, 2002 ; Pantazis & Lambrou 2009) (Figure 3.5) :

#### III.1.4.1. La salle de prière :

Un espace couvert où les croyants se rassemblent pour la cérémonie de prière.

#### III.1.4.2. Le mihrab :

La première se trouvait dans la mosquée de Médine lorsqu'elle fut reconstruite un siècle après l'Hégire, sous le règne des Omeyyades. Il se compose d'une niche dans le mur de la Qibla. C'est l'endroit où se tient l'imam pour diriger la prière. De plus, le mihrab définit un véritable axe de symétrie pour l'ensemble de la composition de la mosquée.

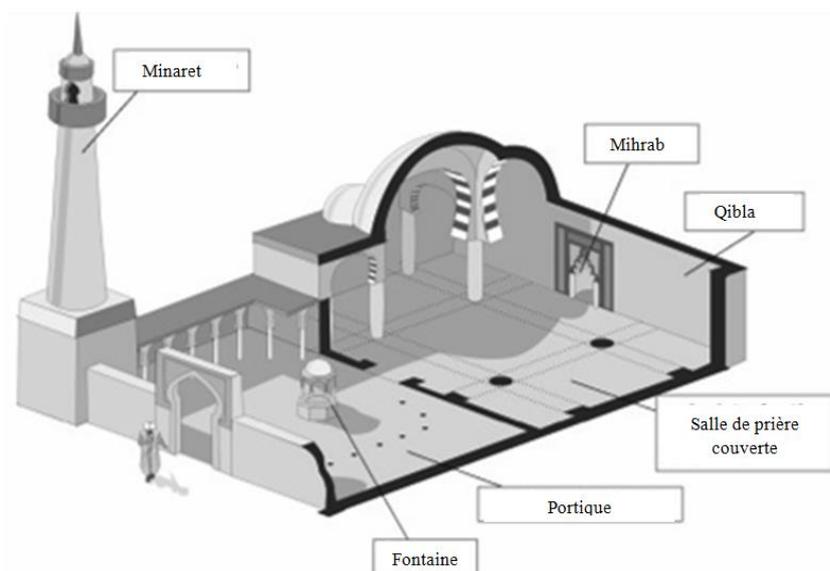
#### III.1.4.3. Le minaret :

Un minaret peut être défini simplement comme une tour depuis laquelle, cinq fois par jour, le *mouadin* appelle à la prière (*adhan*) d'une voix retentissante.

#### III.1.4.4. Le minbar :

Le seul meuble de la mosquée est une chaire dans laquelle se fait la khotba ou prédication. Il s'agit d'une estrade, à laquelle on accède par un escalier. C'est le Prophète qui, le premier, a fait fabriquer un petit siège en bois pour l'auditoire, de sorte qu'il est devenu une tradition de fabriquer un tel trône pour l'imam de la prière du vendredi.

A ces éléments s'ajoutent d'autres éléments, tels que : la fontaine des ablutions (*beit el oudhoû*), des cabines, des latrines publiques et des logements pour les visiteurs, la maqsura (une chambre qui occupe le côté du mihrab), la galerie rituelle, etc.



**Figure 3.5.** Vue montrant les principaux éléments de l'architecture de la mosquée. (Source. <https://trabajosocialesislam.wordpress.com/2013/11/15/dibujo-de-la-mezquita-y-partes/>)

### **III.1.5. Rôles et fonctions de la mosquée :**

Au fil du temps, la mosquée a occupé une place centrale dans l'organisation de l'espace urbain et de la société. Elle a rempli plusieurs fonctions religieuses, sociales et politiques qui évoluent en fonction de facteurs chronologiques et culturels spécifiques. Les fonctions qui ont occupé la mosquée à travers l'histoire peuvent être résumées comme suit:

#### **III.1.5.1. La mosquée comme un espace de culte, d'apprentissage et un centre communautaire musulman :**

Bien que la mosquée soit généralement considérée comme étant liée aux prières, elle était un lieu de lecture, d'étude, un centre d'apprentissage et de discussion. De plus, une mosquée est un lieu de valeurs musulmanes, de réconciliation entre individus et familles. C'est la place des valeurs sociétales à travers les prêches et les leçons (Stacey, 2017 ; Imriyanti, 2013). Il a également servi d'auberge pour les pauvres et les indigents ainsi qu'un lieu de rencontre pour les voyageurs.

#### **III.1.5.2. La mosquée comme un tribunal et un trésor publique :**

Dans le passé, les mosquées abritaient parfois un tribunal islamique ; des juges et des juristes répondant aux besoins juridiques de la communauté et émettant des avis juridiques sur certains affaires. Et comme il y avait très peu de bureaucratie, les tribunaux étaient efficaces et, la plupart du temps, les plaignants et les défendeurs se défendaient eux-mêmes (Gartet & Id-Yassine, 2013).

Dès le début de l'Islam, la mosquée a acquis le rôle de finance (en arabe : *Bayt mal el-muslimin*) pour le versement de la dîme de l'aumône (*Zekiath*). Lieu de dépôt et de distribution du butin de guerre (*maal-e-ghaneemat*) (Awan, Mujahid, Gulzar & Zafar, 2014).

#### **III.1.5.3. La mosquée comme génératrice de la cité arabo-musulmane :**

Si les villes arabo-musulmane présentent des ressemblances et des formes urbaines homogènes, des plans spatiaux originaux et des bâtiments publics jouant un rôle majeur dans l'armature urbaine, c'est parce qu'elles ont été conçues par et pour les humains, à travers le rôle central de la mosquée, dans le cadre de la culture musulmane (Gartet & Id-Yassine, 2013). La mosquée est la première institution implantée dans un établissement humain musulman autour duquel la ville rayonne ; elle constitue un indice sur sa première fondation.

La mention des nombreuses fonctions religieuses, politiques, sociales et culturelles de la mosquée est l'occasion de montrer que, pour les musulmans, la mosquée est la référence majeure pour tous les aspects de la société musulmane. C'est donc un espace multifonctionnel par excellence. Malheureusement, l'utilisation actuelle de la mosquée se limite aux rituels de prière, à la récitation du Saint Coran et à d'autres fonctions supplémentaires.

### **III.1.6. Historiographie de l'architecture des mosquées : les mosquées prémices**

Avant d'entreprendre l'étude des formes et styles des mosquées dans le monde, il est utile d'évoquer les deux premières mosquées édifiées par le Prophète, l'une à Quba et l'autre à Médine. Ces mosquées marquent la naissance de l'architecture religieuse musulmane et peuvent révéler la logique de la constitution de l'espace culturel musulman et comprendre son évolution. Cependant, la mosquée du Prophète à Médine, en raison de sa signification éminente dans le développement de l'Islam, est choisie comme référence originale et génétique pour les mosquées du monde.

#### **III.1.6.1. La première mosquée du prophète à Quba :**

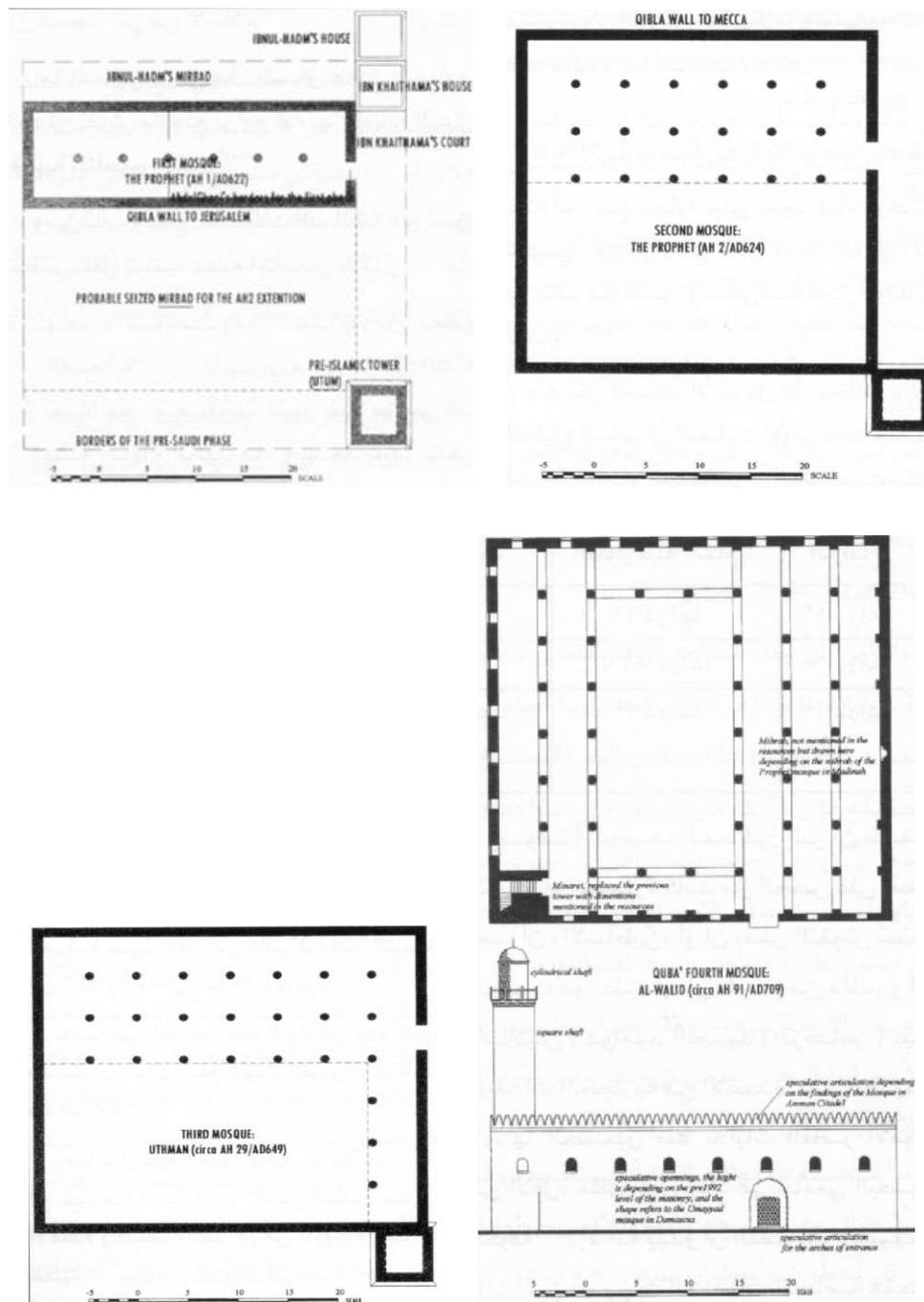
Selon Ahmadiyya Muslim Association aux USA (1997) et Imriyanti (2013), la première mosquée est située en dehors de la Mecque et sa fondation a été engagée par le Prophète (psl). Elle a été construite lors de l'Hégire (*hijrah*) du Prophète (psl) vers Médine, lorsqu'il a fait un court séjour dans la ville de Quba (à cinq kilomètres au nord de Médine) après sa fuite de La Mecque. En quelques jours, la mosquée fut érigée avec la participation du prophète (psl) qui avait un attachement particulier pour cette mosquée et avait l'habitude de la visiter chaque semaine, même après son émigration vers Médine.

Quant à l'architecture de cette première mosquée dans l'Islam, elle était très modeste, composée d'une salle de prière rectangulaire, soutenue par une rangé à six (06) colonnes. C'était simplement un lieu de convivialité et de prosternation à l'abri du soleil brûlant (Imriyanti, 2013). Mais, d'après la description de Esin (1963) citée par Bouruiba (1998, p.11) :

*« Ce fut un simple édifice carré du type traditionnel dans la région de Yathrib, aussi bien que dans les autres oasis du Hedjaz. Mohamet en traça les contours avec la lance qu'il avait héritée de son père. Chaque côté avait soixante-dix aunes de long et les*

*murs étaient construits en pierre prises dans les montagnes voisines* » (Esin, 1963, pp.92-93).

Cette première mosquée a subi à travers les âges de nombreuses transformations agrandissement et même reconstructions (Al-Hamad, 2006) (Figure 3.6), mais elle continue d'accueillir les pèlerins en tant que quatrième mosquée sacrée de l'Islam après Masjid al-Haram, al-Nabawi et al-Aqsa.



**Figure 3.6.** Évolution de la mosquée de Quba. (Source. Al-Hamad, 2006)

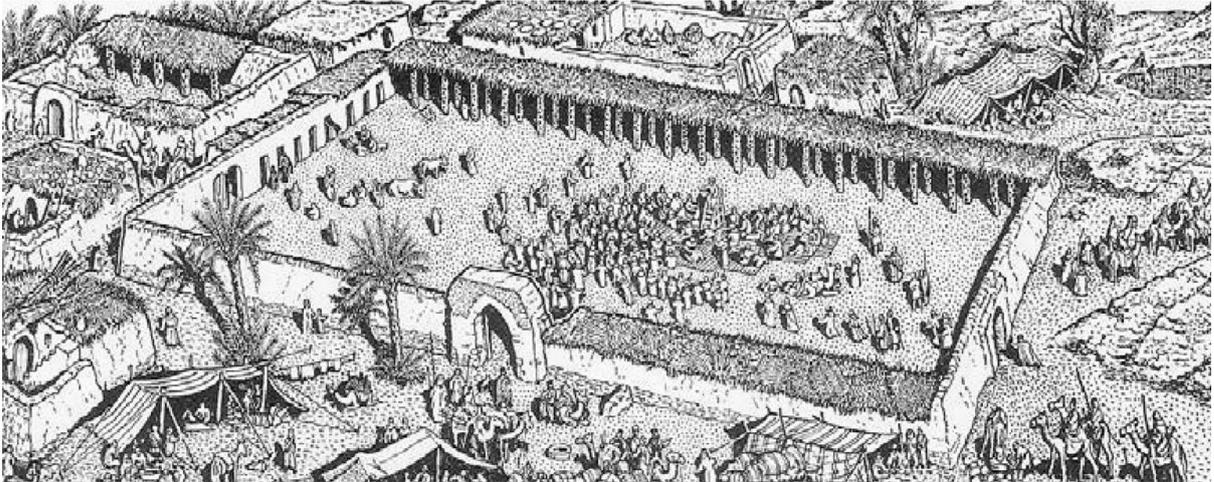
### III.1.6.2. La deuxième mosquée du prophète à Médine :

Elle a été construite pendant l'hégire de Mohamed (psl) de la Mecque à Médine pendant l'été de 622 de notre ère. Quelques jours après le début de la construction de la mosquée Quba, Mohamed (psl) et ses compagnons ont commencé à construire une deuxième mosquée à Médine sur un terrain qu'ils ont acheté à deux orphelins, une ancienne halte de caravanes. L'emplacement de cette mosquée a été choisi par référence au lieu de la première prière du vendredi à Médine (Lings, & Michon, 1986). Aujourd'hui, cette mosquée n'existe plus, recouverte par la grande mosquée connue aujourd'hui sous le nom de Masjid al-Nabawi, ou mosquée du Prophète (psl).

Stacey (2017) cite l'ouvrage de Muir (1878, p.177) « *The Life of Mahomet : from original sources* » pour démontrer le rôle multiple de cette mosquée dans la société musulmane. L'ouvrage donne la description suivante :

*« Bien que constituée de matériaux bruts et de dimensions négligeables, la mosquée de Mohammed est glorieuse dans l'histoire de l'islam. C'est là que le Prophète et ses compagnons passèrent le plus clair de leur temps. C'est là que le service religieux quotidien, avec ses prières récurrentes, fut publiquement établi et que la congrégation se rassemblait tous les vendredis, écoutant avec révérence et émerveillement des messages venus des cieux. Et c'est là que le Prophète planifia ses victoires et qu'il recevait les représentants diplomatiques des tribus vaincues et contrites et qu'il prononçait des décrets... » (Muir, 1878, p.177).*

En fait, la mosquée de Médine, également connue sous le nom de mosquée du prophète, était à l'origine prévue comme une cour domestique dans laquelle s'ouvrait une demeure très simple du Prophète et de sa famille, et la prière avait lieu dans cette cour. Elle servait à la fois de lieu de culte musulman et de centre communautaire. Aucun vestige matériel n'a été conservé de cette demeure (Barrucand, 2021). Cependant, les témoignages des compagnons du Prophète et des historiens fournissent des informations sur sa figuration et sa structure originales (Figure 3.7).



**Figure 3.7.** Illustration de la reconstruction de la maison du Prophète Mohamed (psl) à Médine. (Source. Taib & Rasdi, 2012)

Les descriptions de la mosquée du prophète à Médine diffèrent d'un auteur à l'autre. Bouruiba (1987, p.11) sur la base de Emel Esin, Creswell et Golvin, affirme que : « elle était carrée et mesurait 100 coudées (environs 50m) de côté ». De son côté, Fikry dit à propos de cette mosquée : « elle était rectangulaire et mesurait 70 coudées de profondeur et 60 coudées de largeur. Puis elle fut agrandie, sept ans après l'hégire, et mesura 100 coudées de profondeur et 90 coudées de largeur ».

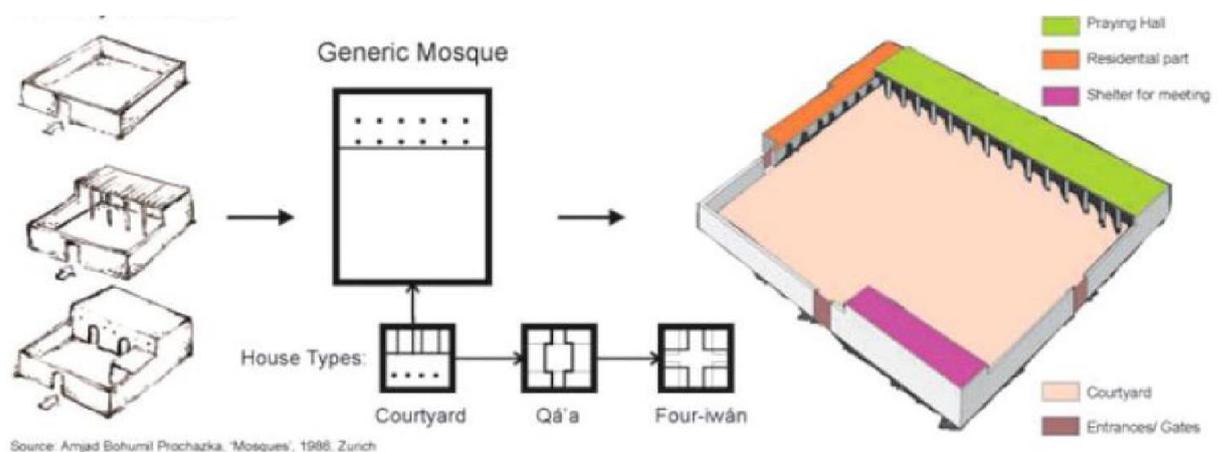
La mosquée avait quatre (04) murs et trois (03) zones couvertes (Figure 3.8), selon Bahauddin & Ahmad (2018) :

- La première partie du toit abritait l'espace de prière sur le mur faisant face à la Qibla (notée en vert) ;
- La deuxième partie couverte consistait la maison du Prophète Mohamed (psl) et ses épouses, sur le côté gauche de la cour principale (notée en orange) ;
- La troisième partie du toit était située à l'avant de la mosquée où les soufis passaient leur nuit. Les soufis étaient des immigrants pauvres mais instruits (notés en violet).

Quant à la technique de construction, la mosquée entourée de murs de brique de terre avec un éventuel soubassement en pierre. Les colonnes du tronc de palmier soutiennent la structure des toits (zones couvertes) qui sont également en bois de palmier recouvert d'une couche d'argile. La direction de la Qibla était marquée par un bloc de pierre qui servait à l'orientation correcte de la prière (Awan, Mujahid, Gulzar & Zafar, 2014). Il s'agissait en effet d'une

architecture d'une extrême simplicité, sans prétention architecturale, et dépourvu de décorations particulières.

Depuis sa fondation, la mosquée du Prophète (psl) à Médine, comme celle de Quba, a subi plusieurs agrandissements et même des reconstructions. Le Prophète (psl) agrandit la mosquée en 629. Un minbar en bois en forme de banc à deux marches était placé sur le côté du mihrab qu'il utilisait pour faire la *khutba*. Un mihrab concave a été construit pour la mosquée en 707 (Awan, Mujahid, Gulzar & Zafar, 2014). De plus, il est indiqué dans les hadiths que la mosquée du Prophète (psl) à Médine n'avait pas de minaret ; la communauté musulmane de Médine a été appelée à la prière depuis le toit de la maison du Prophète (Ürey, 2013). Pendant la période omeyyade, en 706, la demeure du Prophète et sa tombe ont été inclus dans la grande mosquée de Médine (Saurat-Anfray, 2009, p.28).



**Figure 3.8.** Différentes étapes du développement de la mosquée du Prophète Mohamed (psl) à Médine. (Source. Awan, Mujahid, Gulzar & Zafar, 2014)

D'après ce qui vient d'être présenté, il est dit que la maison du Prophète (psl) n'était pas seulement un foyer mais aussi un lieu de culte et un centre communautaire. C'est donc un modèle idéal de mosquée. En fait, la plupart des chercheurs partagent l'idée que sa structure a servi de modèle pour les premières mosquées et est devenue un prototype pour la production des mosquées ultérieures avec des variations chronologiques et régionales.

### III.1.7. Les principales familles stylistiques de mosquées :

L'architecture des mosquées offre une grande variété de styles, résultant de l'influence de facteurs tels que l'environnement culturel et géographique, le but du mécène et les

compétences des bâtisseurs et des artisans engagés dans le processus de construction (Taib & Rasdi, 2011). Par ailleurs, le facteur politique a largement contribué à façonner les styles artistiques, chaque pouvoir et chaque dynastie, voulant imprégner le milieu de sa propre personnalité artistique (Benyoucef, 2005, p.13) qui a donné lieu à une diversité de lectures stylistiques dans différentes parties du monde islamique.

La plupart des auteurs d'art et d'architecture islamique divisent l'architecture des mosquées en trois (03) grandes familles stylistiques (ou modèles stylistiques) : la mosquée arabe, la mosquée persane et la mosquée ottomane. Chaque famille stylistique a ses étapes de développement depuis sa création jusqu'à atteindre le zénith de sa propre architecture, donnant également des variations de chaque style.

### III.1.7.1. La mosquée arabe :

Le plan dit « hypostyle », son plan est inspiré de celui de la mosquée du prophète (psl) Mohamed à Médine. Ce type de mosquée est le plus ancien et le plus répandu; il s'est développé à l'époque des premiers califes et de leurs successeurs. La mosquée arabe est de forme carrée ou rectangulaire et se compose principalement d'une cour bordée d'un portique, d'une salle de prière soutenue par une série de colonnes et d'un minaret carré flanquant un côté de la cour (Figure 3.9). Une caractéristique fondamentale de la composition volumétrique de la mosquée arabe est son horizontalité par rapport aux autres types de mosquée (Ringgenberg, 2009, p.287 ; Allani-Bouhoula, 2014 ; Saoud & Al-Hassani, 2002).

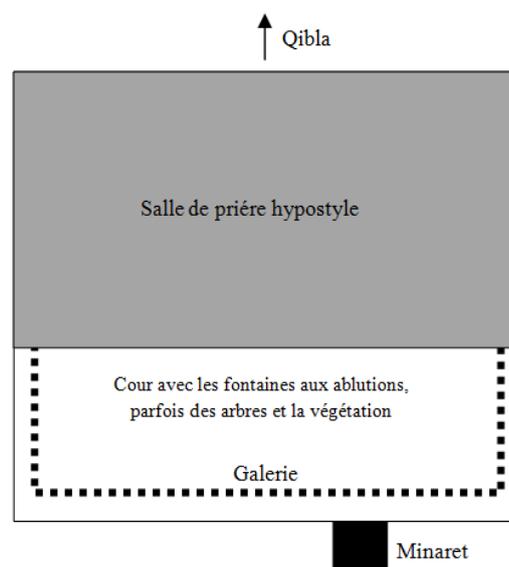


Figure 3.9. Plan schématique d'une mosquée de type Arabe. (Source. Ringgenberg, 2009, p.287)

### III.1.7.2. La mosquée persane :

Encore dite iranienne, son plan se retrouve presque exclusivement dans le Grand Iran, c'est-à-dire dans une région comprenant l'Iran, une partie de l'Afghanistan et du Pakistan et des parties de l'Irak. C'était aussi la conception utilisée en Inde avant la dynastie moghole. Il apparaît en Iran au tournant des (XIe-XIIe siècles) avec la dynastie seldjoukide. Cette famille des mosquées reprend les éléments fondamentaux de la mosquée arabe (cour, salle, mur de Qibla) avec l'utilisation des formes d'origine iranienne préislamique telles qu'Iwan, pishtak (portail en forme d'arc qui fait saillie sur la façade où il se trouve), etc. Généralement, le milieu de chaque côté de la cour est dominé par un grand portail voûté plus ou moins profond : un iwan ou eivan (Figure 3.10). La mosquée persane est souvent flanquée de deux minarets symboliques (Ringgenberg, 2009, pp.288-290 ; Allani-Bouhoula, 2014 ; Saoud & Al-Hassani, 2002).

Historiquement, les Perses connaissaient l'Iwan car ils l'utilisaient sous la domination sassanide comme forum de cérémonie. Plus tard, il s'est propagé au reste du monde musulman, en particulier dans les régions du nord-est de l'Islam et qui avaient de fortes relations avec la Perse (Allani-Bouhoula, 2014).

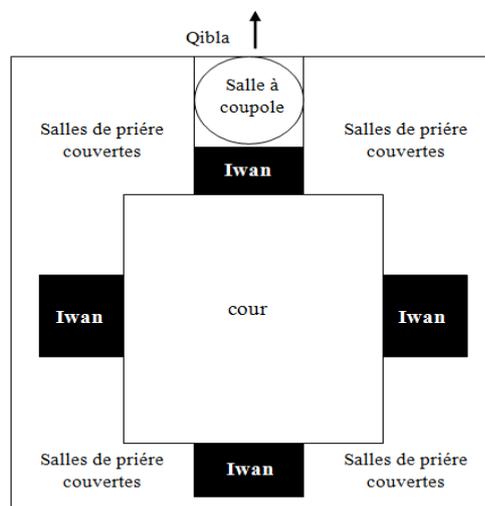


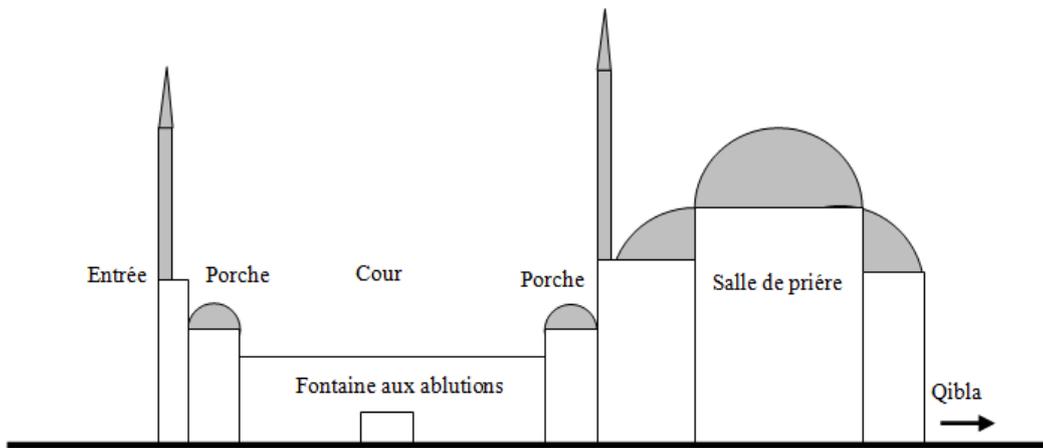
Figure 3.10. Plan schématique d'une mosquée de type persan. (Source. Ringgenberg, 2009, p.290)

### III.1.7.3. La mosquée ottomane :

Développée en Asie mineure (comprenant principalement la Turquie actuelle) au début du XIVe siècle, la mosquée ottomane connaît un développement spectaculaire au XVIe siècle avec l'architecte Sinan, le plus grand constructeur de mosquées turques. On peut détecter une

influence byzantine (de Sainte-Sophie en particulier) dans le style ottoman (Ringgenberg; 2009, p.294; Allani-Bouhoula, 2014; Saoud & Al-Hassani, 2002).

Les mosquées ottomanes se caractérisent par une monumentalité et une volumétrie sans précédent selon une conception rigoureusement géométrique. Elles se composent généralement d'une salle de prière surplombée d'un immense dôme confiné de demi-dômes et de coupettes (Figure 3.11). Ces mosquées ont une cour ouverte entourée de galeries et flanquée dans ses angles de deux à quatre minarets. Comme dans les salles des mosquées persanes, l'espace intérieur n'est pas coupé par des colonnes ; le système de toiture libère de l'espace intérieur et lui donne plus de flexibilité (Allani-Bouhoula, 2014).



**Figure 3.11.** Coupe schématique d'une mosquée Ottomane de type Sinanien (inspirée de la mosquée Suleymaniye). (Source. Ringgenberg, 2009, p.294)

En plus de ces trois grandes familles stylistiques, Saoud et Al-Hassani (2002) ajoutent une quatrième. Il s'agit d'une catégorie des mosquées qui ont été développées par les patronages Mongoles dans le sous-continent indien. La morphologie des mosquées mongoles est le résultat d'une combinaison des trois styles susmentionnés avec le goût d'un nouveau style issu de la culture locale. Ces mosquées comprennent une salle hypostyle horizontale, un toit plat recouvert d'un grand dôme bulbeux et un grand porche d'entrée rappelant le style des mosquées persanes (Figure 3.12). D'autres styles, tels que le style chinois ou le style africain existent également mais ne sont pas considérés comme des principales formes de mosquées et ne sont pas appelés des modèles typiques de mosquées, car leurs pays ne forment pas d'empires islamiques et ont moins d'influence (Kamiya, 2006).

sur son apparition dit que le premier exemple de minaret remonte à la réutilisation des miradors du temenos romain (Özgür, 2013). Et ainsi, il semblerait que cet élément d'appel a été ajouté à la mosquée suite au contact avec la tradition chrétienne pendant la conquête omeyyade de la Syrie en 635, sans devenir immédiatement caractéristique de la plupart des mosquées. Au XIII<sup>e</sup> siècle, sous différentes formes, le minaret était largement devenu symbole de l'islam (Figure 3.13) (Mayer, 2009).



**Figure 3.13.** Le muezzin. Tableau dessiné par Jean-Léon Gérôme en 1866. (Source. <http://wodka.over-blog.com/2017/01/l-orient-des-peintres-4.html>)

### III.2.2. Symbolique et signification du minaret :

Étant un axe vertical positionné relativement libre par rapport aux bâtiments voisins, on pense que le minaret exprime un lien entre la terre et le ciel. Il est également défini comme étant la «*porte du ciel et de la terre*» et identifié par la lettre arabe Alif (ا) qui est une ligne droite verticale (Urey, 2013). Le minaret a une signification symbolique donnant la plus haute position à la déclaration et à l'attestation de foi (*Shahada*). Est une affirmation dogmatique qui élève au ciel le témoignage de l'unicité divine (Saoud & Al-Hassani, 2002). Progressivement, le minaret est devenu l'élément central de l'architecture religieuse musulmane et un signe de son identité.

### III.2.3. Forme et style des minarets :

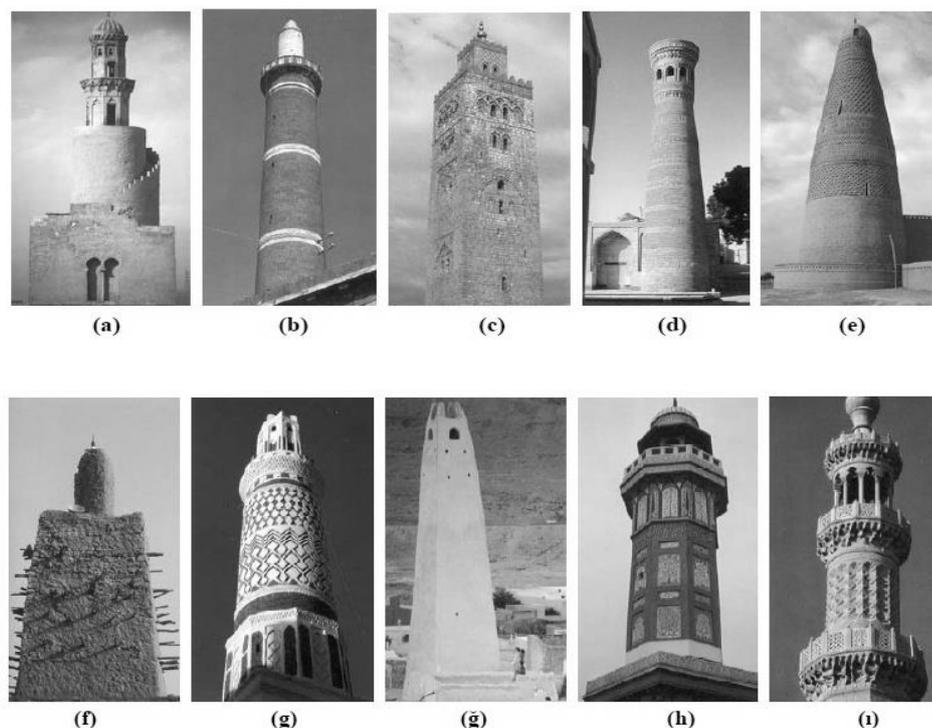
Il est évident que l'idée du minaret est née pendant la dynastie omeyyade en Syrie. Il s'est en partie inspiré des tours des églises chrétiennes. Plus tard, cet élément s'est développé selon le rapport espace/temps.

En général, un minaret est composé de quatre (04) parties principales (segments) qui sont successivement de bas en haut : la base, la tour (la partie principale du corps du minaret), la galerie-balcon (la plate-forme à partir de laquelle le muezzin appelle à la prière) et le sommet/lanterne (la partie supérieure du corps du minaret). Les maîtres constructeurs musulmans ont utilisé ces éléments de base de manière sophistiquée de sorte qu'ils ont généré une grande diversité morphologique de minarets. Au fil du temps, les minarets ont réussi à exprimer les prouesses artistiques et les caractéristiques régionales des lieux où ils ont été érigés, de sorte qu'ils sont devenus les signes les plus distinctifs de tout établissement islamique. Dans chaque région, le type du minaret dérive d'une construction locale à silhouette de tour. Le style, la forme et la hauteur des minarets, leur décoration, leur disposition déterminent le plus souvent son origine et sa période (Elisséeff, 2018 ; Urey, 2013). La disposition du minaret dans chaque angle semble plutôt intéresser les architectes notamment ceux de l'Égypte, l'Iran, l'Inde et plus tard les Ottomans, contrairement à l'Occident musulman où ils se limitent généralement à un seul minaret (Benyoucef, 2005, p.31).

Au début de l'Islam, tous les minarets étaient détachés de la mosquée même lorsqu'ils étaient incorporés dans la composition du plan de la mosquée, ils continuaient leur apparence indépendamment et n'avaient qu'une relation formelle superficielle avec la mosquée. Le minaret en tant que partie organique de la conception de la mosquée est une création de styles islamiques ultérieurs des périodes mamelouke, timouride, ottomane, safawide et moghole (Kuban, 1974).

De nos jours, les minarets apparaissent avec des conceptions, des formes et des hauteurs très diversifiées. En fait, cette diversité architecturale évidente dérive de la combinaison des quatre (04) segments précités à savoir la base, la tour, la galerie-balcon et le sommet/lanterne. À l'intérieur de la tour du minaret, un escalier tourne vers le haut assurant un soutien structurel à l'ensemble. A première vue, les variations architecturales concernent la forme, la taille et, bien entendu, la décoration des quatre (04) segments du minaret. Cependant, il

semble que la manière dont la tour a été structurée, en particulier la présence ou l'absence des différents segments, leur mise en évidence ou leur suppression ont largement contribué à façonner l'aspect final du minaret. En effet, l'un des segments peut manquer, il peut aussi être fusionné avec la partie précédente/suivante, ou au contraire, il peut être dupliqué et mis en évidence ; dans tous ces cas, toute la forme du minaret qui sera transformée. De la même manière, la configuration du plan a influencé la forme de la tour. Considérant que les plans carrés, rectangulaires, octogonaux et circulaires ont été utilisés, les minarets prennent différentes formes allant des hautes tours minces au crayon des mosquées ottomanes en passant par les tours à plusieurs étages de l'Égypte aux tours carrés de l'Afrique du Nord et Espagne (Bloom, 2002). Certains types de minarets, en particulier ceux à étages multiples, peuvent varier leur forme géométrique d'un étage à l'autre. La hauteur et le nombre d'étages de la tour ont également influencé les attributs visuels du minaret (Figure 3.14).



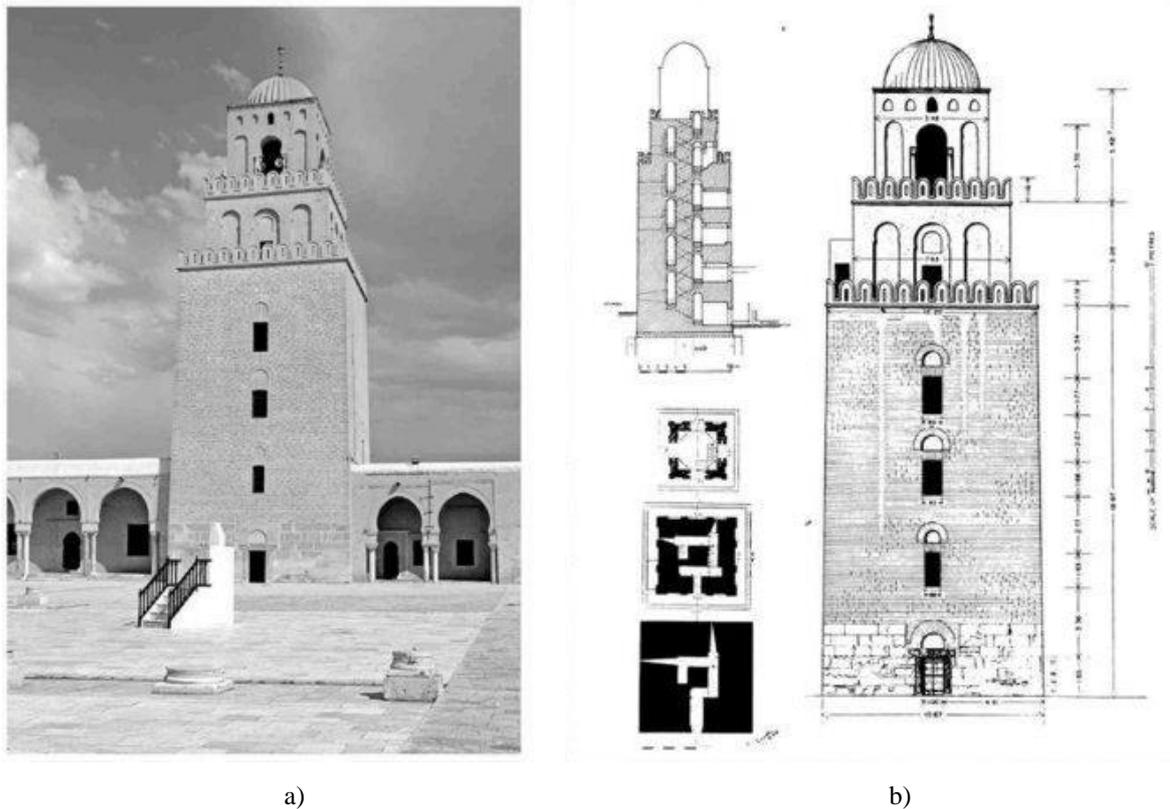
**Figure 3.14.** Différents minarets de différentes cultures : (a) Le Caire, mosquée Ahmad Ibn Tulun (période Tulunid, 876-9), (b) Diyarbakir, Turquie, mosquée Ayni (période ottomane, c. 1489), (c), Marrakech, Maroc, mosquée Kutubiyya (période almohade, XIIe siècle), (d), Boukhara, Ouzbékistan, mosquée Kalyan (1514), (e), Turfan, province du Xinjiang, ouest de la Chine, mosquée Amin, (1778), (f), Tomboukte, Mali, mosquée DjinguereBer (période Songhay, XIVe siècle), (g), San'a Yémen, mosquée Al-Bakiriyya (période ottomane, 1598) (ğ), Beni-Isguen, Algérie, mosquée du village sahraoui de Mzab, (h), Lahore, Pakistan, mosquée Wazir Khan (période moghole, 1634), (i), Le Caire, mosquée Amir Qurqumas (fin de la période mamelouke, 1506).

(Source. Doğangün et al., 2006)

Dans les pays du Maghreb (Maroc, Algérie et Tunisie), les minarets sont carrés, rappelant les minarets syro-omeyyades. En effet, la grande majorité des historiens de l'architecture recherchaient les origines du minaret carré du Maghreb telles que celles trouvées en Syrie, en Afrique du Nord et en Espagne, étaient dérivées des tours d'église (Bloom, 2002). En outre, considérant que le minaret de la grande mosquée de Kairouan (VIII<sup>e</sup> siècle) est le plus ancien minaret survivant au Maghreb, les chercheurs ont suggéré que ce minaret a inspiré les constructeurs locaux. Dans chaque région, ils ont suivi ce modèle de base et l'ont réinterprété selon leurs propres traditions architecturales (Bloom, 2002).

Le minaret de la Grande mosquée de Kairouan est érigé sur un plan carré de forme massive, mais sa structure se compose en effet de trois tours carrées superposées de largeurs décroissantes. La hauteur totale du minaret est d'environ 32 mètres. Selon la description détaillée de Golvin (1974), la première tour haute de 18,90 m et 10,70 m de côté, se rétrécit vers le sommet avec une différence d'environ 50 cm. La seconde, haute de 5 mètres et 7,65 m de côté, présente sur chacune de ses quatre façades, trois niches voûtées à fond plat. La troisième tour, probablement redessinée pendant la période hafside (1228-1574), est une lanterne de 5,45 m de haut avec une coupole à nervures la surplombant. Le minaret est décoré de merlons arrondis, augmentant visuellement sa hauteur (Figure 3.15). Ce motif est utilisé depuis l'Antiquité à Ifriqiya.

L'allocation pyramidale du minaret de la mosquée de Kairouan démontre son appartenance aux anciens phares qui parsemaient les côtes d'Ifriqiya. Sa structure intérieure se caractérise par un escalier qui tourne autour d'un pilier central carré de 1,92 m de côté (Saadaoui, 2011). Par la suite, ce minaret a servi, selon Benyoucef (2005, p.22), de prototype pour toutes les mosquées du l'Occident musulman. Sa composition morphologique attrayante est considérée comme une réalisation extraordinaire dans l'architecture islamique, ce qui explique les raisons pour lesquelles elle a été acceptée, diffusée et développée dans différents pays. Cette situation reste plus au moins stable jusqu'à l'arrivée des Ottomans au Maghreb au XVI<sup>e</sup> siècle qui a conduit à la création de nouveaux styles de minaret en forme octogonal, cylindrique, etc.



**Figure 3.15.** Illustrations du minaret de la mosquée de Kairouan : a) Vue du minaret ; b) Élévation, plans et coupe du minaret. (Source. Longo, 2016).

Le développement de cet archétype de minaret dans le sud de l'Algérie a vu des interprétations locales trop frappantes et distinctes de tous les minarets d'Algérie. Comme le confirme Doutté (1900), les minarets sont érigés sur un socle de forme carrée, qui s'amincit vers le haut ; la faible solidité des matériaux ne leur donne pas une forme prismatique. Certains ont la forme d'un véritable cône tronqué.

Dans la vallée du M'zab par exemple, les minarets de style berbéro-saharien distinguent plus particulièrement les mosquées. Conçus sous la forme d'une forme pyramidale allongée très distincte, ces minarets sont le seul moyen pour l'architecte/constructeur de faire sa marque dans une architecture sobre (Prevost, 2011). Ils font référence à certains aspects de l'architecture soudanaise, comme l'explique Rousseau (1934), par le fait que les anciennes tribus berbères de la vallée du M'zab faisaient du commerce avec le Soudan, ce qui a influencé le savoir-faire constructif local de la communauté locale du M'zab.

Les deux minarets de la mosquée Ghardaïa sont parmi les plus anciens spécimens illustrant cette influence. Selon l'Office de Protection et de Promotion de la Vallée du M'zab (OPPVM), le premier est robuste et trapue, ne dépassant pas 6 m de hauteur (Figure 3.16). Le

deuxième minaret, érigé au XVI<sup>e</sup> siècle ; il a une forme pyramidale s'élevant à 23 m sur une base carrée d'environ 6 m de côté (Figure 3.17). Mercier (1922) a décrit ce minaret en détail, notant qu'il se termine par un ornement typique culminant à son apogée avec quatre doigts levés vers le ciel. Un lourd pilier de blocage occupe la partie centrale intérieure ; entre ce pilier et les côtés de la tour, il y a un escalier de 122 marches. Les façades du minaret sont percées de petites ouvertures donnant très peu de lumière lors de l'ascension. De plus, lors de la fondation du Ksar de Ghardaïa au XI<sup>e</sup> siècle, la mosquée fut le premier édifice à être construit sur le point culminant de la colline pour permettre la surveillance grâce à son minaret qui jouait un rôle de tour de guet.

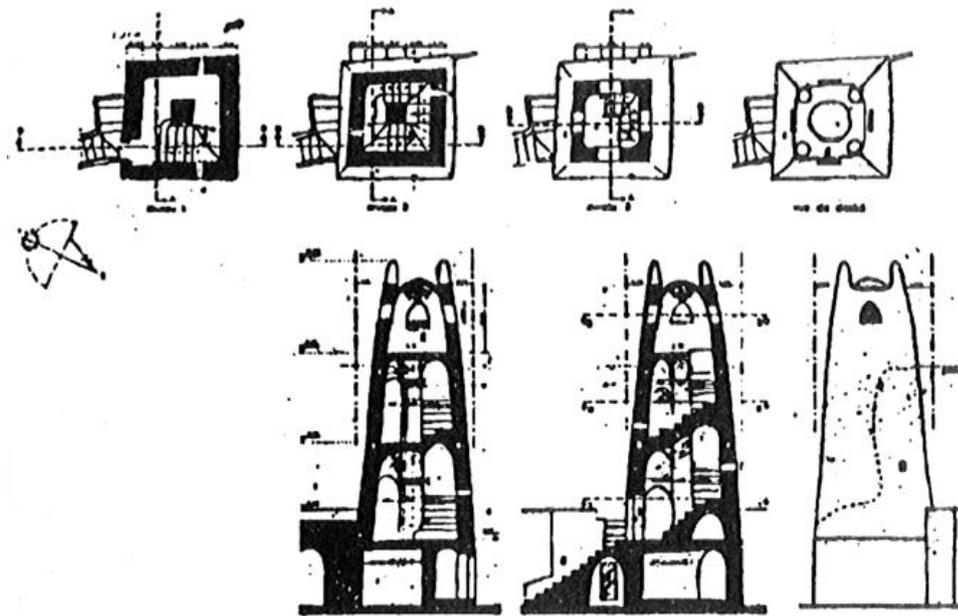


Figure 3.16. Plans et coupes du premier minaret de la mosquée de Ghardaïa. (Source. Benyoucef, 1992).

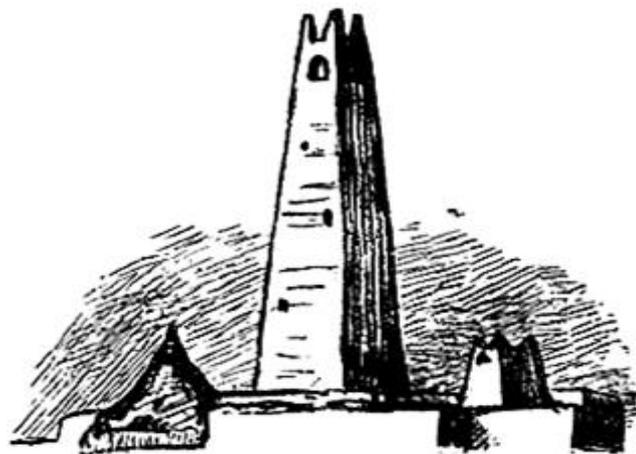


Figure 3.17. Dessin à la main du deuxième minaret de la mosquée de Ghardaïa. (Source. Rousseau, 1934).

## Conclusion

La mosquée est un type de bâtiment qui symbolise l'architecture islamique ; c'est un lieu où les fidèles se prosternent devant Dieu pour l'adorer. Au fil du temps, la mosquée a occupé une place centrale dans l'organisation de l'espace urbain et de la société. Elle a rempli plusieurs fonctions religieuses, sociales et politiques.

Ce chapitre a montré qu'historiquement l'architecture des mosquées offre une grande variété de styles, résultant de l'influence de facteurs chronologiques et régionaux. Elle est divisée en trois (03) grandes familles stylistiques à savoir la mosquée arabe, la mosquée persane et la mosquée ottomane. Composée d'une cour ouverte, d'une salle de prière hypostyle et d'un minaret carré, la mosquée arabe a subi plusieurs interprétations découlant de plusieurs facteurs tels que les conditions environnementales, sociales et politiques propres à chaque région. Enfin, le chapitre a fourni un aperçu historique de l'architecture des minarets dans le monde, de son symbolisme et de sa signification, ainsi que de sa forme et de son style.

# **Partie II :**

**Approche analytique, vers une  
caractérisation des mosquées  
du Bas-Sahara**

Partie II : Approche analytique, vers une caractérisation  
des mosquées du Bas-Sahara algérien

# Chapitre V :

## L'analyse morphologique et la typologie, notions de base

### Introduction

L'analyse morphologique permettrait de mettre en évidence les caractéristiques physiques du milieu bâti étudié dans toute sa diversité, et de proposer une classification typologique. L'objectif principal de cette recherche est de caractériser morphologiquement le patrimoine religieux lié aux mosquées et de comprendre ses spécificités architecturales. Pour ce faire, des notions générales définissant les bases théoriques de la méthode seront abordées dans ce chapitre. Ces notions se rapportent à l'analyse morphologique, à la typologie et aux différentes conceptions du type et les différentes approches relatives à la typologie.

## V.1. Analyse des formes : définition et cadre théorique

On ne peut aborder les analyses morphologiques en architecture sans évoquer les travaux précurseurs du L.A.F (Laboratoire d'Analyse des Formes, université de Lyon 3, France) dans ce domaine. L'équipe du LAF a, effectivement, développé une importante production scientifique à l'occasion de recherches de terrain (Chalet des Alpes, Usines de Soie en Ardèche, Façades des maisons à loyer urbaines du XIXe siècle ...). L'« analyse des formes » telle que préconisée par le LAF « *consiste à définir par des méthodes comparatives les caractérisations, observées ou mesurées, qui donnent à des ensembles d'édifices une identité morphologique* » (Duprat, 1999, p.97) Celle-ci est alors à expliquer, d'abord sous l'angle d'une stylistique de l'architecture puisque ces formes sont conçues et produites par l'homme. Mais, selon les visées explicatives qu'elles assignent à cette morphologie, les recherches du laboratoire se développent dans des champs interdisciplinaires spécialisés (Duprat, 1999).

En guise de définition, on retiendra celle formulée par Duprat, pour qui la classification morphologique est une « *méthode, parmi d'autres, de classification d'ensembles d'objets (architecturaux) entretenant entre eux certaines affinités structurelles mais morphologiquement différenciables* », elle peut être envisagée « *comme moyen d'une connaissance spécifique de ces objets, dès lors qu'elle porte sur la disposition de leurs parties, i.e. sur leurs propriétés morphologiques intrinsèques* » (Duprat, 1991, p.97). Trois aspects peuvent être retenus de cette définition :

- la classification morphologique est fondamentalement descriptive dans sa démarche ;
- elle procède par classification, c'est-à-dire par 'ordination' et ' mise en tableaux de séries d'objets' dans le but de mettre en évidence ce qui les rapproche de ce qui les distingue, « *ce qu'un objet isolé ne permet pas de comprendre, une série où celui-ci prend place, le suggère* » (Duprat, 1991, p.97) ;
- elle est une méthode structuraliste par excellence ; elle procède par décomposition, énoncés d'éléments et mise en évidence de leur structure sous-jacente, et des relations qui les organisent (Duplay, C., & Duplay, M, 1983).

Par ailleurs, l'analyse des formes peut s'appliquer à un objet : "une œuvre", comme elle peut s'intéresser à un "ensemble d'objets" (architecturaux), à la condition que ceux-ci entretiennent entre eux des affinités de genre (Duprat & Paulin, 1986) autrement dit ; qu'ils soient de même nature. Dans ce cas, l'analyse morphologique devra passer par un inventaire méthodique dont

le but sera de recenser et de décrire convenablement l'ensemble des objets architecturaux propres à constituer le corpus de l'étude.

### **V.1.1. Inventaire et constitution du corpus :**

L'inventaire est un préalable indispensable à l'analyse. Il est le garant de l'objectivation de celle-ci dans le sens où il offre à l'investigation une collection d'objets (architecturaux) à analyser, cette collection ayant la particularité d'avoir été constituée sur des bases rationnelles. Toutefois, quelles que soient les précautions prises dans le cadre d'un inventaire, celui-ci n'offre pas -à lui seul- de véritables connaissances. Certes, il permet de disposer d'un corpus d'étude, c'est à dire d'un ensemble d'objets architecturaux ayant la particularité d'avoir été réunis suivant un procédé rationnel. Mais ce corpus ne représente finalement qu'un inventaire de configurations qui demande à être expliquées, c'est-à-dire, comprises dans leur logique d'organisation.

Dès lors, la phase suivante consistera à « *déceler les règles qui président à cette organisation, et comprendre le jeu de ses éléments* ». Bref, il s'agit de « *passer du perceptible à une intelligibilité des formes* » (Duprat & Paulin, 1986, p.8).

### **V.1.2. Vers une intelligibilité des formes :**

Dans cette partie, il s'agit de faire ressortir la logique sous-jacente à l'organisation des formes « en décomposant l'objet qui s'offre d'abord comme une totalité. Pour ce faire, il faudra se donner les moyens de « *caractériser l'objet de l'étude, relever ses traits morphologiques pertinents, saisir ce qui rapproche ces objets entre eux, ou ce qui les différencie d'objets d'autres genres, puis comprendre ce que l'observation empirique permet de repérer (...)* L'analyse segmente ses formes en unités discrètes, puis caractérise leurs assemblages, leurs arrangements ». DES lors, se posent les difficultés relatives à la segmentation et à la description des segments.

Généralement, un travail *logico-empirique* « *un acte de lecture* » s'avère nécessaire. Il consiste en un « *questionnement méthodique* » des formes de l'architecture étudiée : il répertorie les configurations, met en évidence l'occurrence de leurs constantes et de leurs variations. L'analyse logico-empirique devra normalement déboucher sur la formulation d'hypothèses permettant d'apporter quelques éléments d'explication quant à la *logique structurelle* intrinsèque à l'architecture étudiée. Ces hypothèses fonderont « *la construction d'un modèle intelligible de l'objet étudié* » (Duprat & Paulin, 1986, p.10.).

### **V.1.3. Construction du modèle structurel :**

L'analyse des formes postule qu'il existe des règles organisant les morphologies. Celles-là doivent tout simplement être mises en évidence moyennant une *décomposition* de l'objet étudié. Cette décomposition sera finalisée par la proposition d'un *modèle structurel intelligible* -encore appelé '*modèle formel*', une sorte de '*structure générative*' de l'objet- construit sur la base des parties constitutives (les *segmentations*) et de leur arrangement spécifiques. Ainsi, une analyse concise et menée à terme devra normalement mettre en évidence un modèle structurel lequel devra à son tour rendre compte de la structure morphologique organisant les formes. Les *modulations structurelles* : ajout, dédoublement ou suppression d'éléments, pourront ainsi être distinguées des *variations de formes* de chacun des éléments de structure. Une classification du corpus étudié en types et variantes, peut ensuite être proposée.

### **V.1.4. Classification morphologique en types et variantes :**

L'examen des spécimens du corpus ayant relevé les discontinuités morphologiques révélatrices de la structure de ces objets -seul un tel découpage rend compte de l'organisation de leur formes-, la forme de chacun des segments de la structure pourra être décrite, puis codée pour repérer ce qui fait l'identité plastique de chacun des spécimens étudiés, ce codage étant organisé méthodiquement, segment par segment.

Cette information permettra de classer le corpus moyennant l'outil informatique pour distinguer les objets de structure différente et rapprocher dans une même classe ceux de même structure, puis, pour une classe donnée, dresser un tableau montrant, sur l'ensemble, la combinatoire des formes de chacun des segments. Une présentation synoptique peut alors être proposée pour enregistrer les résultats obtenus. Le tableau devra superposer les genres différentiels résultant d'une modulation de structure et les types morphologiques résultant de variations de forme des éléments.

## **V.2. La typologie comme concept**

Le type et la typologie ne sont pas des notions exclusivement architecturales. Les premières manifestations de la typologie sont plutôt à chercher du côté des naturalistes. Cela se passait dans le « *climat scientifique de la révolution industrielle* » et la notion de type fut introduite par les botanistes et les zoologistes pour décrire « *l'individu animal ou végétal* » qui devait rendre compte de l'espèce et de ses principales caractéristiques (Panerai, 1980, p. 74).

Suivant cette utilisation, le type est assimilé à un objet exemplaire, il sert à une construction abstraite qui permet de rendre compte avec économie d'une population assez vaste. La typologie, procède ainsi par réduction, elle « *gomme les caractères particuliers des objets pour n'en retenir que les traits généraux, ceux sur lesquels se fondent la taxinomie* » (Panerai, 1980, p. 74).

D'emblée, on peut déjà avancer que l'utilisation qui a été faite de la typologie dans le domaine spécifiquement architectural relève des mêmes principes, ce qui n'exclut cependant pas certaines nuances.

### V.2.1. Typologie analytique ou typologie générative ?

Une typologie analytique appliquée à l'architecture est fondamentalement une lecture "a posteriori" de l'objet d'étude (architectural). Celui-ci est un outil de connaissance à traiter dans le cadre d'une neutralité scientifique (Panerai, 1980). En réalité, cette définition n'est pas propre à une typologie architecturale, elle est également valable pour d'autres disciplines: zoologie, botanique, mais le rapprochement s'arrête là.

En effet, s'agissant d'architecture, la typologie a généralement des objectifs "opérateurs". En architecture, « *l'observation systématique, le classement, la comparaison* » et, d'une façon générale, les opérations inhérentes à une analyse typologique, ne sont jamais purs désirs de connaissance comme s'est le cas pour les sciences naturelles : « *explicitement ou non les types, fonctionnement dans la théorie de l'architecture comme proposition pour la production* » (Panerai, 1980, p. 76).

Durand est, sans doute, l'un des précurseurs de cette typologie "générative" ou encore "opérateur". Son œuvre est à situer dans le contexte très particulier de la révolution industrielle. Celle-ci, par les bouleversements profonds qu'elle avait entraînés (développement de l'administration civile, réorganisation économique....), finit par affecter aussi bien la nature des programmes et des constructions (apparition de nouveaux bâtiments public correspondants à de nouveaux programmes : hôpitaux, préfectures,...) que la tâche des maîtres d'œuvre et la conception architecturale<sup>2</sup>. Durand intervient, alors, par sa théorie et son œuvre pour faire face aux aléas de cette situation. L'utilisation qu'il fait de la typologie relève

---

<sup>2</sup> Les architectes, trop peu nombreux, étaient habitués à travailler à partir des types consacrés, ils n'avaient pas, de ce fait la formation nécessaire pour répondre à la nouvelle situation.

largement d'une démarche analytique; des plans architecturaux sont analysés, et leurs propriétés géométriques mises en évidence, de même que sont relevés les opérations qui les sous tendent et les schémas qui les organisent.

Mais, en même temps, la typologie proposée par Durand transcende, en réalité, cette dimension purement analytique, pour réaliser des objectifs opératoires. La méthode infallible de Durand comme la qualifie Panerai (1980) et basée sur deux ouvrages; le "Parallèle" et les "Leçons". Le premier ouvrage encore appelé le "Grand Durand" offre sous forme de tableaux, un classement typologique des édifices qui forment à l'époque le fond de la culture architecturale et complétant le premier, le second ouvrage de Durand expliquait aux jeunes architectes et ingénieurs, comment ils devaient utiliser ces tableaux typologiques et les réinterpréter pour répondre "efficacement" aux nouveaux programmes.

Ainsi, et en quelque sorte, en anticipant sur son époque Durand instituait une méthode qui permettait de saisir l'articulation entre analyse et projection. Il proposait selon ses propres termes : « *des idées peu nombreuses mais générales et dont toutes les idées particulières émaneraient nécessairement* » (Panerai, 1980, p.78). Sa typologie était de ce fait plus générative que simplement analytique.

### **V.2.2. Le concept de type :**

Le "type" est par définition (littéraire): l'ensemble des caractères organisés en un tout constituant un instrument de connaissance par "abstraction rationnelle" et permettant de distinguer des catégories d'objets ou de faits (Robert, dictionnaire de la langue française).

Le concept de type s'applique, donc, à une construction abstraite: « *il n'est pas l'image d'un objet à imiter ou copier (comme un modèle) - c'est l'idée d'un élément qui doit servir comme règle au modèle.* » (Irani-Behbahani & Mahrouf, 1987, p. 199). Il se construit par l'analyse: « *le type résulte d'un acte de classification" finalisé par un "diagramme logique réalisé sur l'existence matérielle d'un certain nombre d'édifices* » (Irani-Behbahani & Mahrouf, 1987, p. 200). Il est une connaissance a posteriori, conçue comme savoir opératoire<sup>3</sup>. Enfin, il

---

<sup>3</sup> L'École muratorienne distingue entre type a priori et type a posteriori. Elle postule que ces acceptations ont un statut scientifique différent. Ainsi, le type a priori aurait « *le caractère d'un code d'une somme d'informations organisées, même s'il agit à un niveau le plus souvent intuitif, (il) doit être considéré comme un principe explicatif* ». Il correspond à une sorte de "projet mental" auquel l'intervention individuelle fait implicitement référence (Melfroy, 1986, p.192). Le type a posteriori « *est une construction scientifique issue d'une analyse et*

représente un ensemble (une catégorie) d'objets réels dont il reproduit les principales caractéristiques: « *le type est la conceptualisation de l'objet réalisé* » (Irani-Behbahani & Mahrouf, 1987, p.200).

De cette triple définition, il faudra surtout retenir que le type a une existence abstraite, logique et qu'en même temps, il rend compte synthétiquement d'une réalité représentée par l'ensemble de caractères particuliers et communs à une catégorie d'objets (édifices). L'idée de type renvoie ainsi à celle de régularité -régularité dans l'occurrence de certains traits communs-laquelle peut être spontanée, implicite lue après coup, tout comme elle peut être voulue, imposée (Panerai, 1980). Deux notions de types peuvent alors être distinguées: le type consacré et le plan-type.

#### **V.2.2.1. Le type consacré :**

Il s'agit généralement de construction faisant prévaloir des programmes tacites et des schémas spatiaux implicites sur lesquels s'appuyait le travail des maîtres d'œuvre. L'architecture vernaculaire est une illustration parfaite de cette forme de production du cadre bâti.

Les types (reconnus par la société) étaient, alors, assez stables dans le temps pour être « *consacrés par l'histoire, ils ont constitué à l'époque (préindustrielle) la structure implicite de la production de l'architecture* » (Panerai, 1980, p.79). En effet, elle procédait par types consacrés.

Ces types qui se transmettaient par "voisinage", étaient perpétrés, au moins jusqu'au 19ème siècle, grâce à « *un savoir traditionnel des entrepreneurs et des artisans, du respect d'une régisimple, et du consensus qui s'était établi sur des dispositions banales: alignement, mitoyenneté, rôle de la cour, etc.* » (Panerai, 1980). En principe, l'analyse typologique permet "après coup" de retrouver les types consacrés.

#### **V.2.2.2. Le plan-type :**

La révolution industrielle par les transformations qu'elle avait induites dans les conditions de travail, les modes de vie, etc., ne manqua pas d'affecter la conception de l'espace urbain de

---

*qui s'efforce de décrire systématiquement le contenu du type a priori" il doit être reconnaissable a posteriori sous la forme concrète des objets qu'il sert à produire* » (Melfroy, 1986, p.194) et ce n'est que par extension que l'usage s'est établi d'étiqueter comme types les objets eux même car en réalité le type reste une abstraction.

même qu'elle remet en question le rôle et le statut de l'architecte. Une "nouvelle conception" des types voyait le jour.

Les types n'étaient plus implicites comme dans les époques précédentes, mais explicites, proposés comme outil de la production du cadre bâti. Cette pratique trouva sa consécration dans les années 20, avec l'avènement du mouvement moderne et le recours à l'industrialisation du bâtiment, à la série et au standard (Panerai, 1980).

Dès lors, la similitude spontanée des bâtiments préindustriels qui n'empêchait nullement leur grande variété, et permettait de retrouver les types implicites, cédait la place à une similitude imposée et monotone induite par une "*production typifiée, standardisée, normalisée*": celle des plans-types. Avec la typification du logement et plus généralement l'introduction des plans-types, le type était assimilé au standard « *il ne renvoie plus aux propriétés caractéristiques d'une famille d'objets (bâtiments) il reflète encore moins un accord entre maître d'œuvre et habitants mais comme les nomenclatures de catalogue, il désigne un modèle particulier que l'on propose à la reproduction ou à l'acquisition* » (Panerai, 1980, p. 83).

### V.3. La typologie comme méthode

La typologie est fondamentalement comparative dans sa démarche. « *Seule la méthode comparative peut retrouver ou faire retrouver l'identité de l'objet d'étude qui se distingue, de lui même, par rapport aux autres objets* », soulignent Irani-Behbehani et Mahrour (1987, p. 98). Cette approche tente, en effet, de mettre les objets de même espèce en rapport de similitude et de dissimilitude pour retracer les caractères pertinents de chaque objet<sup>4</sup>. Mais tout rapport entre les objets constituant le corpus de l'étude ne peut réellement s'envisager sans faire prévaloir certaines hypothèses de classement.

Ces hypothèses ou encore ces critères d'analyse permettront de classer une multitude de cas réels différents en un nombre limité de catégories ou de types. La typologie est d'ailleurs souvent définie comme un classement de données selon un ou plusieurs critères significatifs.

---

<sup>4</sup> On notera qu'à l'opposé d'une analyse morphologique qui peut éventuellement porter sur un seul objet, le processus typologique ou l'analyse typologique, elle, du fait de sa nature comparative, ne s'applique qu'à un ensemble d'objet. Selon Irani-Behbehani & Mahrour: « *l'examen d'un seul édifice ne permet aucune connaissance générale, si ce n'est une connaissance en soi* » (Irani-Behbehani & Mahrour, 1987, p.198)

Un intérêt particulier devra donc être porté à la manière dont ils seront choisis; le choix des critères constitue en effet, le point le plus délicat de l'analyse (Panerai, 1980).

A noter, enfin que les critères de classement peuvent être indépendants ou dépendants, ils pourront éventuellement être hiérarchisés, ordonnés ou pas, qualifiables ou non. Ils varieront selon la nature des objets étudiés, les visés de l'étude et la ou les échelles de l'observation, mais dans tous les cas, ils devront rester pertinents. Malheureusement, il n'existe pas de règles préétablies pouvant attester de la pertinence des critères d'un classement typologique, de même qu'il n'existe pas de méthode immuable pouvant générer une typologie.

Certains auteurs ont, tout de même, proposé des indications générales pouvant s'appliquer à différentes formes de typologie (différentes selon le niveau d'analyse choisi). C'est, notamment, le cas de Panerai dont l'approche didactique par excellence, appréhende le processus typologique à travers quatre phases principales : 1) la définition du corpus, 2) le classement préalable, 3) l'élaboration des types et 4) la typologie.

Cependant, Panerai ne restreint pas sa méthode à la seule élaboration d'un classement typologique. En réalité, il retrace les étapes qui doivent précéder à ce classement; l'approche de Panerai, présente, de ce fait, certaines similitudes d'ordre méthodologique avec l'analyse morphologique. La présentation qui va suivre du processus typologique tel que préconisé par Panerai, permettra de reprendre les principales phases de l'analyse morphologique, elles seront ainsi traitées avec plus de détails.

### **V.3.1. Définition du corpus :**

Dans cette première phase, il s'agit de définir ce que l'on veut étudier (l'objet de l'étude). Cette définition reste évidemment tributaire du questionnement de la recherche, elle devra, en outre, impérativement mettre en évidence le choix du niveau d'étude. Selon Panerai (1980), une typologie peut se faire suivant plusieurs niveaux : parties d'un bâtiment, bâtiment, parcelles bâties, groupement de parcelles, îlot par exemple, etc.

A ce titre, Panerai (1980) considère que la parcelle bâtie constitue l'un des niveaux les plus intéressants de l'analyse urbaine. En tout état de cause, elle permet de saisir d'emblée la relation de l'architecture avec la portion de territoire urbain qui la supporte, alors que les propriétés distributives qui caractérisent l'organisation interne de chaque parcelle et ses propriétés associatives qui conditionnent son mode d'assemblage et l'imbrication de bâtiments

entre parcelles voisines, suggèrent des voies à l'analyse urbaine et se prêtent aisément à l'établissement d'une typologie.

D'autre part, Panerai insiste sur la nécessité d'articuler la typologie sur plusieurs niveaux de lectures, et notamment de relever les relations qu'entretient un niveau étudié avec le niveau immédiatement supérieur. Cette tentative d'articulation est un moyen de relativiser l'arbitraire de certains découpages réducteurs mais indispensables pour progresser. La définition du corpus suppose également la délimitation de la zone d'étude. Celle-ci dépend du problème posé et des moyens d'investigation disponibles (temps, personnes...): la zone d'étude peut être un quartier, une ville, plusieurs villes, etc. Il sera également question de choisir entre une analyse exhaustive ou une analyse représentative par échantillon.

### **V.3.2. Le classement préalable :**

La deuxième phase concerne le classement préalable ou le pré-classement. Sur la base d'un inventaire préalablement constitué, il s'agira dans cette phase de se livrer à un questionnement méthodique des objets étudiés.

Ce questionnement méthodique est empirique; il procède par observation. Les objets étudiés y sont décrits de façon à mettre en évidence les propriétés qui les distinguent ce qui permettra d'établir des critères. Plusieurs moyens peuvent être utilisés: notations, croquis, photos, relevés antérieurs; ces différents outils peuvent aider à stimuler l'observation. *« Dès que le nombre d'objets est un peu élevé, cet inventaire (observation) a toute chance de devenir systématique: on posera chaque fois les mêmes interrogations au risque de faire de cette opération un travail fastidieux, selon les réponses, on verra apparaître des ressemblances, des parentés, ou des différences [...]. Des critères peuvent alors être définies »* (Panerai, 1980, p. 100).

Le questionnement peut alors, prendre la forme d'une grille de critères lesquels seront établis à l'avance et choisis en fonction: des objectifs de l'étude, de la ou des échelles de l'observation et de la nature des objets à étudier (Guerroudj, 1991; Guindani & Doepper, 1990; Panerai,

1980). Une grille de critères<sup>5</sup> aura ainsi l'avantage d'orienter le questionnement, de le focaliser, sur les aspects jugés les plus pertinents pour l'étude.

A partir des réponses aux différents critères retenus, un premier classement peut être établi. Des regroupements par familles d'objets qui offrent les mêmes réponses à une série de critères sont effectués.

L'élaboration des hypothèses de classement et leurs réajustements se fait alors, simultanément au classement lui-même par approximations successives. Il est notamment procédé à une sorte de va-et-vient entre données et d'hypothèses au sein d'un même groupe d'objets et les critères seront revus et affinés jusqu'à arriver à classer les objets suivant les différentes familles. Mais tout comme ces familles ne sont pas encore des types, ce classement n'est pas une typologie, « *il constitue un premier groupement qui va permettre d'élaborer les types* » (Panerai, 1980, p. 100).

### **V.3.3. Élaboration des types :**

Un type sera construit sur la base des propriétés communes, des objets au sein d'une même famille, l'ensemble des propriétés non communes marquent les variations sur le type.

Il peut arriver qu'un objet rende compte avec fidélité de toutes les propriétés caractérisant le type. Cet objet sera nommé exemple-type et sa description est recommandée pour illustrer le type dégagé vu que celui-ci est une construction abstraite<sup>6</sup>. Enfin cet exemple-type constituera par excellence une référence utile pour la compréhension des autres bâtiments.

### **V.3.4. Typologie :**

La phase précédente, bien qu'ayant permis de repérer et de construire des types reconnaissables par un ensemble de traits caractéristiques pouvant éventuellement être illustrés par la description d'exemples types, ne constitue pas encore un "outil" d'analyse efficace de l'ensemble du corpus.

---

<sup>5</sup> Si le but de l'analyse logico-empirique est d'établir des critères, cette technique n'est évidemment plus valable. Panerai envisage ce cas et montre comment l'analyse logico-empirique "le classement préalable" permet de déterminer des critères de classement dans le cas de l'analyse urbaine d'un tissu (Panerai, 1980, pp.73-108).

<sup>6</sup> Il s'agira alors de mettre en évidence les bâtiments particulièrement exemplaires où se concrétisent toutes les propriétés d'une catégorie plus vaste.

Elle devra être complétée par la mise en place d'un système global, cohérent où s'articuleront l'ensemble des types dégagés précédemment. C'est ce système rendant compte de l'ensemble de types et des relations que ces derniers entretiennent entre eux, que l'on considérera comme une typologie.

Une typologie dûment construite devra, finalement, mettre en évidence les règles croisement adjonctions, modification qui lient les types entre eux et, qui font que certains types se déduisent d'autres. Elle cherchera également à expliquer la manière dont les types se déforment et jusqu'où peut aller le jeu des variations sans altérer le type, etc. (Panerai, 1982).

D'après tout ce qui a été mentionné ci-dessus, on peut synthétiser que l'analyse morphologique dispose, ainsi, d'un cadre méthodologique, lequel peut être circonscrit aux points suivants : 1) constitution d'un corpus par inventaire, 2) traitement préliminaire de ce corpus, 3) mise en évidence d'un modèle intelligible et 4) construction d'une typologie.

Cette méthode peut s'appliquer à plusieurs niveaux d'analyse. Enfin, un classement typologique étant par définition basé sur des critères, ceux-ci peuvent être utilisés séparément ou prendre la forme d'une grille de lecture. Dans les deux cas, ils doivent être pertinents pour l'étude.

#### **V.4. Diversité et singularité des formes historiques : la question du style et du caractère**

Les concepts de style et de caractère ont un impact générateur sur la forme des éléments architecturaux à analyser du fait qu'ils sont porteurs d'identité et traduisent des valeurs patrimoniales (valeur esthétique, historique et architecturale). Il est donc utile de définir ces concepts pour une éventuelle interprétation de la variation de la forme bâtie. Chabi (2012, pp.44-46) qui a fait une précieuse recherche académique à propos de la lecture des façades du patrimoine colonial XIXe siècle et début XXe siècle à Alger, donne les définitions de ces deux concepts. Elle définit le style comme étant le caractère propre aux ouvrages d'une même époque, mais avant tout il s'agit du caractère mural de l'œuvre. Quand il y a une similitude dans les détails et les éléments décoratifs, c'est par le style qu'on arrive à les distinguer ainsi que leurs écoles. En effet, il existe deux sortes de styles : absolu et relatif. Le premier domine toute la conception et le deuxième se modifie, c'est la manière de raccorder les différentes parties entre elles. De la même manière, le caractère est la qualité très haute qui confère à un objet architectural sa singularité ou sa personnalité et permet de le distinguer des autres objets. Il peut se présenter en trois types : 1) caractère relatif quand l'édifice ressemble aux bâtiments

de sa catégorie et se distingue des autres, 2) caractère absolu quand un édifice se distingue même des constructions de sa catégorie (ex : une mosquée qui se distingue des autres mosquées) et 3) caractère en soi qui distingue l'édifice de tous les bâtiments en général, être singulier. Le caractère en soi marque la personnalité du concepteur.

La définition du style et du caractère semble dériver de la dimension perceptible. À cet égard, le processus de perception d'un objet définit ses caractéristiques de base qui le distinguent des autres. Cela détermine son identité visuelle. Les caractéristiques les plus importantes de chaque objet sont sa forme, sa taille, sa couleur, sa structure, son matériau, sa position dans l'espace et son dynamique (Alihodzic & Zupančič, 2018). La dernière caractéristique conduit nécessairement à l'étude de l'évolution (transformation et stratification) de l'objet en question à travers l'histoire et à la découverte des facteurs qui l'influencent.

## **Conclusion**

Ce chapitre a montré que l'analyse morphologique dispose d'un cadre méthodologique, lequel peut être circonscrit aux points suivants : 1) constitution d'un corpus par inventaire, 2) traitement préliminaire de ce corpus, 3) mise en évidence d'un modèle intelligible et 4) construction d'une typologie. L'analyse morphologique et la typologie peuvent être appliquées à plusieurs niveaux de l'architecture étudiée. De plus, un classement typologique étant par définition basé sur des critères ; ceux-ci peuvent être utilisés séparément ou prendre la forme d'une grille de lecture. Dans les deux cas, ils doivent être pertinents pour l'étude.

Partie II : Approche analytique, vers une caractérisation  
des mosquées du Bas-Sahara

# Chapitre VI:

## Caractérisation typologique et morphologique des mosquées du Bas-Sahara

### Introduction

Tout au long de l'histoire humaine, les bâtiments et monuments jouent un rôle important dans la perception de l'espace et de l'univers ; différentes cultures et civilisations les ont été utilisés à des fins symboliques et quelquefois pour transmettre des messages en termes spirituels et religieux (Alihodzic & Zupančič, 2018). La civilisation islamique ne fait pas exception ; certains éléments ont été utilisés dans l'architecture religieuse avec diverses apparences morphologiques pour établir une relation verticale avec le Dieu.

L'architecture des mosquées du Bas-Sahara algérien a fait l'objet d'un traitement particulier en comparaison avec son environnement bâti, lui conférant un sens de référence, de symbolisme et de repérage dans les établissements humains. Ce dernier chapitre vient interpréter l'architecture des mosquées patrimoniales du Bas-Sahara à travers une caractérisation morphologique et typologique en essayant de retrouver un modèle structurel intelligible à l'origine de la formation de ces mosquées.

### **VI.3.2.2. Les facteurs régissant la diversité morphologique de l'architecture des minarets : le cas des Ziban**

L'analyse tridimensionnelle s'est concentrée sur les minarets des Ziban pour examiner leur diversité morphologique, car ce sont les plus documentés et les plus contestables.

Il ne fait aucun doute que la morphologie des minarets des Ziban a certainement évolué en fonction de l'évolution historique de la région et dans des conditions différentes. Néanmoins, avant de se lancer dans leur catégorisation morphologique, il serait utile de les décrire brièvement en donnant certaines de leurs caractéristiques majeures. Le premier point à noter est que la majorité des minarets des Ziban occupent des positions d'angle dans le plan général de la mosquée. Les minarets sont construits sur un plan approximativement carré et sont surélevés à plus de dix mètres. Morphologiquement, ces minarets sont constitués de trois (03) segments empilés les uns sur les autres: la tour, une galerie (balcon) et une lanterne. Ainsi, la silhouette des minarets est déterminée par la variation des trois segments de base. Ici, il faut noter que contrairement à l'archétype général du minaret, il n'y a pas de volume de base dans les minarets des Ziban.

Les mosquées des Ziban n'ont qu'un seul minaret. Ce dernier est un volume fortement uni qui se termine par un balcon en forme de terrasse couverte. Sur les quatre côtés de ce balcon, il y a deux ouvertures adjacentes utilisées par le muezzin pour diffuser sa voix lors de l'appel à la prière. Et, comme le balcon n'est pas en porte-à-faux, son seuil est marqué sur les façades par de simple lyse saillante qui le sépare visuellement de la tour du minaret. Parfois, la séparation entre les deux segments (balcon et tour) du minaret n'existe pas. Dans ce cas, l'observateur peut distinguer le balcon de la tour par les deux ouvertures du balcon. Le plus souvent, le balcon couvert se termine par une lanterne pour apporter plus de lumière du jour et de ventilation naturelle, mais dans tous les cas, le muezzin reste protégé du soleil. Avec l'arrivée des colonisateurs français et leurs actions de démolition/reconstruction, les deux segments (balcon et lanterne) ont connu une évolution significative: le balcon s'est ouvert et la lanterne s'y est inséré (Tableau 6.8).

**Tableau 6.8.** Tableau illustre la variation des différents segments des minarets dans les Ziban. (Source. Zerari, Sriti & Pace, 2020).

Segmentation / variation	Illustrations
<b>Segmentation de l'architecture des minarets dans les Ziban</b>	<p style="text-align: center;">Segment 1: la tour, segment 2: balcon (galerie) et segment 3: lanterne</p>
<b>Élévation et axonométrie montrant la variation du segment 1: la tour</b>	<p style="text-align: center;">a) volume prismatique, b) volume pyramidal, c) volume hybride et d) combinaison de formes</p>
<b>Coupe et élévation montrant la variation du segment 2/3: balcon (galerie) / lanterne</b>	<p style="text-align: center;">a) et b) Balcon couvert sans lanterne et c) Balcon couvert avec lanterne; d) Balcon ouvert avec lanterne</p>

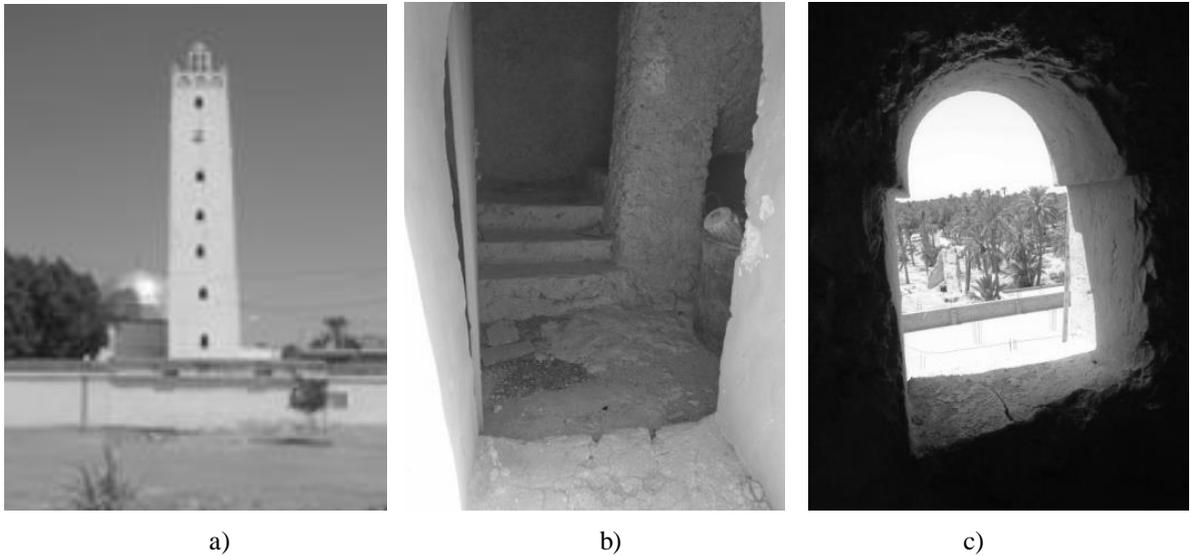
L'analyse morphologique comparative appliquée à un ensemble de minarets représentatifs des Ziban montre que le principal critère permettant de les distinguer est la configuration de la tour, plus précisément leur silhouette extérieure. Ce critère de classification comprend également la relation dimensionnelle entre la base et le sommet de la tour (le seuil du balcon) ainsi que sa hauteur. Ainsi, en classant les minarets du corpus étudié selon les attributs

formels des tours, quatre (04) types morphologiques ont été identifiés: le minaret pyramidal, le minaret prismatique, le minaret en forme de cône (ou en forme d'obélisque), et le minaret hybride. Ci-dessous, une brève description est donnée pour caractériser chaque type de minarets :

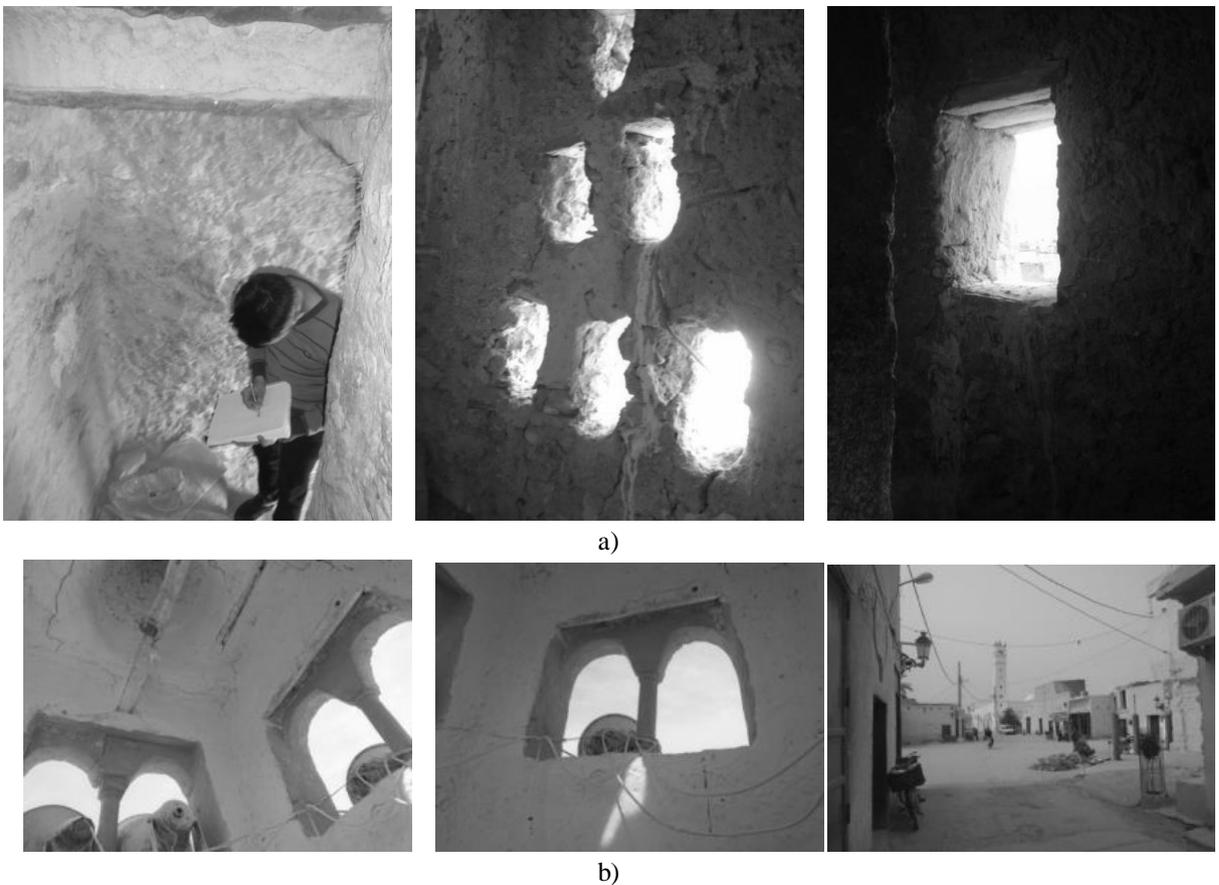
- Minarets pyramidaux:** Ces minarets sont très élancés et leurs façades ont des faces non verticales; ils se rétrécissent vers le haut et ont souvent un balcon recouvert d'une lanterne. En raison de leur forme pyramidale, ces minarets ne laissent passer qu'un homme. Ex : les minarets des mosquées de Doucen et de Ouled-Djallel;
- Minarets prismatiques:** Construits sur une base carrée, ils se distinguent par leur aspect robuste et leur hauteur relativement réduite par rapport aux minarets pyramidaux. Les minarets prismatiques n'ont souvent pas de lanterne au-dessus du balcon. Ce dernier est recouvert d'une petite coupole légèrement pointue ou d'un toit plat avec un pinacle. Il existe de nombreuses mosquées avec ce type de minaret: la mosquée de Sidi Massoud à Chetma et les mosquées situées dans le vieux Biskra sont les plus expressifs;
- Minaret en forme de cône (ou en forme d'obélisque):** Un modèle unique de ce type de minaret, celui de la mosquée Sidi Issa Ben Amour à Bouchagroune. Il semble que ce minaret ait été inspiré des mosquées sahariennes-berbères mais avec des caractéristiques particulières. Le contrefort triangulaire utilisé pour supporter les charges du minaret est étranger à la technique constructive des Ziban; il est largement utilisé dans la vallée du M'zab et le Souf. Ce type se distingue des minarets pyramidaux par sa hauteur par rapport aux dimensions de la base, ce qui lui donne l'apparence d'un obélisque;
- Minaret hybride:** L'exemple le plus expressif est le minaret de la mosquée Al-Atik à Bordj-Ben-Azzouz (XVIIe siècle). La morphologie de sa tour consiste en une empilassions de trois volumes: prismatique - sur une base carrée -, polygonale et cylindrique. C'est une combinaison de style ottoman et maghrébin, marquée par des influences locales. Les inondations de 1969 ont détruit ce minaret.

Les minarets des Ziban, quelle que soit leur affiliation morphologique, présentent de l'intérieur une structure déterminée par un escalier ascendant (non creux) qui tourne autour d'un noyau central (pilier lourd) de forme carrée ne dépassant pas 1,5 mètre de côté. Au niveau de la coupe, l'escalier est trop étroit pour permettre à plus d'une personne de passer. L'éclairage se fait naturellement à travers les petites ouvertures qui ponctuent la tour des

minarets. Ces ouvertures donnent aux minarets de l'extérieur un rythme vertical (Figure 6.11), (Figure 6.12). De plus, les ouvertures adjacentes de balcon sont constamment présentes dans les minarets à balcons couverts.



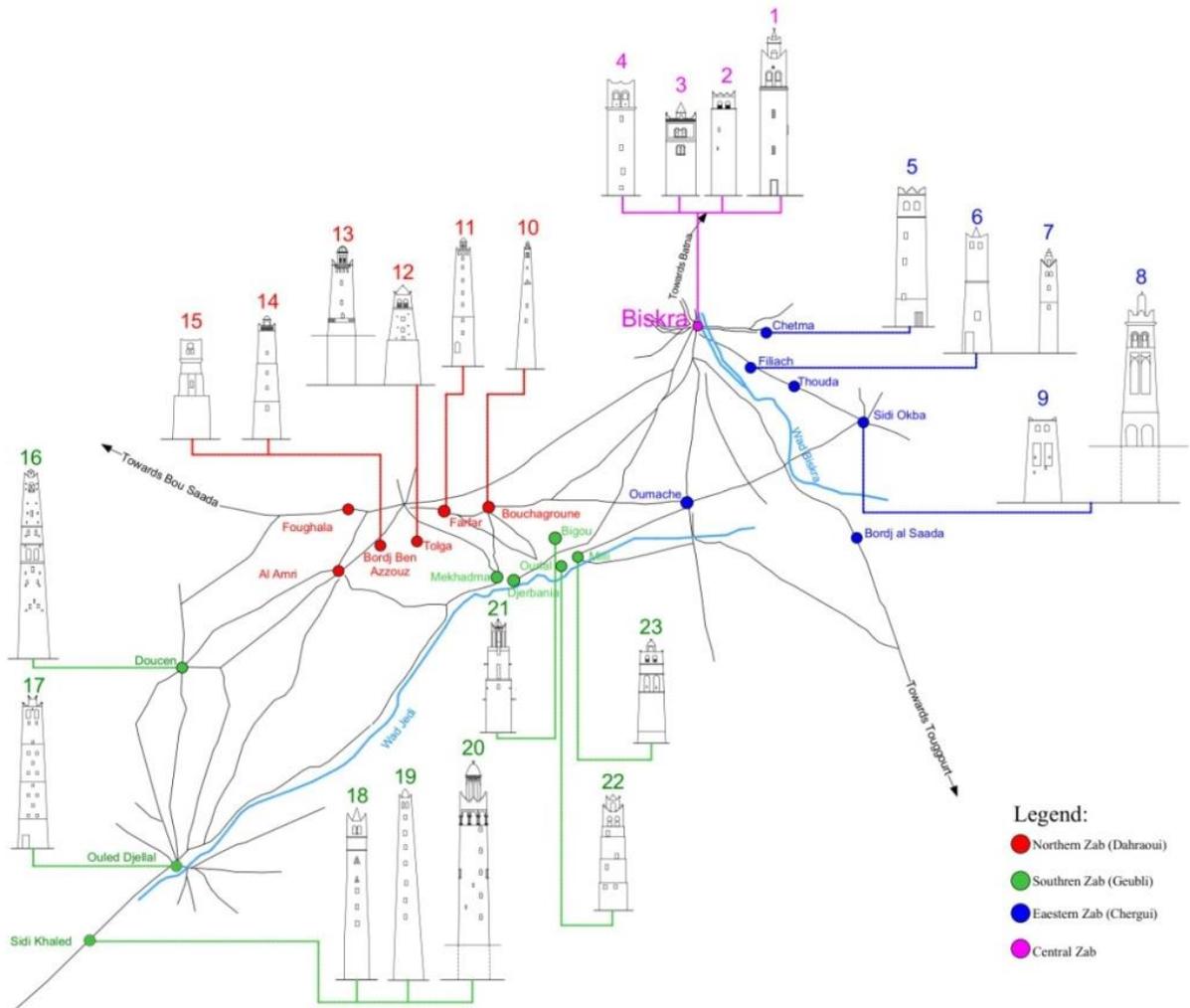
**Figure 6.11.** La mosquée de Farfar : a) Vue extérieure, b) Vue du pilier et c) Vue de fenêtre. (Source. Auteur, 2018).



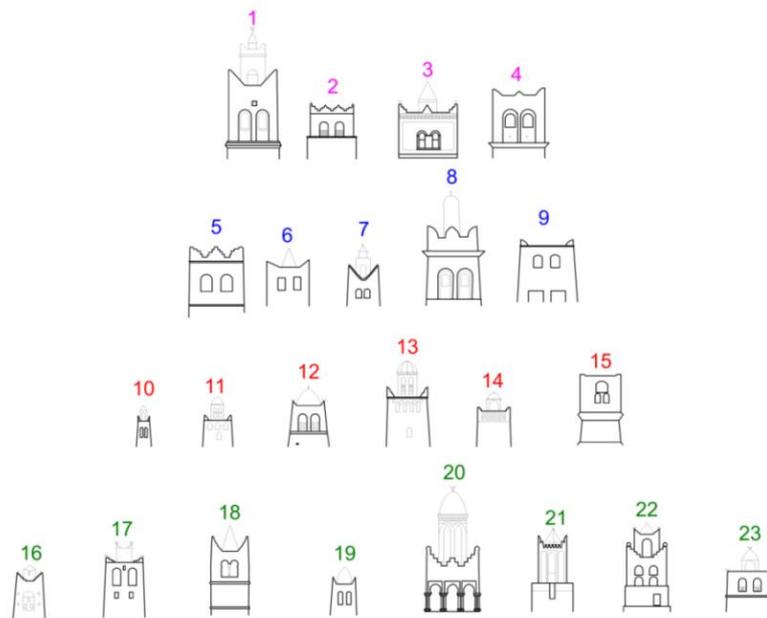
**Figure 6.12.** Le minaret de la mosquée de Dachra dans le village de Sidi Khaled: a) Vues intérieures et b) Vues extérieures et intérieures du balcon couvert. (Source. Auteur, 2018).

Sur la base de la répartition géographique de tous les types morphologiques des minarets sur toute la région des Ziban, il apparaît que les minarets prismatiques sont principalement situés dans le Zab central (Biskra) et le Zab *Chegui* (Zab oriental). Les minarets pyramidaux se trouvent au fond du Zab *Geubli* (Zab du sud). Il existe une combinaison de deux types morphologiques dans le *Dahraoui Zab* (Zab du nord) : les minarets pyramidaux et les minarets prismatiques. Les minarets hybrides et en forme d'obélisque sont les seuls à se démarquer des autres minarets; ils démontrent leur caractère distinctif. Exhaustivement, ces notes confirment que la morphologie des minarets étudiés est principalement divisée en zones géographiques où la forme, le style ou le caractère du minaret préexistant eu une influence sur l'architecture des minarets ultérieurs (Figure 6.13.a). Ceci justifie leur similitude et leur catégorisation en quatre types.

Hormis les merlons d'angle et le rythme des ouvertures, les minarets sont sobres et dépourvus d'ornementation particulière; ils n'ont que des lyses et/ou des niches aveugles. Dans ce cas, il vaut mieux parler de forme comme expression du style et du caractère. Néanmoins, les minarets des Ziban sont morphologiquement liés à ceux du Maghreb et des minarets saharo-berbères. Une analyse minutieuse des différents minarets révèle également que les merlons d'angle sont conçus selon des motifs géométriques variés et spécifiques ; ils sont généralement de forme graduée ou triangulaire. Le pinacle, s'il existe, a principalement la forme d'un croissant et d'une étoile, placé au sommet du minaret. De cette manière, le balcon et la lanterne de chaque minaret sont visuellement les segments les plus attractifs et constituent des segments identitaires par rapport à tous les minarets d'Algérie et du sud en particulier (Figure 6.13.b), (Tableau 6.8).



a)



b)

**Figure 6.13.** a) Répartition géographique des types de minarets dans les Ziban et b) détails des segments 2/3 (balcon / lanterne) des minarets des Ziban. (Source. Zerari, Sriti & Pace, 2020).

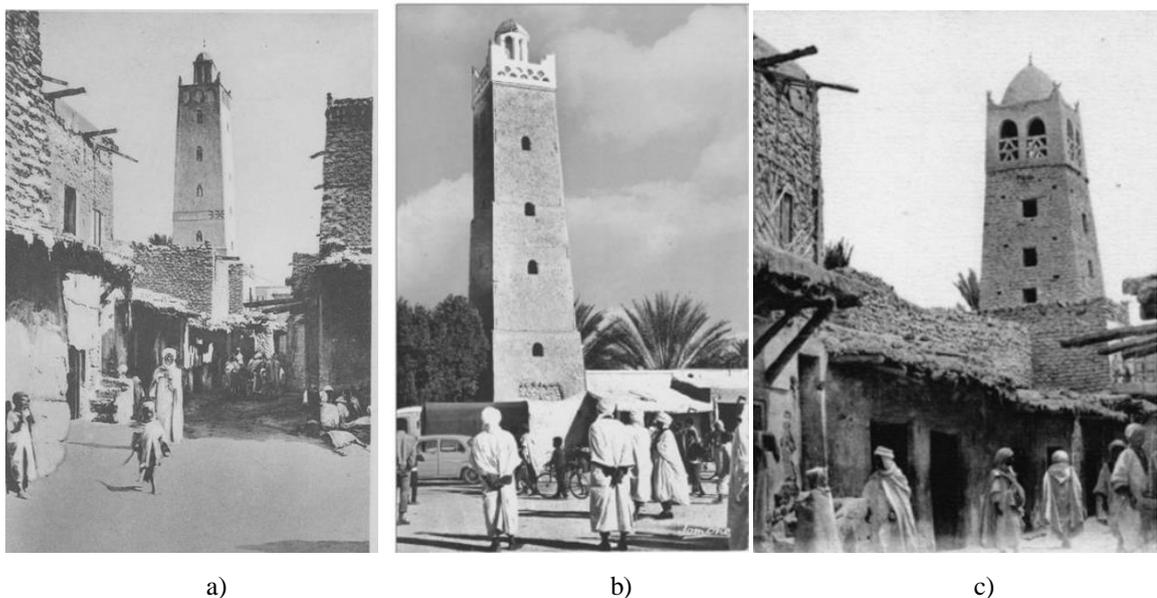
1) la mosquée de Sidi Moussa après reconstruction (1954), 2) la mosquée de Sidi Djoudi (XIIe-XIVe siècles), 3) la mosquée de Sidi Abd Al-Moumen (XII-XIVe siècle), 4) la mosquée de Sidi Ben Fadhel (XIIIe siècle), 5) la mosquée de Sidi Massoud (IXe siècle), 6) la mosquée de Feliech (avant le XIXe siècle), 7) la mosquée de Feliech (XIXe-XXe siècles), 8) la mosquée de Sidi Okba (VIIe-IXe siècles et reconstruite en 1799-1800), 9) la mosquée Sidi Al-Haffi (XVe siècle), 10) la mosquée Bouchagroune (XIVe siècle), 11) la mosquée de Farfar (1913), 12) la mosquée Al-Atik à Tolga (avant le XIXe siècle), 13) la mosquée Al-Atik à Tolga après reconstruction (au début du XXe siècle), 14) la mosquée de Bordj-Ben-Azzouz (1907-1908), 15) la mosquée Al-Atik à Bordj Ben Azzouz (XVIIe siècle), 16) la mosquée de Doucen (1927), 17) la mosquée de Ouled Djellal (XVe siècle), 18) la mosquée de Dachra dans le village de Sidi Khaled (XVIe siècle), 19) la mosquée de Sidi khalid Ibn Sinan (vers 16e siècle), 20) la mosquée de Sidi khalid Ibn Sinan après reconstruction (1925), 21) la mosquée de Sidi Abd Al-Rahmane (avant le XIXe siècle), 22) la mosquée de Ourllal (1930) et 23) la mosquée de Mlili (avant le XIXe siècle)

D'un point de vue chronologique, il n'y a pas de preuve claire et certaine illustrant une relation stable entre le temps et les différents types de minarets des Ziban. D'après les données recueillies, il semble généralement que les minarets prismatiques soient les premiers à apparaître, suivis des minarets pyramidaux vers les XIVe et XVe siècles. Le minaret hybride correspond à la période de présence ottomane dans la région des Ziban. Cependant, ce type n'a pas eu une large diffusion régionale, car la régence n'était pas profondément implantée dans les Ziban comme les villes du nord de l'Algérie, où le style ottoman est fortement exprimé dans l'architecture des mosquées. Ainsi, les habitants ont continué leur culture constructive dans tous les Ziban.

Par ailleurs, les interventions sur l'architecture des mosquées sont un facteur qui rend difficile la lecture et l'inventaire de la forme, du style et du caractère des minarets. Plusieurs minaret ont été restaurés, transformés et même démolis/reconstruits vers le XXe siècle, correspondant à la période coloniale française. Très probablement, des architectes européens ont participé à toutes ces opérations sur les minarets des Ziban.

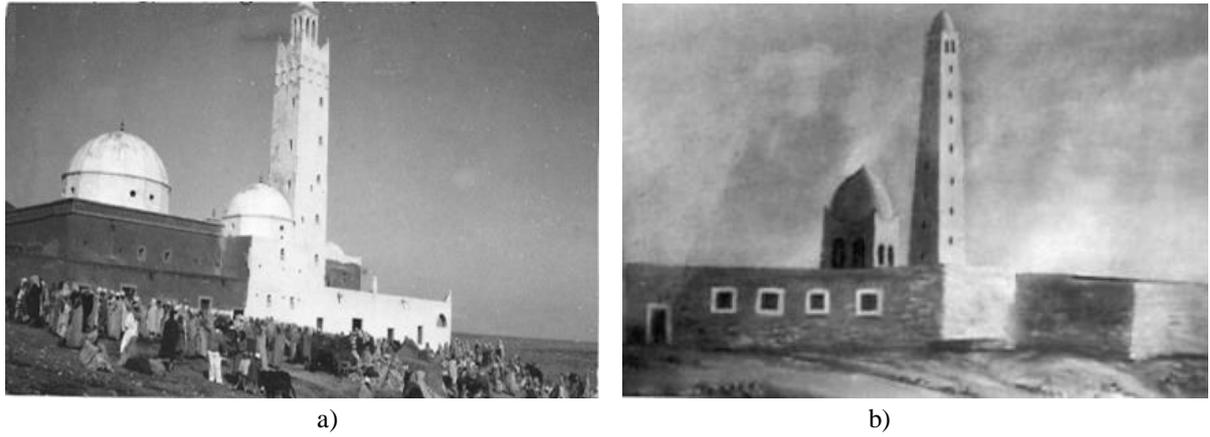
Par exemple, le minaret de la mosquée Al-Atik à Tolga a été reconstruit, comme le montre la comparaison de deux photographies anciennes prises à des moments différents. Il était, pour la première fois, de taille robuste et possédait un balcon couvert d'une petite coupole pointue. Il y avait deux ouvertures sur les quatre côtés de ce balcon, chacune terminée par un arc en plein cintre; elles sont utilisées par muezzin pour faire l'appel à la prière. Après les travaux de reconstruction, le minaret est devenu assez haut et élancé, avec un balcon ouvert où se superpose la lanterne de 4,27 mètres de haut (Figure 6.14.a, b). D'ailleurs, l'opération de reconstruction a affecté non seulement la taille du minaret mais aussi ses segments morphologiques fondamentaux: les constructeurs ont changé le balcon couvert, qui caractérise

l'ancien minaret avec un balcon ouvert, malgré son inadéquation pendant le soleil estival qui affectait le muezzin pendant l'appel à la prière. Cependant, le minaret reconstruit conserve son charme d'origine (le rythme de l'ouverture, les merlons d'angle et l'aspect pyramidal), mais l'ajout d'une lanterne avec un balcon ouvert n'était pas répandu dans la région des Ziban. Cette idée semble avoir influencé un minaret ultérieur, d'où les habitants se sont inspirés de cet élément pour le minaret de la mosquée Bordj-Ben-Azzouz en 1907-1908 (Figure 7.14.c). On note ici la disparition du balcon couvert.

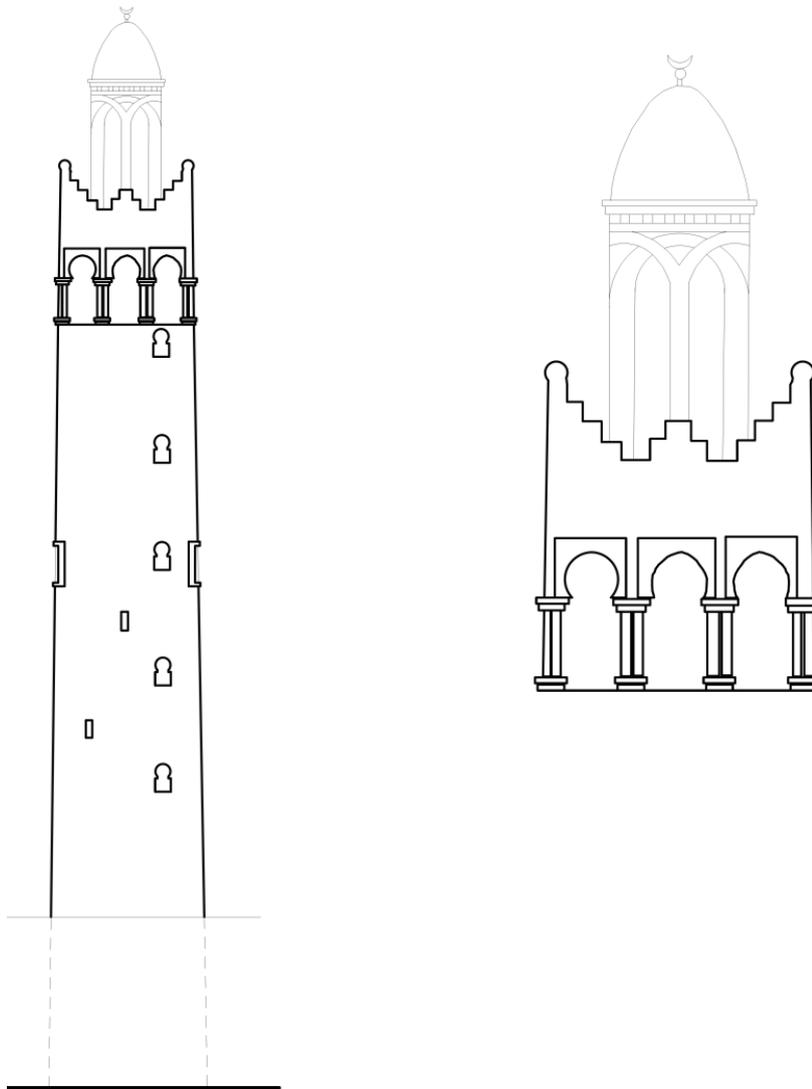


**Figure 6.14.** a) Minaret de la mosquée Al-Atik à Tolga avant sa reconstruction, b) Minaret de la mosquée Al-Atik à Tolga après sa reconstruction et c) Minaret de la mosquée Bordj-Ben-Azzouz. (Source. [www.delcampe.net](http://www.delcampe.net)).

Le minaret de la mosquée de Sidi Khalid Ibn Sinan illustre la même action sur le spécimen précédent. Cette mosquée a été endommagée par la crue de l'Oued Djeddi lors de fortes pluies en 1912 et a été reconstruite en 1925 par Amar Al-Soufi Gaga de la région du Souf. Ce constructeur a conservé la même organisation spatiale de l'ancienne mosquée et, avec un nouveau goût stylistique, a changé sa forme. La mosquée n'a donc aucun rapport avec celle de l'authentique ; il possède un minaret de style maghrébin avec une tournure particulière reflétant l'esprit et la mentalité du constructeur. Les façades du minaret sont percées verticalement d'ouvertures arquées en fer à cheval, utilisées pour éclairer l'escalier. Des merlons en forme graduée culminent le balcon ouvert. De plus, le minaret dispose d'un balcon ouvert avec une haute lanterne carrée surmontée d'une coupole pointue (Figure 6.15) ; (Figure 6.16).

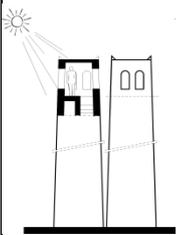
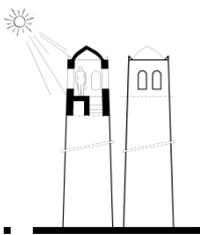
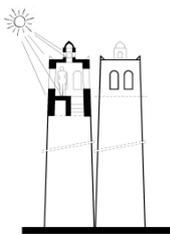
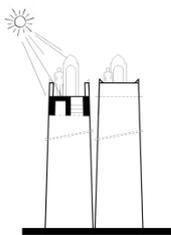


a) b)  
**Figure 6.15.** La mosquée de Khalid Ibn Sinan: a) Vue avant la reconstruction et b) Vue après la reconstruction.  
(Source. Direction de la Culture de Biskra)



**Figure 6.16.** Détail du minaret de la mosquée de Khalid Ibn Sinan après la reconstruction. (Source. Zerari, Sriti & Pace, 2020)

**Tableau 6.9.** Évolution chronologique de minarets dans les Ziban. (Source. Zerari, Sriti & Pace, 2020)

Périodes	VIIe - XIV-XVe siècles		XIV-XVe -XXe siècles	XXe siècle -1962
Types de balcon (segment 2)	Balcon couvert			Balcon découvert
Présence / absence de la lanterne (segment 3)	Sans lanterne		avec lanterne	Avec lanterne
Coupe et élévation du balcon / lanterne (segments 2/3)				
Échantillons avec numéro d'identification selon la Figure 6.13	    	   	  	  

D'après ce qui a été dit, les facteurs régissant la diversité morphologique de l'architecture des anciens minarets des Ziban peuvent être résumés de la manière suivante :

- la culture locale, savoir-faire et l'appartenance sociale des constructeurs ont un impact sur leur esprit dans le style de construction ;
- le minaret préexistant est une source d'inspiration pour la réalisation de minarets ultérieurs. Ceci est confirmé par les similitudes morphologiques entre les groupes de minarets, situés très près les uns des autres ;
- réinterprétation du vocabulaire des bâtiments préexistants ;

- les échanges culturels ont eu un impact sur la diffusion des traditions et des techniques de construction, comme l'apport français qui a affecté le style conventionnel des Ziban.

## **Conclusion**

Ce chapitre s'est intéressé à la caractérisation, à l'identification et à la connaissance de l'héritage religieux spécifique à l'Algérie en se basant sur les mosquées appartenant à l'aire géographique du Bas-Sahara soient les Ziban, l'Oued Righ et le Souf. L'approche préconisée relève de l'analyse morphologique telle que développée par le LAF.

Le corpus d'étude a, d'abord, été soumis à une description systématique puis à une modélisation. Le modèle structurel proposé présente la mosquée en tant qu'arrangement de cinq parties morphologiques élémentaires, chaque partie pouvant éventuellement présenter des modulations (présence, absence ou suppression,...). Ce schéma a servi de point de départ au classement typologique.

A son terme, cette étude est arrivée à identifier les caractéristiques morphologiques des mosquées représentatives de la région du Bas-Sahara algérien. Ces lieux de culte sont construits selon les tracés de la mosquée arabe, mais avec des spécificités locales propres à chaque sous-région du Bas-Sahara.

Par contre, ce chapitre a montré que l'architecture des minarets n'échappe pas aux spécificités locales du Bas-Sahara algérien. Sa présence ou son absence a induit des configurations différentes, mais sa forme est également une variable révélatrice des spécificités architecturales locales.

# Conclusion générale

La civilisation islamique a légué un héritage religieux et des styles de construction raffinés qui, pendant des siècles, se sont développés dans le monde musulman selon des principes et des logiques différents, propres à chaque territoire ou région comme dans le cas du Maghreb central (Algérie). C'est avec la diffusion de l'islam que les régions sahariennes d'Algérie ont adopté, comme tout territoire maghrébin, le modèle de la mosquée arabe.

L'objectif principal était de caractériser morphologiquement et typologiquement les mosquées patrimoniales du Bas-Sahara et de mettre en évidence et de préserver les valeurs patrimoniales indéniables de ce patrimoine religieux à travers un travail d'inventaire, de relevés, de typologie et d'analyses morphologique tout en essayant de retrouver une logique socioculturelle à l'origine de la formation de ces mosquées. Pour ce faire, l'étude a été développée en deux (2) parties majeures : la première est une approche théorique visant à définir les concepts et notions clés inhérents au thème de recherche à savoir le patrimoine, la religion, la mosquée, etc. ; la deuxième partie est une approche analytique pour caractériser les mosquées patrimoniales du Bas-Sahara algérien en adoptant une approche morphologique et typologique.

Le corpus d'étude a été analysé à deux (02) niveaux : bidimensionnel et tridimensionnel. Ce corpus a, d'abord, été soumis à une description systématique ce qui a permis la construction d'un modèle intelligible pouvant fonder le classement typologique. Le modèle structurel proposé présente la mosquée en tant qu'arrangement de cinq parties morphologiques élémentaires, à savoir :

- 1) une enceinte séparant l'espace sacré du profane; laquelle s'est matérialisé à travers l'enveloppe extérieure de la composition générale de la mosquée ;
- 2) la salle de prière avec son mihrab creusé dans le mur de la Qibla ; généralement, une petite coupole surplombe ce mihrab situé sur l'axe de mur de la Qibla ;
- 3) la cour découverte ;
- 4) le portique (ou galerie) entourant la cour ;
- 5) le minaret érigé sur une base carrée.

Sur la base de ce modèle, une schématisation de la structure morphologique de la mosquée a été proposée ; elle exprime les modalités de l'organisation du plan de la mosquée (conformations) suivant la logique d'un schéma simple obtenu par la combinaison des cinq parties structurelles et la prise en compte de leurs variations possibles. Chaque partie pouvant éventuellement présenter des modulations (présence, absence ou suppression, etc.).

L'application de ce modèle d'analyse au corpus de l'étude a permis de dégager les grandes catégories de classement. Ce modèle rend compte de l'agencement des différentes parties élémentaires de la mosquée, de même qu'il permet de mettre en évidence l'occurrence des différents segments (présence ou absence des différentes parties) et les altérations qui peuvent affecter chaque partie. Par ailleurs, on peut tout en restant dans la logique d'un seul schéma, exploiter les diverses possibilités qu'il offre et ainsi caractériser morphologiquement la configuration de chaque spécimen de mosquées figurant dans le corpus.

## **I. Caractérisation des mosquées du Bas-Sahara algérien : synthèse**

La caractérisation s'est faite à deux niveaux : bidimensionnel et tridimensionnel. Le niveau bidimensionnel s'est intéressé à l'organisation spatiale des mosquées. La caractérisation typologique et morphologique des mosquées patrimoniales des trois (03) sous-régions du Bas-Sahara a permis de faire ressortir leur structuration spatiale ainsi que leurs attributs morphologiques propres. En effet, l'architecture de ces mosquées a suivi le modèle de la

mosquée arabe ; celui-ci a été interprété en fonction des conditions locales propres à chaque sous-régions, liées notamment à l'utilisation de matériaux vernaculaires et des reliques de la culture des autochtones d'origine berbère (culte des saints). De ce point de vue, la composante la plus singulière des mosquées patrimoniales du Bas-Sahara qui les distingue de l'archétype de la mosquée arabe (espace sacré) est certainement la présence du mausolée (espace funéraire). Cet élément affecte la morphologie canonique de la mosquée arabe (greffe d'un espace funéraire-profane sur un espace sacré) et va à l'encontre des percepts fondamentaux de la Loi islamique en intégrant des intermédiaires entre Dieu et ses fidèles, un intermédiaire au nom de Wali.

Quant à la caractérisation des mosquées au niveau tridimensionnel, l'analyse s'est concentrée sur un des éléments significatifs de l'architecture des mosquées du Bas Sahara, le minaret. Cet élément est apparu comme un critère discriminatoire préfigurant l'apparence morphologique de la mosquée dans chaque sous-région. Ainsi, l'analyse s'est principalement concentrée sur les minarets des Ziban pour examiner leur diversité morphologique en abordant la question de la forme, du style et du caractère. Ces minarets sont fondamentalement composés de trois sections transversales principales (segments) : la tour, la galerie-balcon et le sommet ou la lanterne. Les minarets des Ziban se sont caractérisés par l'absence des bases. À partir de ces trois (03) composantes, les maîtres constructeurs les ont combinés et traités de manière ingénieuse afin de générer une grande diversité morphologique.

L'analyse morphologique comparative appliquée à un ensemble de minarets représentatifs des Ziban a indiqué que le critère principal pour les distinguer est la configuration de leur tour. Ainsi, en classant les minarets selon les attributs formels de leurs tours, quatre (04) types morphologiques ont été identifiés : le minaret pyramidal, le minaret prismatique (sur une base carrée), le minaret en forme de cône (ou en forme d'obélisque) et le minaret de forme hybride (combinaison de formes). Les apports culturels et artistiques, le savoir-faire et l'appartenance sociale des constructeurs, ainsi que le style de l'époque renforcé par les opérations de démolition/reconstruction, sont autant de facteurs agissant sur la diversité morphologique des anciens minarets des Ziban.

Malgré les obstacles rencontrés lors de la réalisation de cette recherche, la caractérisation des mosquées du Bas-Sahara algérien a permis d'apporter de nouvelles connaissances sur la culture constructive vernaculaire et les contributions stylistiques à l'architecture religieuse musulmane au Sahara. En effet, les nouveaux résultats établis par cette étude mettent en

évidence l'identité morphologique distinctive des mosquées vernaculaires maghrébines et comblent les lacunes dans l'état de l'art quant à ce type d'architecture.

## II. Perspectives de la recherche

Ce travail ouvre la voie à plusieurs perspectives de recherche prometteuses ; certains axes d'étude méritent d'être approfondis :

- la présente étude semble se concentrer sur la sous-région des Ziban ; donc une attention particulière aux sous-régions du Souf et de l'Oued Righ sera une opportunité de développer cette recherche. Ici, l'utilisation de nouvelles techniques de relevé architectural des spécimens est fortement recommandée pour réduire le temps d'investigation ;
- l'étude a été menée sur des spécimens construits entre le VIIe siècle et le milieu du XXe siècle, ce qui représente une période historique assez longue, mais exclut la période post-coloniale (après 1962). Ainsi, il serait intéressant pour les recherches futures d'étendre l'étude sur une période plus longue, en ajoutant par exemple la période après l'indépendance de l'Algérie, afin de détecter d'éventuelles variations dans l'architecture des mosquées. Ici, il sera nécessaire d'intégrer le concept d'identité architecturale pour traiter ce sujet ;
- le corpus analysé dans cette recherche peut être utilisé pour l'étude de l'état de conservation des mosquées et l'établissement d'une stratégie pour leur valorisation.

# Bibliographie:

**Ahmadiyya Muslim Association, USA.** (1994). *“Mosques around the World”, a Pictorial Presentation Souvenir*. Repéré à <https://www.alislam.org/library/books/Mosques-Around-the-World.pdf>

**Al-Hamad, Z.F.** (2006). The Architecture of the Mosque of Quba in the Early Islamic Period. *Afaq Al-Thaqafah Wal-Turath/ Dubai*, 52 (13).

**Alihodzic, R., & Zupančič, D.** (2018). The Importance of Vertical Buildings in Perception and Memorising the City. *E3S Web of Conferences*, (33) 01031. DOI: <https://doi.org/10.1051/e3sconf/20183301031>

**Alkama, A., & Tacherift, A.** (2001). Essai d'analyse typo-morphologique des noyaux urbains traditionnels dans la région des Ziban. *Courrier du Savoir*, 1. URL : <http://revues.univ-biskra.dz/index.php/cds/article/view/195>

**Allani-Bouhoula, N.** (2014). Morphological Knowledge for the Modeling of Ottoman Mosques. *Civil Engineering and Architecture*, 2(2), 72-81. DOI: 10.13189/cea.2014.020202

**Angelidou, M., Karachaliou, E., Angelidou, T., & Stylianidis, E.** (2017). Cultural Heritage in Smart City Environments. *International Archives of the Photogrammetry, Remote Sensing & Spatial Information Sciences - ISPRS Archives*, 42 (2W5), 27-32. DOI: 10.5194/isprs-archives-XLII-2-W5-27-2017

**Ardesi, A.** « Patrimoine culturel et développement local » : un programme, une démarche. Repéré à [https://www.aimf.asso.fr/IMG/pdf/patrimoine\\_culturel\\_et\\_developpement\\_local\\_un\\_programme\\_une\\_demarche.pdf](https://www.aimf.asso.fr/IMG/pdf/patrimoine_culturel_et_developpement_local_un_programme_une_demarche.pdf)

**Awan, M.Y., Mujahid, B., Gulzar, S., & Zafar, M.** (2014). History of Mosque Architecture in Lahore. *Journal of Islamic Thought and Civilization*. 4(2), 21-36. URL: <https://journals.umt.edu.pk/index.php/JITC/issue/view/43>

**Bacha, M.** (2011). Des influences traditionnelles et patrimoniales sur les architectures du Maghreb contemporain. Dans M. Bacha (dir.), *Architectures au Maghreb (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) : Réinvention du patrimoine*, (p.11-33). Tours: Presses universitaires François-Rabelais.

**Bahauddin, A., & Ahmad, H.** (2018). Sufism in the Architectural Typology of the Melaka Tengker Mosque, Malaysia. *WIT Transactions on The Built Environment*, 177, 161-172. DOI: 10.2495/IHA180131

**Ballais, J.L.** (2010). Des oueds mythiques aux rivières artificielles : l'hydrographie du Bas-Sahara algérien. *Physio-Géo*, 4. DOI : <https://doi.org/10.4000/physio-geo.1173>

**Barrucand, M.** (2021). Mosquée. *Encyclopædia Universalis*. URL: <https://www.universalis.fr/encyclopedie/mosquee/>

**Belguidoum, S.** (2002). Urbanisation et urbanité au Sahara. *Méditerranée*, 99, 53-64. URL : [www.persee.fr/doc/medit\\_0025-8296\\_2002\\_num\\_99\\_3\\_3261](http://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_2002_num_99_3_3261)

**Belguidoum, S.** (2005). La restructuration de l'espace urbain : de la cité à la ville. Dans M. Côte (dir.), *La ville et le désert, le Bas Sahara Algérien* (p.235-250). Paris : Teremam-Karthala.

**Belhadj, N.** (2007, juillet). *L'architecture traditionnelle à Oued Souf*. Communication présentée à la 1ère conférence régionale euro-méditerranéenne sur architecture traditionnelle méditerranéenne : présent et future, Consortium RehabiMed, Barcelone, Espagne.

**Belhassine, A.** (2016). *Développement patrimonial et images touristiques de la Tunisie au XXe siècle: hôtels et architecture* (Thèse de doctorat, Université de Côte d'Azur). URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01547218>

**Benchikh-Boulanouar, S.** (2012). Les Ibadites et leurs écrits (VIIIe-Xe siècles). *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 99(374), 191-205. DOI : <https://doi.org/10.3406/outre.2012.4929>

**Benhamou, F., & Thesmar, D.** (2011). *Valoriser le patrimoine culturel de la France*. La documentation française. Repéré à <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49518-valoriser-le-patrimoineculturel-de-la-france.pdf>

**Ben-Hamouche, M.** (2018). Vers un système architectural et conceptuel pour l'architecture des mosquées. Résumé de l'étude préliminaire soumise au ministère des affaires religieuses et des dotations en Algérie (in Arabic). *Journal d'El Madinah*, 3, 12-24.

**Benyoucef, B.** (1992). *Le M'zab (espace & société)*.

**Benyoucef, B.** (2005). *Introduction à l'histoire de l'architecture islamique*. Alger : office des publications universitaires.

**Berque, A.** (2003). *Art Antique et Art Musulman en Algérie*. Strasbourg : Cahiers du centenaire de l'Algérie VI.

**Bloom, J.M.** (2002). The Minaret: Symbol of Faith & Power. *Saudi Aramco World*, 53(2), 26-35.

**Bourouiba, R.** (1987). *Apports de l'Algérie à l'architecture religieuse arabo-islamique*. Alger : Office des Publications Universitaires.

**Bousquet, C.** (1983). *Mutations urbaines en Algérie, le cas de Béni Isguen au M'Zab* (Thèse de doctorat, Université F. Rabelais, Tours, France).

**Boutaud, J. J., & Csergo, J.** (2011). Patrimoine immatériel et identité culturelle. Le repas gastronomique des français reconnu par l'UNESCO. Repéré à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01139513>

**Camps, G.** (1983). Comment la Berbérie est devenue le Maghreb arabe. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 35(1), 7-24. URL : [http://www.persee.fr/doc/remmm\\_0035-1474\\_1983\\_num\\_35\\_1\\_1979](http://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1983_num_35_1_1979)

**Cat, E.** (1892). *A travers le désert*. Paris : Gedalge

**Cataldo, H.** (1988). *Biskra et les Ziban*. Collection les Français d'Ailleurs.

**Cauvet,** (1923). Les marabouts : petits monument funéraire et votifs du nord de l'Afrique. *Revue africaine*, 315, 274-329. URL : [http://revueafricaine.mmssh.univ-aix.fr/n/Pages/1923\\_315\\_001.aspx](http://revueafricaine.mmssh.univ-aix.fr/n/Pages/1923_315_001.aspx)

**Chabi, G.** (2012). *Contribution à la lecture des façades du patrimoine colonial 19ème siècle et début 20ème siècle, cas d'étude : quartier Didouche Mourad à Alger* (Thèse de doctorat, Université de Tizi-Ouzou, Algérie). URL: <https://dl.ummtto.dz/handle/ummtto/832>

**Chachoua, K.** (2011), Kabylie : L'islam. *Encyclopédie berbère*, 26. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1435>

**Chehma, A.** (2011, novembre). *Le Sahara en Algérie, situation et défis*. Communication présentée au Séminaire sur l'effet du changement climatique sur l'élevage et la gestion durable des parcours dans les zones arides et semi-arides du Maghreb, Ouargla, Algérie.

**Cekhab-Abudaya, M.** (2018). Analyse comparative de l'organisation urbaine des qṣūr du Sud-Est algérien (Rīgh, Miya, Mzāb et al-Manī 'a). Dans C. Aillet (dir.), *L'ibadisme dans les sociétés de l'Islam médiéval: Modèles et interactions*, (p.273-296). De Gruyter : France.

**Cherif, I., & Allani-Bouhoula, N.** (2017). Ancient Tunisian Mosques: Morphological Knowledge and Classification. *Int. J. of Herit. Archit*, 1(3), 503–511. DOI: 10.2495/HA-V1-N3-503-511

**Choplin, A., & Drozd, M.** (2009, octobre). *Des déserts d'hommes? Approche géographique d'un milieu dit hostile*. Communication présentée à la journée d'étude : Déserts. Y a-t-il des corrélations entre l'écosystème et le changement linguistique ?, Lacito-CNRS, Villejuif, France.

**Claudot-Hawad, H.** (2013). Koceila, Koseyla, Koseylata. *Encyclopédie berbère*, 4264-4269. DOI: <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.103>

**Côte, M.** (2005). L'urbanisation aujourd'hui au Bas-Sahara. Dans M. Côte (dir.), *La ville et le désert, le Bas Sahara Algérien* (p.13-27). Paris : Teremam-Karthala.

**Côte, M.** (1998). *L'Algérie, espace et société*. Constantine : Média-Plus.

**Côte, M.** (2009). *Si le Souf m'était conté, comment se fait et se défait un paysage*. Constantine: Média-plus.

**Daviault, L.** (1947). *Le Souf (sud Constantinois)*. Collection de brochures hebdomadaires.

**De-Chancel, M.A.** (1845). *Le Sahara algérien : études géographiques, statistiques et historiques sur la région au sud des établissements français en Algérie*. Paris : Langlois et Leclercq.

**De-Claparede, A.** (1896). *En Algérie*. Genève : CH. EGGIMANN & Cie.

**Decret, F.** (2003). Les invasions hilaliennes en Ifrîqiya. Repéré à [https://www.clio.fr/bibliotheque/les\\_invasions\\_hilaliennes\\_en\\_ifriqiya.asp](https://www.clio.fr/bibliotheque/les_invasions_hilaliennes_en_ifriqiya.asp)

**De-Molina, E.A.** (1908). *Vers le bleu*. Paris : P Douville.

**De-Montclos, J.M.P.** (2003). *La monographie d'architecture*. Repéré à <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02346039>

**Devillers, Ch.** (1974). Typologie de l'habitat et morphologie urbaine. *Architecture d'Aujourd'hui*, 174, 18-22.

**Di-Branco, M., Wolf, K.** (2013). Berbers and Arabs in the Maghreb and Europe, medieval era. *The Encyclopedia of Global Human Migration*. Edited by Blackwell Publishing Ltd. DOI: 10.1002/9781444351071.wbeghm064

**Djigo, A.** (2015). Patrimoine culturel et identité nationale: construction historique d'une notion au Sénégal. *Journal des africanistes*, 85(85-1/2), 312-357. URL : <http://journals.openedition.org/africanistes/4617>

**Doutté, E.** (1900). *L'Islam algérien en l'an 1900*. Alger: Giralt.

**Duplay, C., & Duplay, M.** (1983). *Méthode de création architecturale*. Paris : Moniteur.

**Duprat, B. & Paulin, M.** (1986). *Les Types de l'Architecture Traditionnelle des Alpes du Nord. Maisons et Chalets du Massif des Bornes*. Rapport de recherche non publié. École d'Architecture de Lyon. Laboratoire d'Analyse des Formes, Université Jean Moulin, Lyon 3.

**Duprat, B.** (1991). *Problèmes et méthodes des classifications, applications morphologiques*. Actes de la Table ronde internationale « Recherches sur la typologie et les types architecturaux », Paris. (16-17 Mars) : 97-106.

**Duprat, B., & Paulin, M., (1986).** *Les Types de l'Architecture Traditionnelle des Alpes du Nord. Maisons et Chalets du Massif des Bornes*. Écoles d'Architecture de Lyon. Laboratoire des Formes, Université Jean Moulin, Lyon.

**Duprat, B.,** (1999). *Morphologie appliquée : l'analyse des conformations architecturales, ses problèmes, ses principes, ses méthodes* (Habilitation à diriger des recherches, Université Jean Moulin, Lyon3, France).

**Duval, J.** (1859). *L'Algérie: tableau historique, descriptif et statistique*. Paris : librairie Hachette & Cie.

**Echallier, J.C.** (1968). *Essai sur l'habitat sédentaire traditionnel au Sahara algérien* (Thèse de doctorat inédite, Université de Paris, France).

**El Fasi, M.** (1990). L'avènement des fatimides. Dans M. El Fasi (dir.), *L'Afrique du VIIe au XIe siècle, III: L'Afrique du VIIe au XIe siècle*, (p.248-265). Unesco.

**El-Battiui, M.** (2004). *Mosquées, imams et professeurs de religion islamique en Belgique, État de la question et enjeux*. Repéré à [http://www.arcrc.org/wp-content/uploads/2012/12/PUB\\_1448\\_Mosques\\_imams\\_prof\\_islam.pdf](http://www.arcrc.org/wp-content/uploads/2012/12/PUB_1448_Mosques_imams_prof_islam.pdf)

**Elisséeff, N.** (2018). Minaret. *Encyclopædia Universalis*. URL: <http://www.universalis.fr/encyclopedie/minaret/>

**Erzen, J.N.** (2011). Reading Mosques: Meaning and Architecture in Islam. *The American Society for Aesthetics*, 125-131. URL: <https://doi.org/10.1111/j.1540-6245.2010.01453.x>

**Farhi, A.** (2002). Biskra: de l'oasis à la ville saharienne (Note). *Méditerranée*, 99(3), 77-82. DOI: <https://doi.org/10.3406/medit.2002.3264>

- Farhi, A.** (2005). Des métropoles actives. Dans M. Côte (dir.), *La ville et le désert, le Bas Sahara Algérien* (p.27-40). Paris: Teremam-Karthala.
- Ferchain, S.** (2006). *L'invasion hilalienne du Maghreb et ses conséquences religieuses, sociologiques, économiques et culturelles du 11ème au 15ème siècle* (Thèse de doctorat, Université de Strasbourg 2). URL : <https://www.theses.fr/2006STR20022>
- Ferjani, M.Ch.** (2005). Le politique et le religieux dans le champ islamique. Repéré à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01232429>
- Fortier, M. A.** (2012). Regard sur la valeur patrimoniale des archives de communautés religieuses et sur leur avenir. *Archives (Québec)*, 44(1). URL : [https://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol44\\_1/44\\_1\\_fortier.pdf](https://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol44_1/44_1_fortier.pdf)
- Fréchox, E.** (1892). *L'Algérie artistique et pittoresque, Biskra*. Gervais Courtell
- Gaborieau, M.** (2010). Un sanctuaire soufi en Inde : le *dargâh* de Nizamuddin à Delhi. *Revue de l'histoire des religions*, 4. DOI : <https://doi.org/10.4000/rhr.4229>
- Gagnol, L.** (2009). *Pour une géographie nomade. Perspectives anthropogéographiques à partir de l'expérience des Touaregs Kel Ewey (Aïr–Niger)* (Thèse de doctorat, Université Joseph-Fourier - Grenoble I, France). URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00504021>
- Garaudy, R.** (1986). *L'islam vivant*. Alger : maison des livres.
- Gartet, F., & Id-Yassine, R.** (2013). Sociographie des lieux de culte musulman de perpignan. *Carnets de géographes*, 6. DOI : <https://doi.org/10.4000/cdg.911>
- Gazonneau, A.** (2019). *L'animal et l'islam à travers le temps* (Thèse de doctorat, École Nationale Vétérinaire d'Alfort). URL: [https://theses.vet-alfort.fr/recherche.php?texte=L%92animal+et+l%92islam+%E0+travers+le+temps+&annee\\_deb=&annee\\_fin=&submit=Rechercher](https://theses.vet-alfort.fr/recherche.php?texte=L%92animal+et+l%92islam+%E0+travers+le+temps+&annee_deb=&annee_fin=&submit=Rechercher)
- Ghasemzadeh, B., Fathebaghali, A., & Tarvirdinassab, A.** (2013). Symbols and signs in Islamic architecture. *ERAS: European Review of Artistic Studies*, 4(3), 62-78. DOI: <https://doi.org/10.37334/eras.v4i3.86>
- Golvin, L.** (1974) *Essai sur l'architecture religieuse musulmane* (Tom III). Paris: Klincksieck.

- Golvin, L.** (1989). Architecture berbère. *Encyclopédie berbère*, 6. URL: <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2582>
- Gottheil R.J.H.** (1910). The Origin and History of the Minaret. *Journal of the American Oriental Society*, 30 (2), 132-154. URL: <http://www.jstor.org/stable/3087601>
- Grabar, O.** (2010). La mosquée et le sanctuaire, sainteté des lieux en Islam. *Revue de l'histoire des religions*, 4. DOI : <https://doi.org/10.4000/rhr.4225>
- Gueliane, N.** (2019). L'insertion des Mozabites d'Algérie dans les territoires d'accueil. Organisation et solidarité de la communauté mozabite hors du M'Zab : l'exemple de la jma'a de Bordj Bou Arreridj. *Sociétés Plurielles*, 3, Presses de l'INALCO. ffa1-02508991f
- Guerroudj, T.** (1991). *Oran, Ville Moderne* (Mémoire probatoire pour l'inscription en doctorat, université catholique de Louvain, Belgique).
- Guindani, S., & Doepper, U.,** (1990). *Architecture vernaculaire, territoriale et activité productive*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Halbwachs, M.** (1925). *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Alcan.
- Hammouni, Z.** *L'urgence de se réapproprier notre patrimoine. Patrimoine..., il y'a beaucoup à faire*. Repéré à <https://fr.scribd.com/document/288011997/Dossier-L-Urgence-de-Se-Reapproprier-Notre-Patrimoine>
- Hassan, A.S.** (2010). *Concept of Prostration in the Traditional Malay Mosque Design*. Repéré à <https://medinanet.org/2010/11/concept-of-prostration-in-the-traditional-malay-mosque-design/>
- Hautfort, F.** (1897). *Au pays des palmes, Biskra*. Paris: Ollendorff.
- Herskovits, M. J.** (1967). *Les bases de l'anthropologie culturelle*. Paris: Payot.
- Hoag, J.** (1975). *Islamic Architecture*. New York: Harry N. Abrams, Inc.
- Hoyland, R.G.** (2002). *Arabia and the Arabs: From the Bronze Age to the Coming of Islam*. London and New York: Taylor & Francis.
- Hurabielle, J.** (1899). *Au Pays du bleu, Biskra et les oasis environnantes*. Paris: Augustin Challamel.

- Icard**, (1914). La culture du palmier au Souf, Notes prises à El Oued en 1900-1901. *Revue africaine*, 292, 29-90, [http://revueafricaine.mmsh.univ-aix.fr/n/Pages/1914\\_292\\_005.aspx](http://revueafricaine.mmsh.univ-aix.fr/n/Pages/1914_292_005.aspx)
- Idris, H.R.** (1968). L'invasion hilalienne et ses conséquences. *Cahiers de civilisation médiévale*, 11(43), 353-369. DOI : <https://doi.org/10.3406/ccmed.1968.1452>
- Imriyanti, I.** (2013). Mosque Architecture as A Sustainable Building in Urban (Case Study: Al Markas Al Islamic Mosque Makassar). *Journal of Islamic Architecture*, 2(4), 161-170. DOI: 10.18860/jia.v2i4.2467
- Irani-Behbehani, H., & Mahrour, K.,** (1987, novembre). Patrimoine, architectural au Maghreb et enseignement de l'architecture. Communication présentée au colloque sur les espaces maghrébins: pratiques et enjeux, Taghit.
- Istiqomah, E., & Budi, B. S.** (2014). Architectural Characteristics Study on Community Mosques in Priangan 1900–1942. *Journal of Islamic Architecture*, 2(4), 179-191. DOI:10.18860/jia.v2i4.2469.
- Juan, A.** (2004). *Définition et types de mosquées*. Repéré à <http://museoimaginadodecordoba.es/2009/definicion-y-tipos-de-mezquitas?lang=fr>
- Kadri, S.R., & Chaouche, S.** (2018). La remontée des eaux dans la région du Souf: une menace sur un écosystème oasien. *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, (30). DOI: <https://doi.org/10.4000/emam.1554>
- Kamiya, T.** (2006). *Introduction to Islamic Architecture, Classification and Types of Mosques*. Repéré à [https://www.ne.jp/asahi/arc/ind/1\\_primer/types/typ\\_eng.htm](https://www.ne.jp/asahi/arc/ind/1_primer/types/typ_eng.htm)
- Khaldoun, I.** (1852). *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, trad. de Slane (vol 1). Alger: Imprimerie du gouvernement.
- Kherbouche, S.** (2012). *Le tourisme culturel durable comme facteur de mise en valeur du patrimoine architectural-Le cas de la ville historique de Tlemcen* (Mémoire de magistère, Université de Tlemcen, Algérie). URL : <http://dspace.univ-tlemcen.dz/handle/112/1185>
- Koull, N., Kherraz, M.E., Benzaoui, T.** (2010, décembre). Paléo-hydrologie de la région de l'Oued Righ, Communication présentée au 1er colloque international sur la géologie du sahara algérien: ressources minérales, en hydrocarbures et en eau, université de Ouargla, Algérie.

- Kouzmine, Y.** (2002). *L'espace saharien algérien, dynamiques démographiques et migratoires* (Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, France). URL : [http://ykouzmine.free.fr/IMG/pdf/maitrise\\_kouzmine\\_2003.pdf](http://ykouzmine.free.fr/IMG/pdf/maitrise_kouzmine_2003.pdf)
- Kouzmine, Y.** (2007). *Dynamiques et mutations territoriales du Sahara algérien : vers de nouvelles approches fondées sur l'observation* (Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, France). URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00256791>
- Kreidi, J.** (2011). *Les aspects culturels dans les religions chrétienne et musulmane*. Beyrouth : Université Saint Joseph (USJ), Bureau Régional de l'UNESCO.
- Kuban, D.** (1974). *Muslim Religious Architecture: the Mosque and its Early Development*, 1. Brill.
- Laghmani, S.** (2003). Les écoles juridiques du sunnisme. *Pouvoirs*, 104(1), 21-31. DOI : <https://doi.org/10.3917/pouv.104.0021>
- Largeau, V.** (1881). *Le Sahara algérien: les déserts de l'Erg*. Paris : Hachette.
- Lazhar, M.** (2015). *Traces et identité au Maghreb* (Thèse de doctorat, Institut für Literaturwissenschaft der Universität Stuttgart, Allemagne). URL: [https://elib.uni-stuttgart.de/bitstream/11682/5421/1/Dissertation\\_Lazhar\\_Fakultaet09\\_Uni\\_Stuttgart.pd](https://elib.uni-stuttgart.de/bitstream/11682/5421/1/Dissertation_Lazhar_Fakultaet09_Uni_Stuttgart.pd)
- Le robert.** (2005). *Dictionnaire de français*. Paris : édition Martyn BACK et Silke ZIMMERMAN.
- Lebsir, A.** (2016). *Les cultures constructives traditionnelles, cas des Aurès, l'Oued Mya et le Souf* (Mémoire de magistère, Université de Biskra, Algérie). URL: <http://thesis.univ-biskra.dz/id/eprint/2519>
- Lefebvre, S.** (2000). *Le patrimoine religieux du Québec: éducation et transmission du sens*. Les Presses de l'Université Laval.
- Lethielleux, J.** (1983). *Ouargla, cité saharienne: des origines au début du XXe siècle*, 102. Librairie Orientaliste Paul Geuthner.
- Létolle, R., & Bendjoudi, H.** (1998). *Histoire d'une mer au Sahara*, Paris : Harmattan.

**Lewicki, T.** (1962). L'État nord-africain de Tāhert et ses relations avec le Soudan occidental à la fin du VIII<sup>e</sup> et au IX<sup>e</sup> siècle. *Cahiers d'études africaines*, 2(8). 513-535. DOI : 10.3406/cea.1962.3255.

**Lings, M., & Michon, J. L.** (1986). Le Prophète Muhammad. Sa vie d'après les sources les plus anciennes. Éditions du Seuil

**Mansouri, L.** (2011). *Mise en valeur d'un élément de permanence culturelle, la Zaouia el Rahmania de sidi M'hamed Bou Quobrine à Alger* (Mémoire de magistère, Université de Constantine, Algérie). URL : [https://bu.umc.edu.dz/md/index.php?lvl=notice\\_display&id=6042](https://bu.umc.edu.dz/md/index.php?lvl=notice_display&id=6042)

**Marcaillou d'Aymeric, G., & Hirtz, G.** (1954). *Biskra. Les Ziban*. Alger

**Marçais, W., & Marçais, G.** (1903), *Les monuments arabes de Tlemcen*. Paris : Albert Fontemoing.

**Marçot, J.L.** (2012). Bensaâd Ali (dir.), L'eau et ses enjeux au Sahara, Iremam, Karthala, 2011, 242 p. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, (131). URL: <http://journals.openedition.org/remmm/7264>

**Mayer J.F** (2009). *Minarets : entre variété architecturale et symbole de l'islam – autour d'un débat en Suisse*. Repéré à <https://www.religion.info/2009/09/27/minarets-entre-variete-architecturale-et-symbole-islam-autour-dun-debat-en-suisse/>

**Mazouz, S.** (2005). Mémoires et traces : le patrimoine ksourien. Dans M. Côte (dir.), *La ville et le désert, le bas Sahara Algérien* (p.123-156). Paris : Teremam-Karthala.

**Melfroy, S.** (1986). *L'approche morphologique de la ville et du territoire*. Sousse : Epf-T.

**Mercier, E.** (1888). *Histoire de l'Afrique septentrionale (Berbérie) depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française (1830)* (Tom I). Paris : Ernest Leroux.

**Monmarché, M.** (1923). *Les guides bleu illustrés, Constantine Biskra, Elkantara-Timgade-Touggourt*. Paris : librairie Hachette.

**Montet, E.L.** (1909). *Le culte des saints musulmans dans l'Afrique du Nord et plus spécialement au Maroc*. Genève: Georg & C<sup>ie</sup>.

- Mughal, M.A.Z.** (2015). An Anthropological Perspective on the Mosque in Pakistan. *Asian anthropology*, 14 (2), 166-181. DOI: 10.1080/1683478X.2015.1055543
- Muir, W.** (1878). *The Life of Mahomet: From Original Sources*. London: Smith, Elder
- Nawawi, N.M., Jahn-Kassim, P.S., & Hamat, S.** (2016). A Historiography of the Mosque: Reconciling a Renaissance of Spirituality in the Material Forms of Islamic Architecture. *Advanced Science Letters*, 22 (9). 2164-2169. DOI: 10.1166/asl.2016.7558
- Nedjari, S.** (2012). *Conversion des lieux de culte à Alger du XVIIIème au XXème siècle : cas de la mosquée/cathédrale Ketchaoua* (Mémoire de master, Université paris I panthéon-Sorbonne, France). URL: <https://www.institut-numerique.org/?s=Nedjari>
- Niox.** (1890). *Géographie militaire-Algérie et Tunisie*. Paris : Librairie militaire de L. Baudoïn et C<sup>ie</sup>.
- Oulebsir, N.** (2004). *Les usages du patrimoine: monuments, musées et politique coloniale en Algérie, 1830-1930*. Les éditions de la MSH.
- Page, W. F.** (2001). *Encyclopedia of African History and Culture: African kingdoms (500 to 1500)*, 2. Facts on File.
- Panerai, P.,** (1982). Géométrie et figures domestiques. *Les cahiers de la Recherche Architecturales*, 10/11 (Avril), 126-139.
- Panerai, P., Depaule, J.-CH., Demorgon, M. & Veyrench, M.,** (1980). *Éléments d'Analyse Urbaine*. Bruxelles : Archives d'Architecture Moderne.
- Pantazis, G., & Lambrou, E.** (2009). Investigating the Orientation of Eleven Mosques in Greece. *Journal of Astronomical History and Heritage*, 12(2), 159-166. URL: <http://adsabs.harvard.edu/full/2009JAHH...12..159P>
- Papas, A.** (2011), Les tombeaux de saints musulmans au Xinjiang, *Archives de sciences sociales des religions*, 142. DOI: <https://doi.org/10.4000/assr.13633>
- Piesse, L.** (1887). *Algérie et Tunisie*. Paris : Hachette & C<sup>ie</sup>
- Piquet, V.** (1921). *Les Civilisations de l'Afrique du Nord, Berbères- Arabes – Turcs*. Paris : Armand Colin.

- Pizzaferrri, P.** (2011). *Biskra, reine des Ziban et du Sud constantinois* (Tom I, III et IV). Jaques Gandinis.
- Prevost, V.** (2007). La formation des réseaux ibadites nord-africains. Dans D. Coulon, C. Picard, & D. Valérian (dir.), *Espaces et réseaux en Méditerranée. VIe–XVIe siècle : La configuration des réseaux* (p. 167- 186). France: Éditions Bouchène.
- Prevost, V.** (2011). L'architecture Ibadite : éloge de la simplicité, retour aux sources de l'Islam. Dans S. Petrosino (dir.), *Monumentum: l'habitation, le politique, le sacré*, (p.83-98). Brepols.
- Prevost, V.** (2012). L'ibadisme berbère : la légitimation d'une doctrine venue d'orient. Dans Nef, A., & Voguet, É. (dir.), *La légitimation du pouvoir au Maghreb médiéval: de l'orientalisation à l'émancipation politique* (p.55-71). Casa de Velázquez.
- Rababeh, S., El-Mashaleh, M., & Al-Malabeh, A.** (2010). Factors Determining the Choice of the Construction Techniques in Petra, Jordan. *International Journal of Architectural Heritage*, 5(1), 60-83. DOI: <https://doi.org/10.1080/15583050903159737>
- Rieucau J., & Souissi, M.** (2016). *La zaouïa au Maghreb: entre le religieux et le tourisme rituel: le cas de la zaouïa de Sidi El Kantaoui (Tunisie)*. L'Harmattan.
- Ringgenberg, P.** (2009). *L'univers symbolique des arts islamiques*. Paris : L'Harmattan.
- Rinn, L.** (1884). *Marabout et Khouan, étude sur l'Islam en Algérie*. Alger : Adolphe Jourdan.
- Robin, C.** (1991). Cités, royaumes et empires de l'Arabie avant l'Islam. *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, 61, 45-54. DOI : <https://doi.org/10.3406/remmm.1991.1506>
- Roger, B.** (2013). Les réseaux transsahariens de la traite de l'or et des esclaves au haut Moyen Âge : VIIIe-XIe siècle. *L'Année du Maghreb*, 7. DOI : 10.4000/anneemaghreb.1106
- Rognon, F.** (1996). *La religion*. Hatier.
- Rouvillois-Brigol, M.** (2011, décembre). *Les peuplements du Sahara des origines à l'occupation ottomane*. Actes du colloque les peuplements de l'Afrique du Nord : une histoire de migrations plurielles, Maison de la Chimie, Paris, France.

**Saadaoui, A.** (2011) Les minarets octogonaux au Maghreb ottoman : origine et filiation. *Arab Historical Review for Ottoman Studies*, 22(43) 85-110.

**Saoud, R., & Al-Hassani, S.** (2002). A Review on Mosque Architecture. *Manchester: FSTC*.

**Saurat-Anfray, A.** (2009). *Les mosquées : phares de l'Islam*. Koutoubia

**Schiettecatte, J.** (2013). À la veille de l'islam: effondrement ou transformation du monde antique?. Dans Ch. Robin & J. Schiettecatte (dir.), *Les préludes de l'islam. Ruptures et continuités des civilisations du Proche-Orient, de l'Afrique orientale, de l'Arabie et de l'Inde à la veille de l'Islam* (p.9-36), Orient et Méditerranée, 11. Paris : De Boccard

**Sriti, L., & Tabet-Aoul, K.** (2004). Évolution des modèles d'habitat et appropriation de l'espace le cas de l'architecture domestique dans les Ziban. *Courrier Du Savoir*, 5. URL : <http://revues.univ-biskra.dz/index.php/cds/article/view/299>

**Sriti, L., Belakehal, A., Boussora, K., & Saouli, A.** (2002). Le damier colonial de Biskra ou l'histoire de la marginalisation d'un centre ville. *Courrier Du Savoir*, 2. <http://revues.univ-biskra.dz/index.php/cds/article/view/207>

**Stacey, A.** (2003). *Qu'est-ce qu'une mosquée?*. Repéré à <http://www.islamreligion.com/fr/articles/2748>

**Stacey, A.** (2017). *La mosquée (partie 1 de 2): Plus qu'un lieu de prière*. Repéré à <http://www.islamreligion.com/fr/articles/10616>

**Taib, M.Z.M., & Rasdi, M.T.** (2012). Islamic Architecture Evolution: Perception and Behaviour. *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 49, 293-303. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.sbspro.2012.07.027>

**Terrasse, C.** (1928). *Médersas du Maroc*. Albert Morancé.

**Texier, Ch.** (1848). Exploration de la province de Constantine et des Zibans. *Revue Archéologique*, 1, 129-135. URL: <http://www.jstor.com/stable/41745678>

**Topinard, P.** (1870). Rapport sur la population indigène de l'oasis de Biskra par M. Seriziat. *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 2 (5), 548-555. DOI : <https://doi.org/10.3406/bmsap.1870.4436>

**Trousset, P.** (1986). De la montagne au désert. Limes et maîtrise de l'eau. *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 41-42, 90-115. DOI : <https://doi.org/10.3406/remmm.1986.2111>

**Ürey, Ö.** (2013). Transformation of Minarets in Contemporary Mosque Architecture in Turkey, *International Journal of Science Culture and Sport*, 1 (4), 75-107. DOI: 10.14486/IJSCS36

**Yilmaz, M.** (2012). Historical Mosque Orientation in Turkey: Central-Western Anatolia Region, 1150-1590. *Journal of Historical Geography*, 38, 359-371. DOI: <http://dx.doi.org/10.1016/j.jhg.2012.06.002>

**Zaccone, J.** (1865). *De Batna à Tuggurt et au Souf*. Paris : librairie militaire de J. Dumaine.

**Zerari, S., Sriti, L., Mansouri, K.** (2019). Dégradation du patrimoine ksourien du sud algérien. Cas du tissu résidentiel des Ziban (Biskra). *Al-Sabil : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'architecture maghrébines*, 7. URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=5529>

**Zerari, S., Sriti, L., Pace, V.** (2019). Berber contributions to Muslim religious architecture in the Ziban (Algeria): Case of mosques. *International Journal of Human Settlements* 3 (1), 43-52. URL: <https://www.aneau.org/ijhs/index.php/archives-of-research-papers/vol-3-issue-no-1-2019/v3n1a05.html>

**Zerari, S., Sriti, L., Pace, V.** (2020). Morphological Diversity of Ancient Minarets Architecture in the Ziban Region (Algeria): The Question of Form, Style and Character. *METU Journal of the Faculty of Architecture* 37(2), 127-152. DOI: 10.4305/METU.JFA.2020.2.6

**Zerdoum, A.** (1998). *Le vieux Biskra. Du 10<sup>e</sup> au 17<sup>e</sup> siècles*. Biskra: EAGB.

**Ziani, A., Belakehal, A., & Bennadji, A.** (2018). Essai de restitution des ambiances lumineuses de la Medersa mérinide d'El Eubbad à Tlemcen, Algérie. *Courrier du savoir*, 26. 289-300. URL : <http://revues.univ-biskra.dz/index.php/cds/article/view/3944>

**Autres (organisations, associations, lois, archives, etc.):**

Cap sur le patrimoine. Repéré à <http://capsurlepatrimoine.ca/index.php?page=les-familles-de-patrimoine>

Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841 et 1842. (1845). Paris: Publication gouvernementale avec le concours d'une commission académique, sciences historiques et géographiques.

L'Association des Architectes en Pratique Privée du Québec (AAPPQ). (2016). *Construire le patrimoine de demain : pour une politique culturelle qui défend la qualité architecturale dans notre société* (Mémoire déposé au Ministère de la Culture et des Communications). Repéré à [https://www.aappq.qc.ca/content/file/2016\\_08\\_aappq\\_memoire\\_pol\\_cult.pdf](https://www.aappq.qc.ca/content/file/2016_08_aappq_memoire_pol_cult.pdf)

Ministère de la Culture et des Arts. (1998). *Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel*. Repéré à <https://www.m-culture.gov.dz/index.php/fr/textes-juridiques-patrimoine-culturel/loi-et-textes-d-application>

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO). (1982). *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles* (Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet- 6 août 1982). Repéré à <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000052505>

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO). (1972). *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel* (Adoptée par la conférence générale à sa dix-septième session, Paris, 16 novembre 1972). Repéré à <https://whc.unesco.org/archive/convention-fr.pdf>

Organisation du Monde Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO). (2007). *La Stratégie culturelle pour le Monde islamique* (Version amendée et adoptée par la 4ème Conférence islamique des Ministres de la Culture, Alger, 15-16 décembre 2004).

Organisation du Monde Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO). (2011). *Patrimoine et identité*.

Les archives de l'Assemblée Populaire Communal (APC) des wilayas de Biskra, El-Oued et Ouargla.

La direction de la culture des wilayas de Biskra, El-Oued et Ouargla.